

2019



Étude nationale sur l'Art Urbain

Sommaire

Avant-propos	3
---------------------	---

I. Introduction

I.1. Une étude née d'un désir collectif	5
I.2. Tentative d'une définition terminologique de l'art urbain	7

II. Données sur l'art urbain en France : étude quantitative

II.1. Méthodologie	10
II.2. Résultats des questionnaires commentés	13
II.3. Synthèse des résultats	72
II.4. Comparaison entre les écosystèmes de l'art contemporain et de l'art urbain	78

III. Échanges avec les acteurs de l'art urbain : étude qualitative

III.1. Méthodologie	80
III.2. Restitutions des deux rencontres collectives	82
III.2.a. L'art urbain et les énergies collectives - rencontre du 6 et 7 avril 2019	83
III.2.b. Les enjeux actuels de l'art urbain en France - rencontre du 9 avril 2019	87
III.3. Liste des entretiens et des événements suivis	91

IV. Conclusions

IV.1. Un déficit de reconnaissance institutionnelle	93
IV.2. Un déficit d'accompagnement de l'art urbain	94
IV.3. Un déficit de recherche scientifique et de documentation	95
IV.4. Un entourage juridique et déontologique peu adapté	95
IV.5 La Fédération de l'Art Urbain - création et réflexions	96

Annexes

1. Les questionnaires	99
2. Présentation de l'équipe	109
3. Bibliographie, filmographie et sitographie indicatives	111
4. Les œuvres issues de l'art urbain dans les collections publiques françaises d'art contemporain	120
5. Manifestations et festivals d'art urbain en France	123
6. Liste des artistes, structures associatives et non associatives	129
7. Lettre de mission du ministère de la Culture	135
8. Listes des acronymes	137
9. Remerciements	138

Avant-propos

Ma fonction d'artiste, et parfois d'activiste urbain, m'a donné l'occasion d'être le témoin de 1982 à nos jours d'une variété de modes d'expression, d'intervention et d'application d'un art sauvage dans l'espace public : l'art urbain.

Ces modes d'intervention ont trouvé leur réalisation concrète à la fois dans une « rébellion productive » protéiforme, caractéristique des années 1980 – pour reprendre les termes de Tony Shafrazi à propos aussi bien de Keith Haring que des Frères Ripoulin – et dans une culture du *graffiti-writing* – adolescente et rebelle elle aussi – qui émergea aux États-Unis au début des années 1970.

Par la suite, un basculement vers l'Europe puis planétaire, s'est opéré dans les années 1990, aboutissant à la cohabitation d'un *graffiti-writing* traditionnel et d'un « post-graffiti » en développement au début des années 2000. Puis, confrontés au « street art » décrié par le graffiti, adulé par les publics, en passant par un « art dans l'espace public », nous assistons depuis une dizaine d'années au développement impressionnant d'un muralisme contemporain.

Cette dynamique créative a quitté son adolescence et aborde aujourd'hui l'âge de la maturité. En effet si nous prenons comme repère le début des activités d'un artiste tel que Gérard Zlotykamien (1963) ou Taki 183 (1970), cela donne à ce mouvement un âge respectable. Nous pouvons dorénavant parler de générations successives d'activistes et d'artistes urbains. D'une lignée ?

Qu'en serait-il du cubisme si on l'avait découvert un demi-siècle plus tard ? C'est l'expérience qu'est en train de vivre l'art urbain : cinquante ans d'aventure artistique écrite par des artistes et des activistes et qui, devenant archivistes malgré eux, en sont actuellement à porter sur leurs épaules la charge d'une histoire à construire, d'une histoire ignorée. Mais de quelle histoire parle-t-on ? D'une histoire de l'art qui ne trouvant aucune place à cet art urbain dans sa chronologie sacrée a préféré parier sur son insignifiance artistique ?

Dans ce contexte, ces expressions ont trouvé leur développement et leur densité à travers une « histoire secrète » comme l'écrit l'historien de l'art contemporain Thierry Dufrêne. Rejetées par les institutions culturelles et les politiques – leur dimension vandale faisant office de repoussoir –, ces pratiques artistiques ont ainsi su se développer et s'enrichir au contact des « non-lieux » du monde de l'art et de la ville, au contact des frustrations et des injustices. Ainsi repoussées aux marges, celles-ci ont attendu le moment propice pour être vues et entendues, en accumulant dans l'ombre une charge critique explosive.

Cette « sous-culture » s'est développée horizontalement dans une logique de la dissimulation, d'une religion du bouche-à-oreille, des fanzines sous le manteau et du 1.0 d'Internet. Allant du « producteur au consommateur », sans intermédiaire, elle a trouvé ses moyens de subsistance hors des autoroutes culturelles : vendue le jour, vandale la nuit, mais vivante toujours.

Fort heureusement la viralité et la porosité que confère la rue à la perception de ces expressions en a fait un mouvement artistique universel et populaire. Voyageurs invétérés parcourant le monde, les artistes urbains proposent un autre regard, un temps arrêté dans cette course de vitesse devenue « la science » de notre époque comme le théorise Paul Virilio.

Le ministère de la Culture s'est épisodiquement intéressé à ces nomades de l'art qui prennent d'assaut les interstices encore libres de la rue et vont là où les enjeux artistiques sont nuls – usines abandonnées, terrains vagues ou catacombes – mais qui néanmoins ont une importance stratégique pour le développement des métropoles : les non-territoires de l'art. En effet depuis 2015, la Direction générale de la création artistique (DGCA) a mené plusieurs actions en faveur de l'art urbain. Son intérêt a trouvé un point d'orgue avec l'exposition *À l'échelle de la ville !* organisée d'avril à juin 2018 à Paris. Cet événement célébrait ainsi le soutien concret de l'institution à la valeur artistique de plusieurs projets primés lors de l'appel à projets « street art ». Malheureusement, sur une demande de l'artiste Daniel Buren, le ministère a fait déposer l'œuvre éphémère de l'artiste Le Module De Zeer sans qu'il en fut averti. Cet épisode a créé un profond malaise chez les acteurs de l'art urbain et s'est soldé par une rencontre entre plusieurs opérateurs de notre milieu et de la DGCA. Suite à cette discussion, des artistes et des associations dédiées ont décidé de se regrouper en fédération afin d'engager une réflexion avec le ministère de la Culture et consolider une relation fragilisée.

Pour mieux connaître ce secteur peu documenté de la création contemporaine, a été lancée cette étude dont voici les présentes conclusions. J'espère qu'elles apporteront au ministère de la Culture, ainsi qu'à d'autres interlocuteurs, quelques clefs d'une dynamique nouvelle pour le développement de leurs relations avec le milieu de l'art urbain.

Jean Faucheur

I. Introduction

I.1. Une étude née d'un désir collectif

Cette étude résulte d'une suite de différents événements et de l'intérêt qu'a porté le ministère de la Culture à l'art urbain à partir de 2015. Cette année-là, Fleur Pellerin, alors ministre de la Culture, a lancé un plan d'accompagnement pour l'art urbain confié à Dominique Aris, cheffe de projet pour l'art dans l'espace public à la Direction générale de la création artistique (DGCA). Ce plan d'accompagnement s'est décliné à travers différentes mesures. La première d'entre elles fut l'organisation de l'exposition *Oxymores* sur les vitrines du bâtiment du ministère dit « des Bons Enfants », situé au 182 rue Saint-Honoré à Paris. Au cours du mois d'avril 2015, quinze artistes ayant choisi l'espace public comme lieu d'expression, L'Atlas, Combo, Eltono, Jean Faucheur, Honet, Koralié, Lek & Sowat, Marko93, O'Clock, OX, Surfil, Thom Thom, Jacques Villeglé et Gérard Zlotykamien, ont créé des œuvres *in situ* sur les vitrines du bâtiment. Cette exposition, organisée par les commissaires artistiques Élise Herszkowicz (directrice de l'association Art Azoï, Paris) et David Demougeot (directeur artistique du festival Bien Urbain, Besançon), a permis au grand public de découvrir la diversité de cet art par des interventions réalisées à la peinture en aérosol, au marqueur, au ruban adhésif ou bien encore par le collage d'affiches.

À la même période, Fleur Pellerin adresse une circulaire aux DRAC leur demandant de « prendre en compte les cultures urbaines dans le cadre de la commande publique (art urbain) »⁽¹⁾. Cela se traduit par le lancement d'un appel à projets « Street Art » qui fut également reconduit en 2017. Les œuvres pouvaient être éphémères ou pérennes et emprunter à tout mode d'expression plastique : affiche, installation, mosaïque, peinture, tag, graff, pochoir, *tape art*, stickers, *yarn bombing*, intervention sur le mobilier urbain, projection d'eau, etc. Au total, près d'une centaine de projets d'art urbain ont été soutenus sur toute la France, métropolitaine et ultra-marine, pendant les deux éditions de cet appel.

En 2016, la DGCA s'est également rapprochée de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France. Dans ce cadre de collaboration avec le groupe d'experts du ministère de la Culture chargé de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement de la langue française, un ensemble significatif de termes issus du vocabulaire spécialisé du *street art* a été traduit.

Dans l'optique de poursuivre son soutien en faveur de l'art urbain et devant le peu de manifestations et de publications scientifiques à ce sujet, le ministère de la Culture a ensuite organisé en octobre 2016, en collaboration avec l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, le colloque international *État de l'art urbain, Oxymores III* qui s'est tenu à la Grande Halle de la Villette de Paris. Pendant ces deux journées, des historiens et critiques d'art, des artistes et des spécialistes du graffiti et du street art, venant d'Europe, d'Amérique du Nord ou d'Afrique du Nord, ont échangé sur un demi-siècle de création urbaine. Ces rencontres ont porté sur différentes thématiques : l'utilisation du numérique par les artistes, l'art urbain et le droit, les politiques urbaines, ou encore l'histoire de l'art urbain, sa documentation et sa conservation. Ces échanges ont permis de replacer ces pratiques artistiques dans leurs contextes historiques, et notamment de positionner dans l'histoire de l'art une discipline déjà riche et établie. Les actes du colloque ont été

(1) Voir : <http://www.culture.gouv.fr/Actualites/La-dimension-culturelle-entre-dans-les-contrats-de-ville/>.

publiés quelques mois plus tard, en avril 2017 ⁽²⁾.

Dans la perspective de poursuivre le soutien du ministère de la Culture à l'art urbain, l'exposition *À l'échelle de la ville !* ⁽³⁾ a été organisée au printemps 2018 par l'association Planète Émergences et sous le commissariat de l'artiste Jean Faucheur. Les passants ont pu découvrir du 17 avril au 10 juin sur les vitrines du ministère de la Culture et au Palais-Royal différents projets d'art urbain ayant reçu le soutien du ministère dans le cadre de l'appel à projets « street art ». Il a été ainsi possible de découvrir le projet *Les Murs de la L2* réalisé à Marseille, *La Croisée des Chemins* mené à Grigny par l'association La Constellation, le projet *Ousiriye* mené par l'association Street Art Sans Frontières et le projet *Woya Shi Havi* porté par l'association Cheminement(s) à Mayotte, ainsi que différentes actions menées par le POLAU-pôle arts & urbanisme et notamment le programme *Reconquête urbaine* dans le cadre de la requalification artistique de différentes portes périphériques du nord de Paris.

Dans la cour du Palais-Royal ont également été présentées deux interventions éphémères d'artistes. Face à l'entrée du ministère, l'artiste Mégot a proposé une réinterprétation des colonnes qu'il avait réalisées sous le viaduc de Frais-Vallon à Marseille dans le cadre des *Murs de la L2*. L'artiste Le Module De Zeer est intervenu dans la colonnade de la galerie des Proues. Bien qu'il s'agissait d'un hommage éphémère aux colonnes de Buren, celui-ci a exigé fin mai 2018 le retrait immédiat de l'œuvre du Module De Zeer ⁽⁴⁾.

À la suite de cet incident, des acteurs du milieu de l'art urbain ⁽⁵⁾ ont rencontré Régine Hatchondo, alors Directrice générale de la création artistique et Béatrice Salmon, directrice adjointe chargée des arts plastiques. De cette discussion en est sortie la volonté commune d'une meilleure connaissance du milieu de l'art urbain et de ses acteurs par le biais de la réalisation d'une étude nationale sur l'art urbain en France. L'association Le M.U.R., dont le vice-président est Jean Faucheur, a été choisie pour porter cette étude. Pour la réalisation de cette étude qui a débuté en octobre 2018, une équipe de travail a été créée qui comprend : Jean Faucheur, Chaima Ben Haj Ali, Cécile Cloutour-Rouzic, Timothée Pocard Kieny et Marie Vicet ⁽⁶⁾. L'étude a été conduite sous la supervision de Dominique Aris (DGCA) et de Paul Cloutour, docteur en sociologie urbaine. Ils ont conseillé et encadré l'équipe pendant toute la durée de la réalisation de ce présent rapport et lui ont apporté leurs précieuses expertises.

(2) Actes du colloque *État de l'art urbain, Oxymores III*, Paris (Grande Halle de la Villette), 13 - 14 octobre 2016, publiés sous la dir. de Dominique ARIS, Marine BENOIT-BLAIN, Paris, Direction générale de la création artistique, ministère de la Culture et de la Communication, 2017.

(3) Voir : <http://www.culture.gouv.fr/Presse/Communiqués-de-presse/A-l-echelle-de-la-ville-l-Arts-et-amenagements-des-territoires-exposition-du-17-avril-au-10-juin-2018-au-ministere-de-la-Culture>.

(4) Voir : JARDONNET Emmanuelle, « Buren fait décrocher l'œuvre d'un street-artiste », *Le Monde*, 25 mai 2018, https://www.lemonde.fr/arts/article/2018/05/25/buren-fait-decrocher-l-uvre-d-unstreet-artiste_5304777_1655012.html.

(5) Elise Herszkowicz, Chaima Ben Haj Ali, Christian Omodeo, David Demougeot, Gautier Jourdain et Jean Faucheur.

(6) Voir : « Présentation de l'équipe », p.109.

I.2. Tentative d'une définition terminologique de l'art urbain

Dans le cadre de cette étude nationale, nous parlons volontairement d'« art urbain » pour désigner les pratiques qui constituent ce champ artistique (vandales, amateurs et professionnelles). L'emploi de cette expression générique récente nous permet d'avoir une vision la plus large possible de ce domaine.

Selon notre point de vue, l'art urbain regrouperait ainsi un grand nombre de pratiques artistiques liées à la rue dont les origines remonteraient aux années 1960. Il englobe notamment la scène graffiti née aux États-Unis à la toute fin des années 1960, le travail des média-peintres (ou picturo-graffitistes) à Paris durant les années 1980, le post-graffiti, l'actuel street art ou bien encore le muralisme contemporain⁽⁷⁾. Son histoire plurielle s'écrirait ainsi depuis plus d'une cinquantaine d'années. Fait particulièrement remarquable, il connaît une diffusion internationale avec des centres de gravité répandus sur tous les continents.

Au cours de cette étude, nous avons pu constater que l'appellation « art urbain » reste encore floue et controversée en France. Son cadre spatio-temporel et son contenu varient d'une référence à une autre et ses pratiques de rue demeurent extrêmement hétérogènes, des points de vue techniques et formels.

Il ne s'agit donc pas de donner une définition précise qui risque d'enfermer certaines pratiques et d'en exclure d'autres. Néanmoins, il est tout de même possible d'affirmer que l'ensemble des artistes issus de l'art urbain ont pour similitude l'expérience plus ou moins longue d'un travail en extérieur, dans un espace public urbain : la ville.

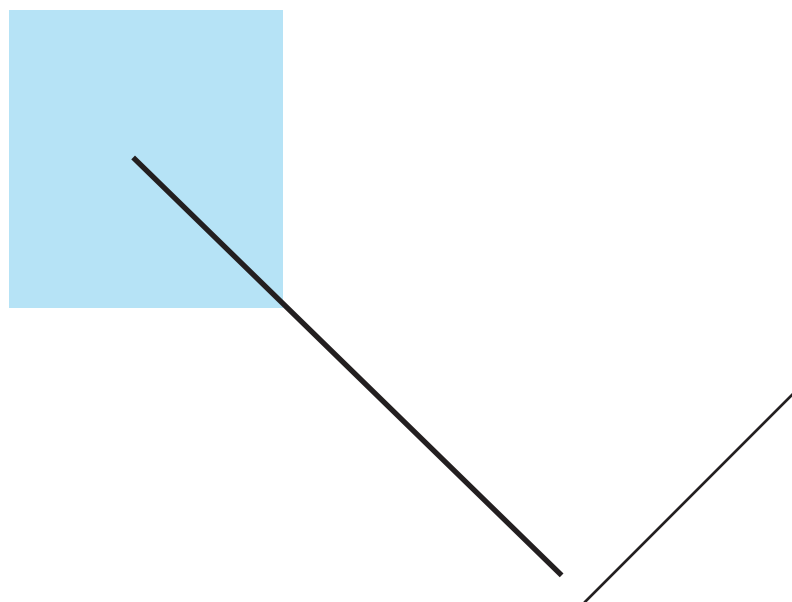
De manière plus approfondie, l'art urbain est parfois qualifié d'« art contextuel », lié aux enjeux du travail *in situ* qui interroge l'espace de création, d'exposition et d'engagement physique à risques. La ville, considérée par certains comme la « plus grande galerie du monde », « hors les murs » et « à ciel ouvert », est à la fois support et motif d'expérimentations. Les artistes urbains transforment et métamorphosent les lieux, inventant ainsi une nouvelle hétérotopie à l'échelle de la ville, preuve qu'il existe différentes manières de l'habiter et de la vivre.

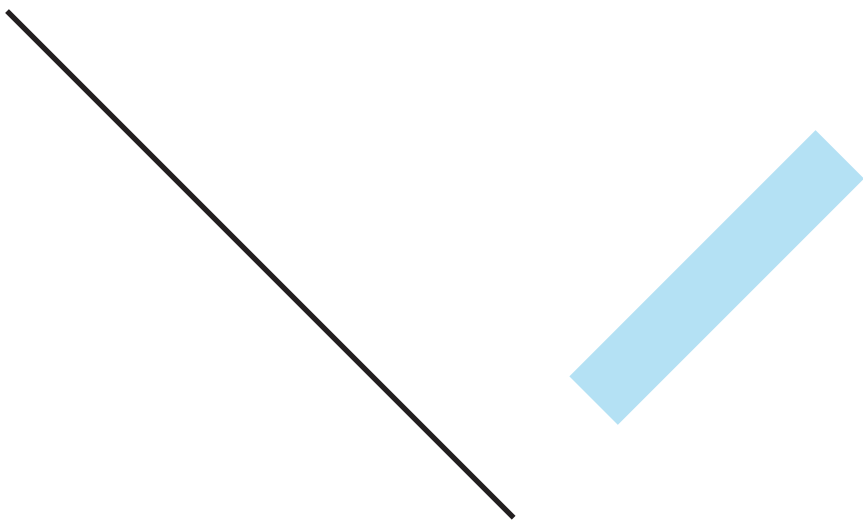
En embrassant l'espace urbain, ses conditions géophysiques et géopolitiques, cet art revêt généralement un caractère éphémère. Sa trace demeure dans les mémoires de l'histoire à travers les dessins préparatoires, les photographies et les fragments prélevés. Les formes de l'art urbain trouvent également écho dans certaines œuvres d'art réalisées en atelier par ces mêmes artistes, élargissant par conséquent leur domaine d'intervention à celui de l'art contemporain. Ces derniers effectuent des allers et venues entre l'extérieur et l'intérieur, illustrant là une complémentarité possible entre les activités du dedans et du dehors.

Enfin, la spécificité de l'art urbain tient aussi à son origine illicite, élément controversé qui le distingue de « l'art public » et qui continue d'irriguer les questionnements actuels sur sa possible structuration et ses liens avec l'écosystème des arts visuels en France

(7) Voir : « Bibliographie, filmographie et sitographie indicatives » pour davantage d'informations, p.111.

L'art urbain permet de reconsidérer notre regard sur l'art et la ville. Ses caractéristiques en font un art multiforme qui fascine, interroge et dérange parfois. Il produit du mouvement dans des lieux que la société a voués à la disparition des regards, redonne vie et humanité au chaos des villes tout en créant de l'imaginaire là où est la norme. Sa complexité en est la force, la générosité son moteur.





II. Données sur l'art urbain en France : étude quantitative

II.1. Méthodologie

Présentation générale

L'ensemble de l'étude s'est déroulée sur neuf mois, de septembre 2018 à juin 2019. Cette première partie constitue l'étude quantitative, complémentaire de l'étude qualitative.

Cette première étape dresse un état des lieux statistique de l'art urbain en France. Pour mieux comprendre ce champ artistique et ses enjeux, nous avons interrogé différents acteurs. En leur donnant la parole, nous avons pu saisir leurs besoins et leurs difficultés. L'analyse et l'interprétation de ces données quantifiables ont été menées pour nourrir les réflexions sur les conclusions de cette étude pour la mise en œuvre de la Fédération de l'Art Urbain.

Les publics enquêtés

Quatre types de publics ont été enquêtés : les artistes, les associations, les galeries et les autres structures privées (librairies, maisons d'édition, agences, etc.). Il était essentiel de mettre les artistes au cœur de cette étude, sans qui l'art urbain n'existerait pas. Les associations sont également très actives dans ce milieu car elles sont nombreuses, implantées sur l'ensemble du territoire français et souvent portées par les artistes eux-mêmes. Enfin les galeries et les autres structures privées dédiées à l'art urbain participent également au développement et à la diffusion de ce champ artistique, par le biais du marché de l'art et des projets menés auprès des publics notamment.

Pour solliciter ces différents acteurs, nous avons établi une liste de contacts, nourrie au fur et à mesure de l'enquête. Cette liste a pu s'étoffer grâce au ministère de la Culture et nos contacts personnels. Nous n'avons pas atteint l'exhaustivité pour cette étude face à la multiplicité des acteurs sur le territoire. Toutefois, nous avons souhaité interroger des personnes réparties sur une zone géographique la plus vaste possible, avec, pour les artistes, un échantillon large de personnes de tout âge et de tout sexe.

Les questionnaires

Pour cette étude statistique, nous avons conçu et envoyé des questionnaires en ligne pour les quatre groupes d'interrogés. Les questions ont été regroupées dans plusieurs catégories thématiques ⁽⁸⁾.

Pour les artistes, nous avons souhaité questionner leur pratique artistique, leur économie, leurs collaborations avec les partenaires privés et publics en France et à l'étranger, la connaissance et reconnaissance de leurs droits et les enjeux de conservation et d'archivage.

(8) Voir : « Questionnaires », p.99.

Pour les associations, les galeries d'art et les autres structures privées, nous avons cherché à mieux comprendre leur fonctionnement et leurs activités – en particulier vis-à-vis des engagements pris auprès des artistes – leurs modes de financement, leurs liens avec les partenaires publics et privés et leurs méthodes d'archivage.

Certaines questions sont similaires pour les quatre questionnaires. Il nous a semblé judicieux, en effet, de pouvoir comparer les réponses de manière à constater leurs similitudes ou différences dans un même contexte. Nous avons conclu les sondages avec des questions complémentaires portées, d'une part, sur la pertinence d'une telle étude, et d'autre part, sur l'intérêt d'une fédération. Ces questions sont centrales car elles nous ont permis de connaître nos interlocuteurs dans le cadre d'une future adhésion au sein de la Fédération et d'élaborer un plan d'action en rapport avec ces attentes.

De manière générale, nous avons choisi de laisser une grande liberté de réponse dans les questionnaires. Pour les quatre sondages, de nombreuses réponses sont à choix multiples avec, pour certaines questions, des formules de réponses prédéfinies telles que « non concerné » et « ne se prononce pas ». Les questionnés ont eu la possibilité d'ajouter des remarques et commentaires dans un espace d'expression libre pour certaines questions.

Soulignons néanmoins que nous avons établi plusieurs questions obligatoires pour les associations, les galeries d'art et les autres structures privées par rapport à leur nom, l'objet défini par les statuts et la déclaration d'intérêt général (pour les associations), les artistes associés (pour les galeries d'art et les autres structures privées), le statut juridique (pour les structures privées) et la localisation. Nous avons besoin d'identifier ces structures à l'échelle géographique et de connaître leurs activités. Pour les artistes, aucune question n'a fait l'objet d'une obligation de réponse car le questionnaire est resté anonyme.

Envoi des questionnaires et retour

Les quatre questionnaires ont été réalisés sur *Google Forms*. Le lien Internet vers ce site a ensuite été envoyé par mail, avec une date d'échéance pour y répondre. Dans ce mail, nous avons pris soin d'expliquer notre étude tout en évoquant la création de la Fédération de l'Art Urbain. Fin novembre 2018, nous avons envoyé le questionnaire aux associations. Début décembre, nous avons sollicité les artistes. Puis en mars 2019, nous avons interrogé les galeries d'art et les autres structures privées.

Il n'est pas possible de connaître le chiffre exact du nombre d'associations, d'artistes, de galeries et de structures privées ayant reçu les questionnaires car ces derniers ont été diffusés, d'une part, par les interrogés eux-mêmes suite à notre premier envoi, et d'autre part, par le biais de nos partenaires de l'étude.

Suite à des relances par mail et par téléphone, nous sommes satisfaits du taux de réponses des associations et des artistes. Ainsi, sur plus de 120 associations sollicitées (à partir de notre liste de départ), 60 ont répondu. Et sur plus de 200 artistes contactés, nous avons obtenu 94 réponses anonymes. Nous avons reçu moins de réponses de la part des galeries d'art et des autres structures privées. Pour les 110 galeries d'art que l'équipe a contactées, 20 ont répondu. Sur 38 structures privées questionnées, nous avons reçu 5 réponses.

Traitement des données et analyse factorielle

Google Forms a permis une extraction de données informatisées sous forme de tableaux. Chaque interrogé occupe une ligne et chaque réponse fait l'objet d'une colonne. Ces données ont ensuite été exploitées sur tableur, un logiciel d'édition et de présentation de tableaux. Les informations recueillies ont été traitées pour constituer des catégories de manière à effectuer un traitement quantifié. Le tableur a ainsi permis de créer des pourcentages et des graphiques des réponses données.

Nous avons choisi de communiquer les résultats sous forme de pourcentages, présentés dans des tableaux ou avec des graphiques ⁽⁹⁾. Pour ces résultats, la présentation en pourcentages a pour valeur absolue l'ensemble des réponses obtenues qui correspondent à 100%. Ces pourcentages ont essentiellement fait l'objet de tris à plat avec différentes valeurs étudiées selon une seule variable. La description de ces données est propre à l'analyse factorielle. En employant cette méthode, nous avons varié les échelles de lecture et donné un ensemble de conclusions simples tout en créant des typologies pour mieux comprendre les modes de fonctionnement et de développement de l'art urbain.

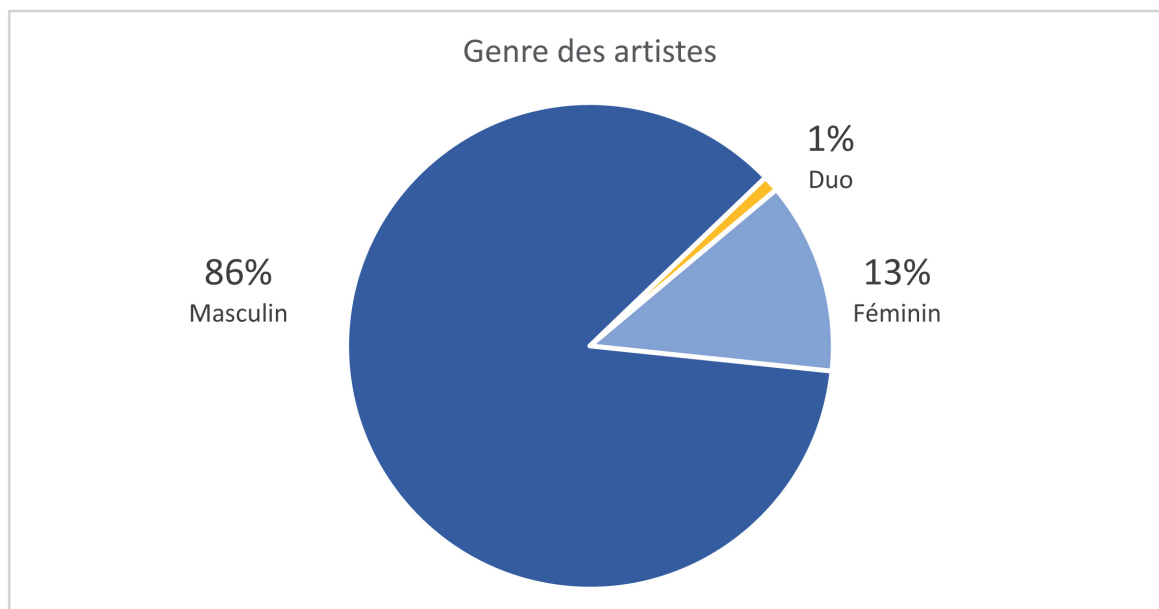
(9) Voir : « Résultats des questionnaires commentés », p.13.

II.2. Résultats des questionnaires commentés

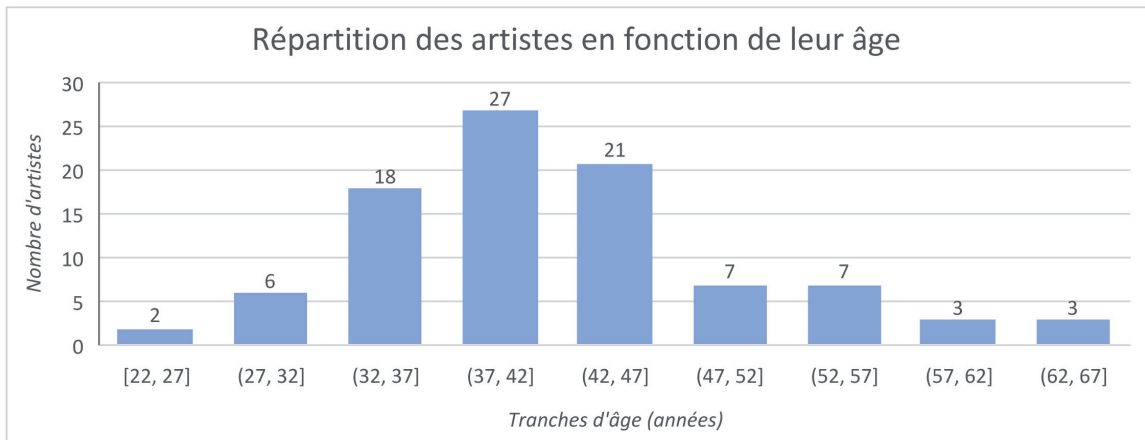
Résultats commentés du questionnaire adressé aux artistes de l'art urbain

Le questionnaire a été envoyé à plus de 200 artistes d'art urbain. 94 ont répondu anonymement. Ci-dessous les résultats des réponses à ce questionnaire. L'échantillon de réponses étant réduit, ces données ne sont pas totalement représentatives. Pour ces données, nous avons le plus souvent opté pour une présentation en pourcentage, avec comme valeur absolue les 94 réponses qui correspondent à 100%. Aussi, lorsque nous mentionnons les « artistes » dans le texte, cela concerne uniquement les artistes ayant répondu.

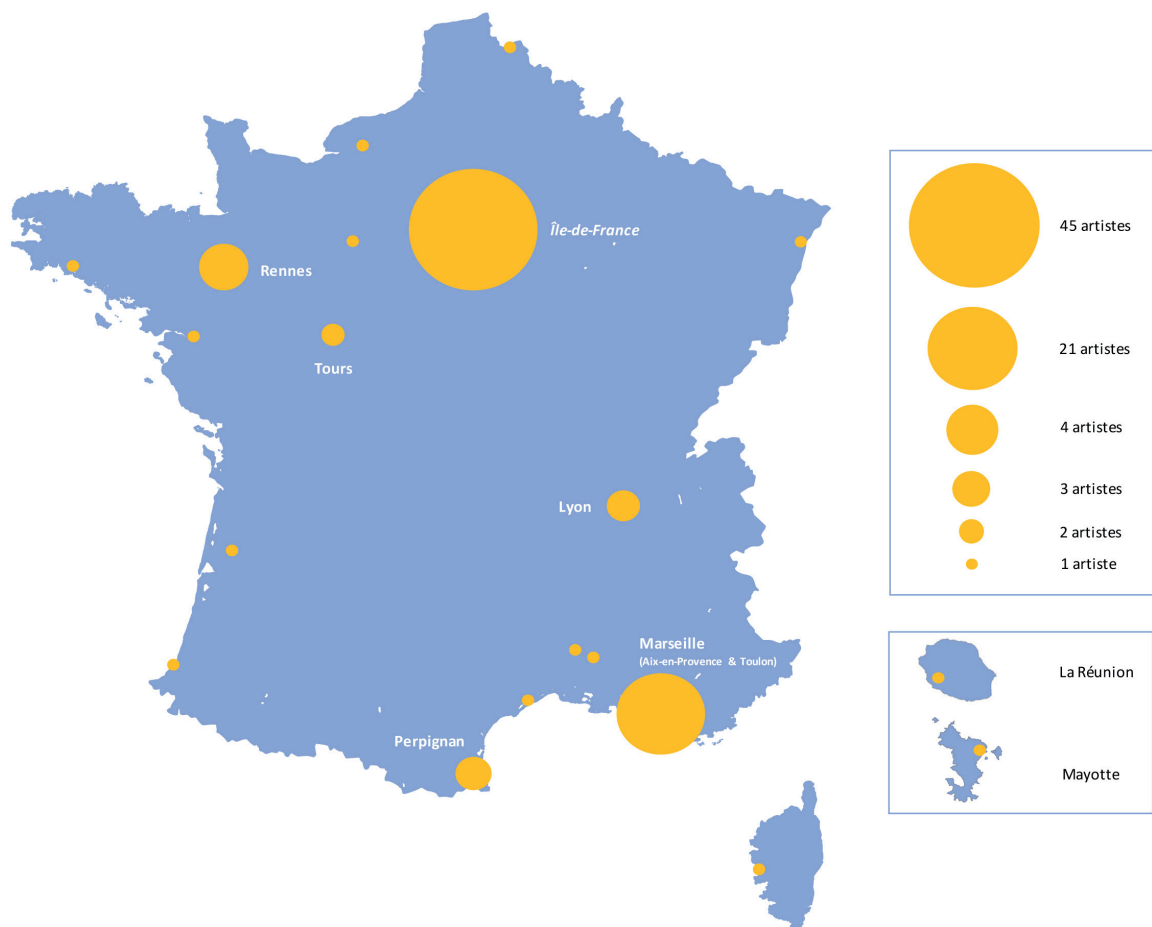
À propos de l'artiste



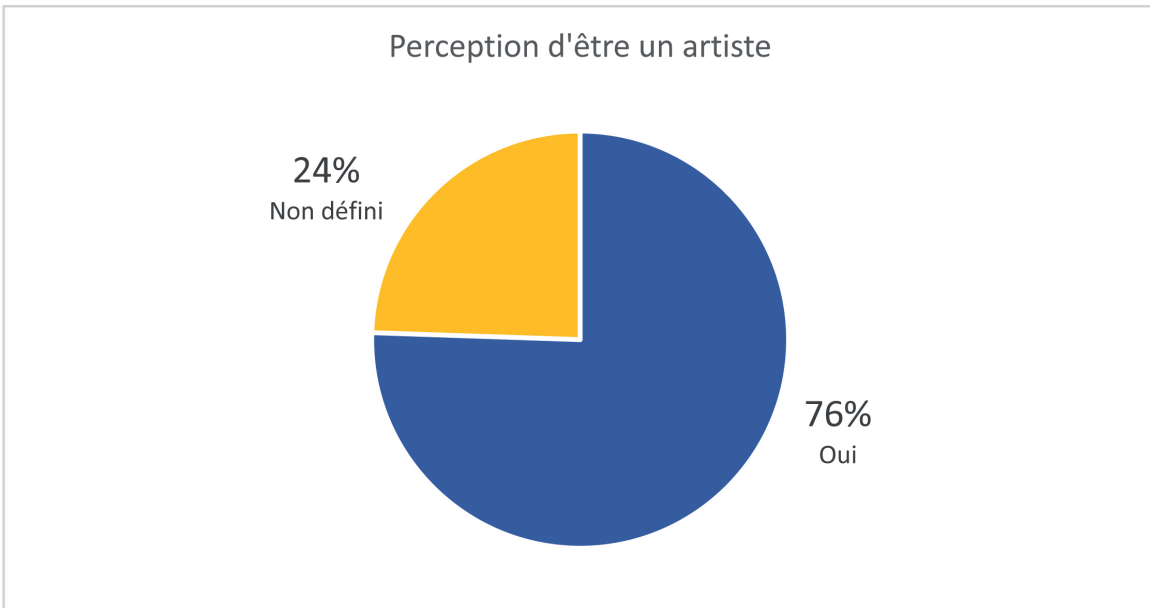
Une très large majorité des artistes interrogés sont des hommes, reflet d'un univers encore très masculin.



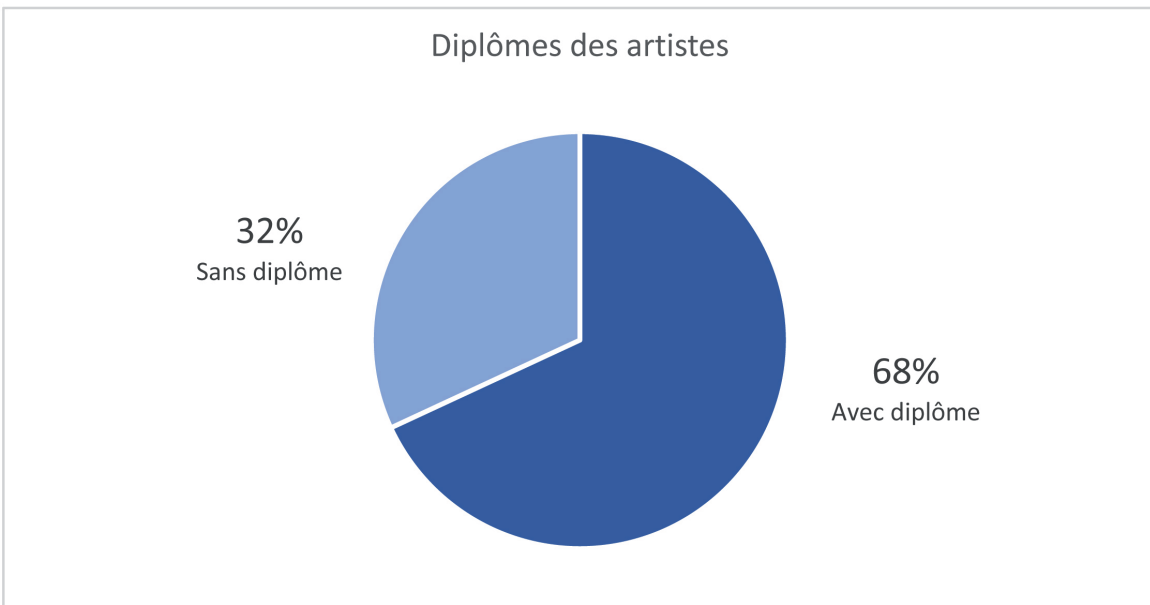
L'âge médian des artistes est de 41 ans. Peu d'artistes de moins de 30 ans et de plus de 50 ans ont répondu à ce questionnaire.



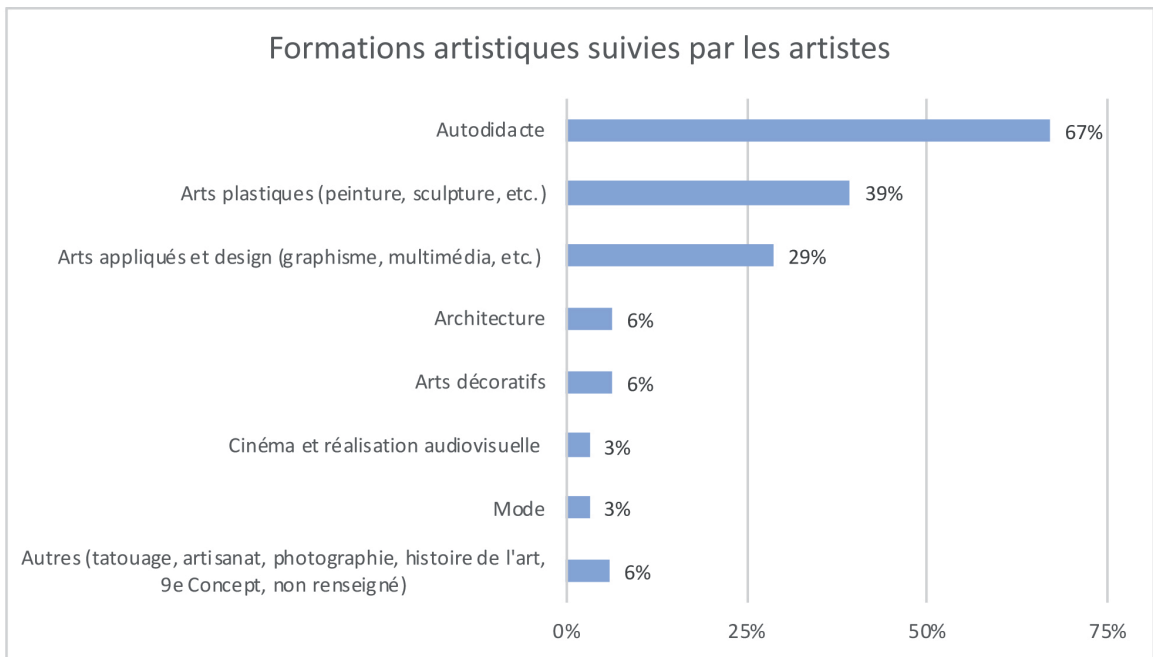
La majorité des artistes vit dans les zones urbaines, essentiellement dans la région parisienne et au cœur de la métropole Aix-Marseille Provence.



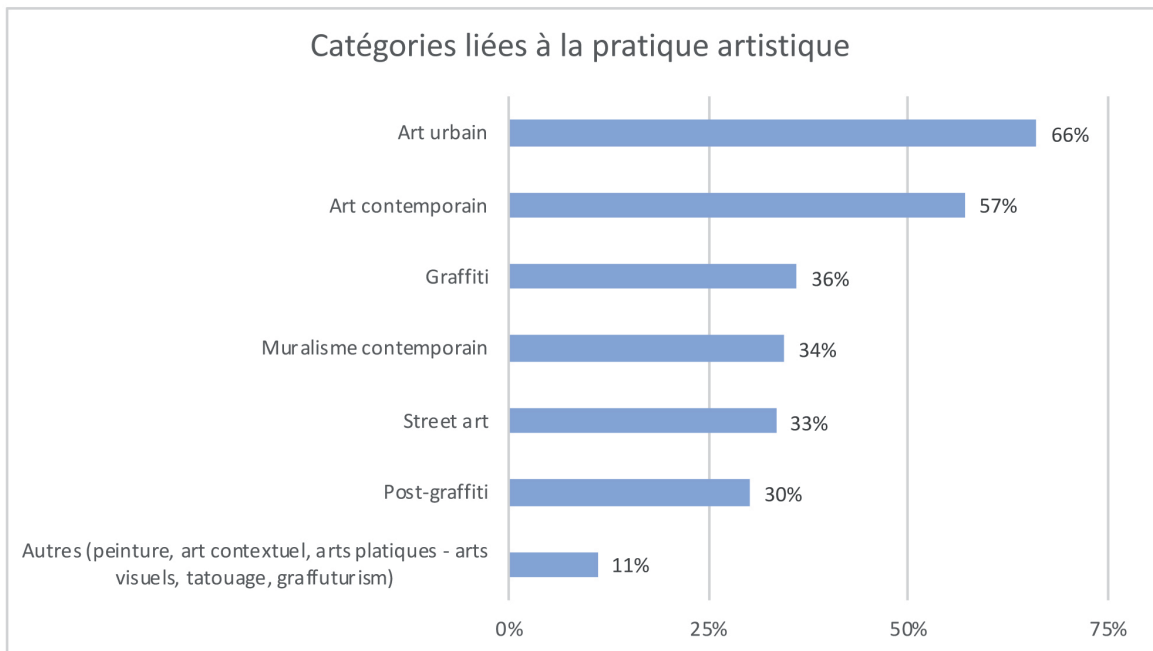
Environ trois quarts des personnes interrogées se considèrent comme artistes. Parmi le quart restant, certains ont préféré répondre « plasticien » ou « graffeur ».



Plus de deux tiers des artistes sont diplômés de l'enseignement supérieur.

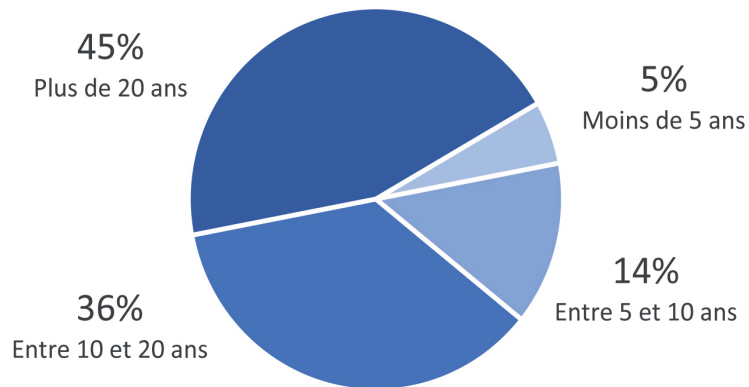


Environ deux tiers des artistes sont autodidactes. Certains artistes ont suivi des formations variées, généralement liées au monde de l'art.



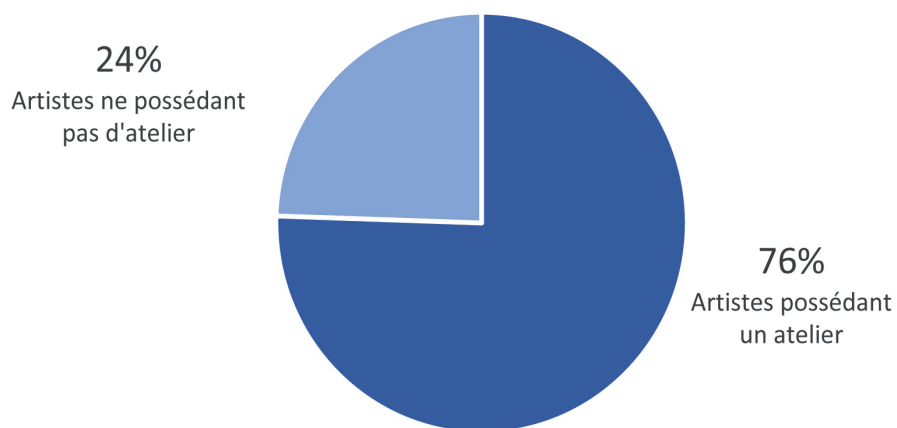
D'après nos données, environ trois quarts des artistes présentent des difficultés à définir leur pratique par une seule catégorie et se rangent dans plusieurs domaines. Deux tiers s'inscrivent dans "l'art urbain", suivie de près par le domaine de "l'art contemporain".

Années d'expérience des artistes dans la pratique artistique de l'art urbain

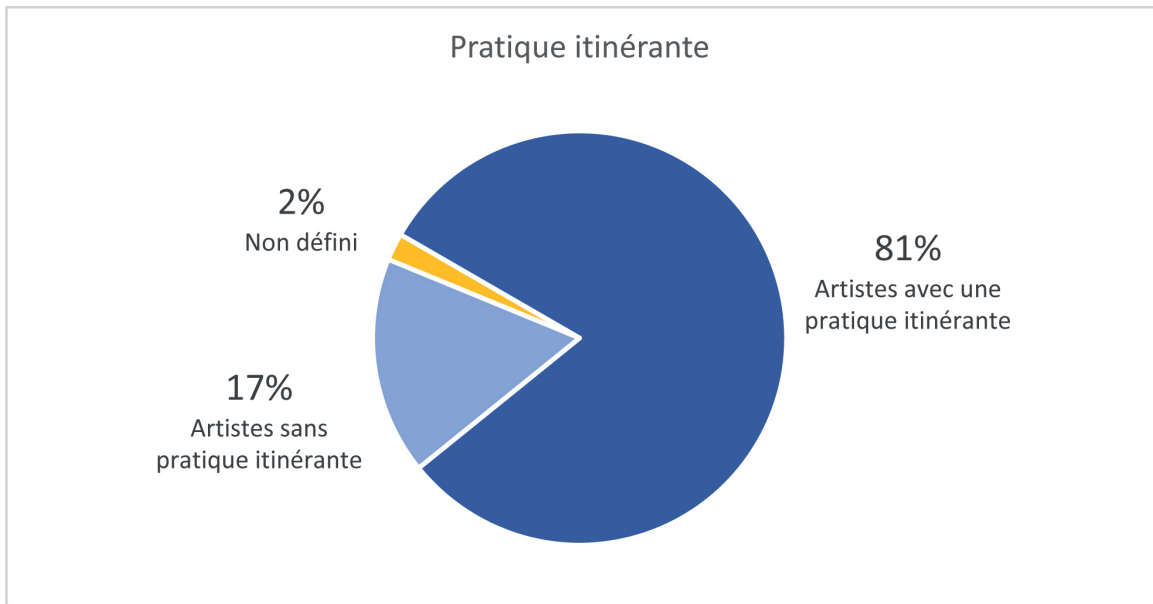


Plus de trois quarts des artistes ont une pratique artistique depuis plus de 10 ans. En analysant ces réponses avec l'âge des artistes, on remarque qu'en moyenne, les artistes commencent à pratiquer leur art autour de 25 ans.

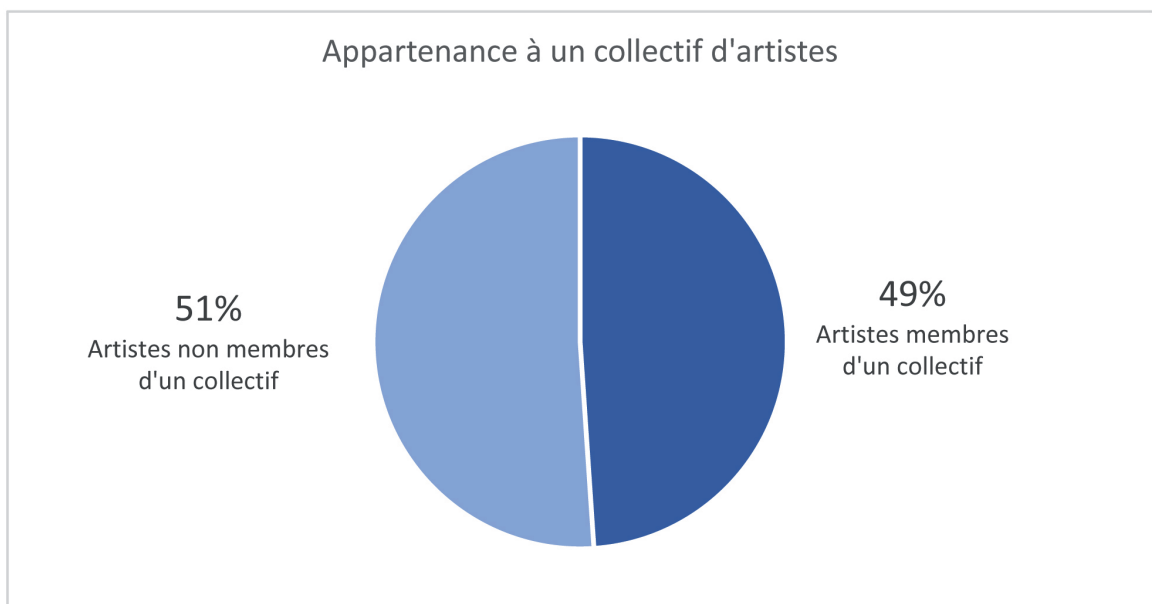
L'artiste et son atelier



Environ trois quarts des artistes disposent d'un atelier, signe d'une double pratique en intérieur et en extérieur.

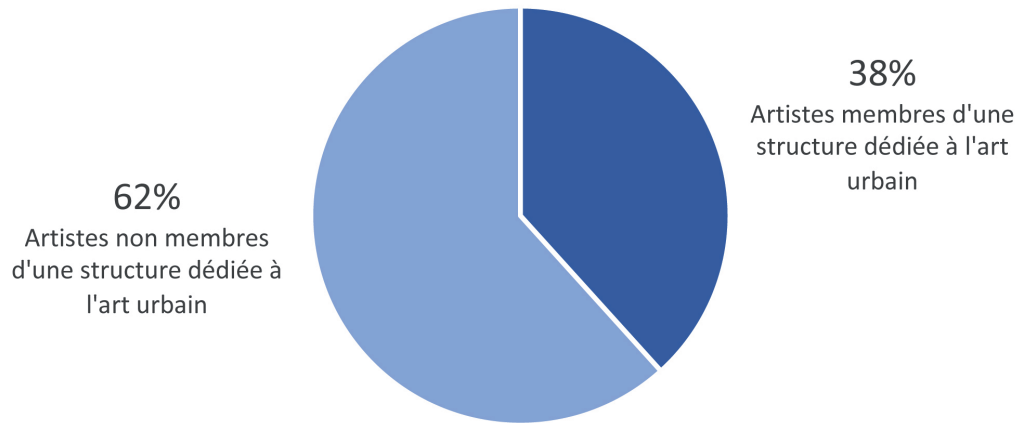


Environ quatre artistes sur cinq ont une pratique itinérante, aspect récurrent du monde de l'art urbain.



Environ la moitié des artistes est membre d'un collectif d'artistes.

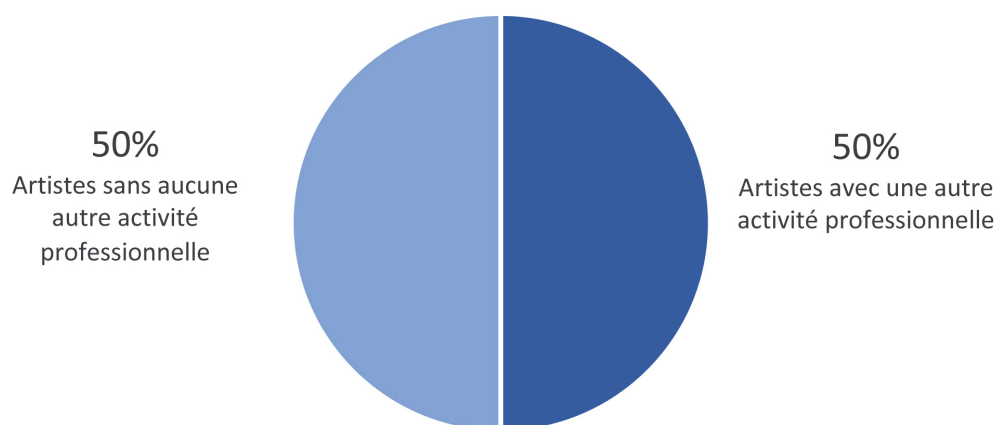
Appartenance à une structure dédiée à l'art urbain



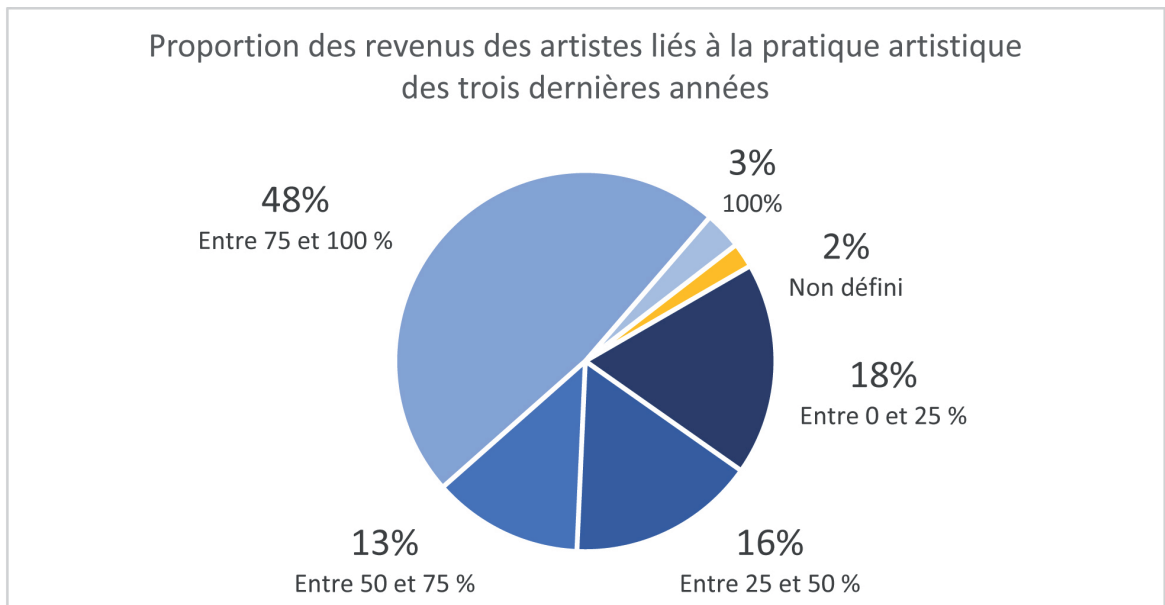
Près de deux tiers des artistes ne sont pas membres d'une structure dédiée à l'art urbain.

Économie de l'artiste

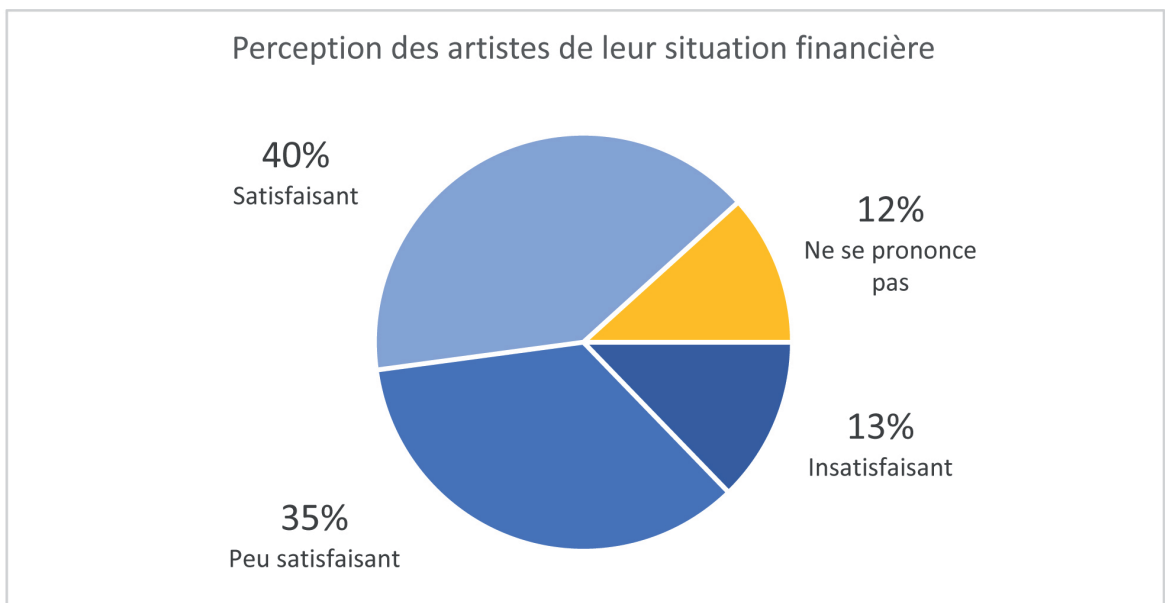
Autre activité professionnelle



La moitié des artistes a une autre activité professionnelle.

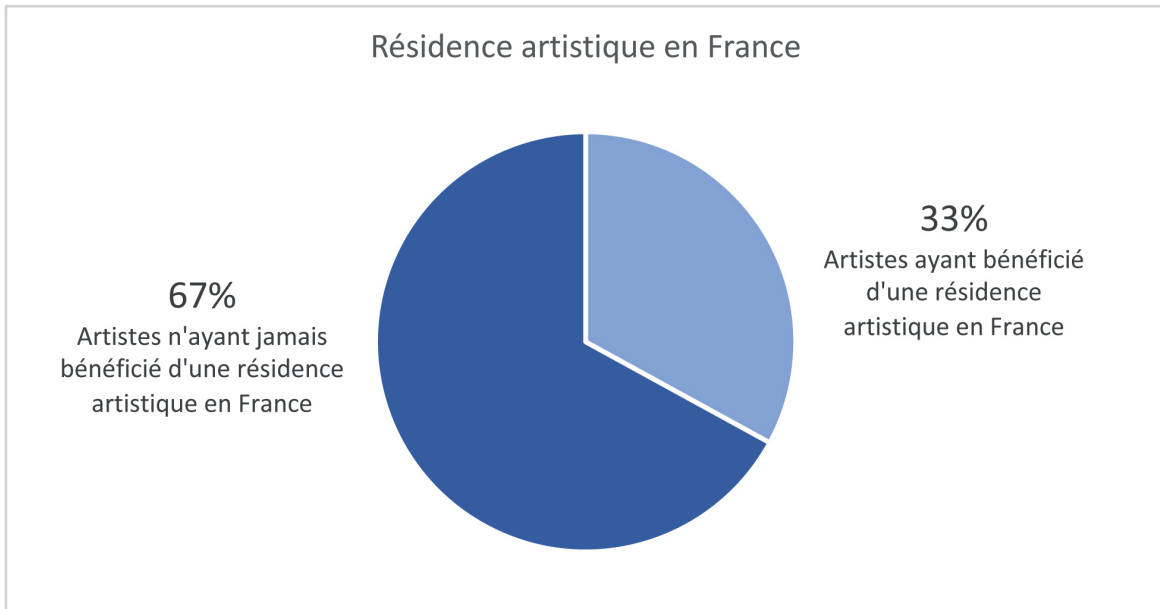


Au cours de ces trois dernières années, plus de la moitié des artistes vit principalement de sa pratique artistique en obtenant plus de trois quarts de ses revenus grâce à celle-ci.

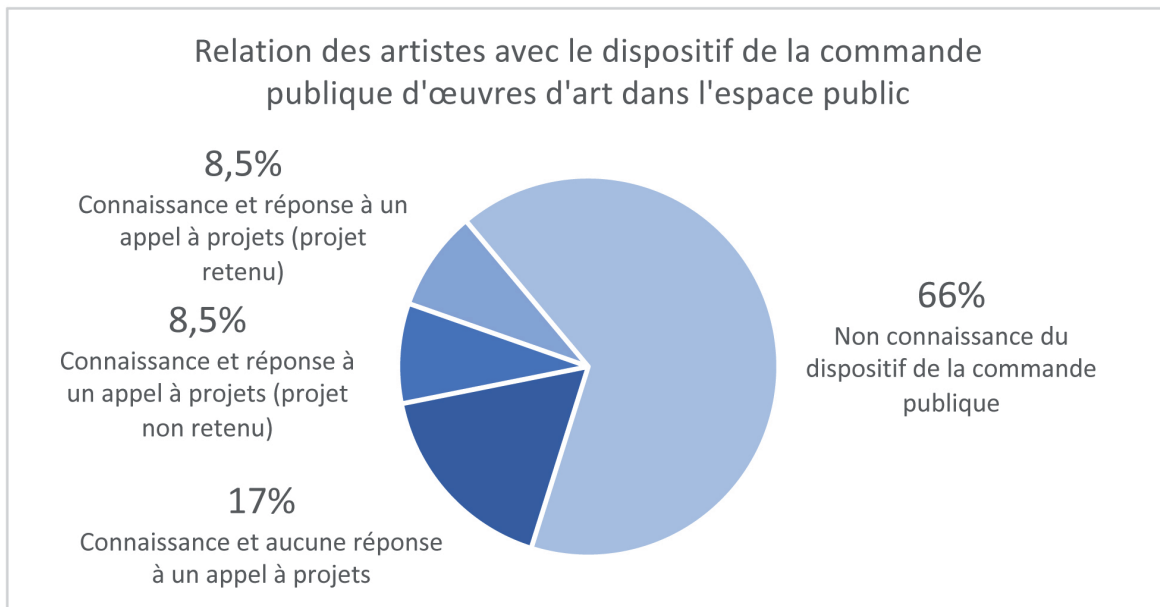


Un peu plus d'un tiers des artistes déclare être satisfait de sa situation économique.

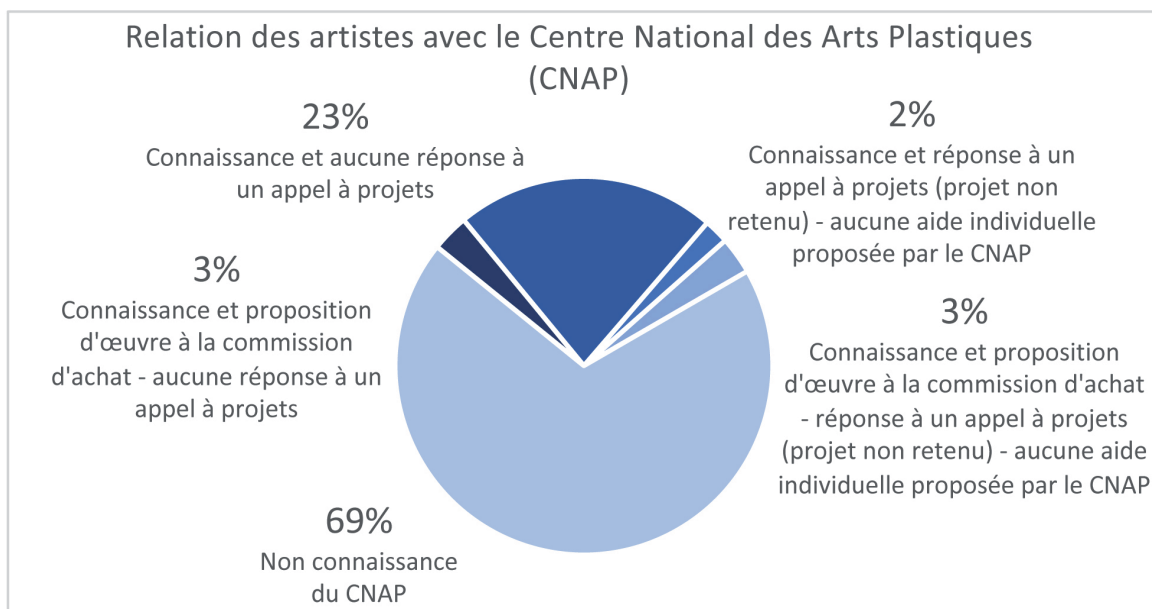
Achats, commandes publiques et aides à la création



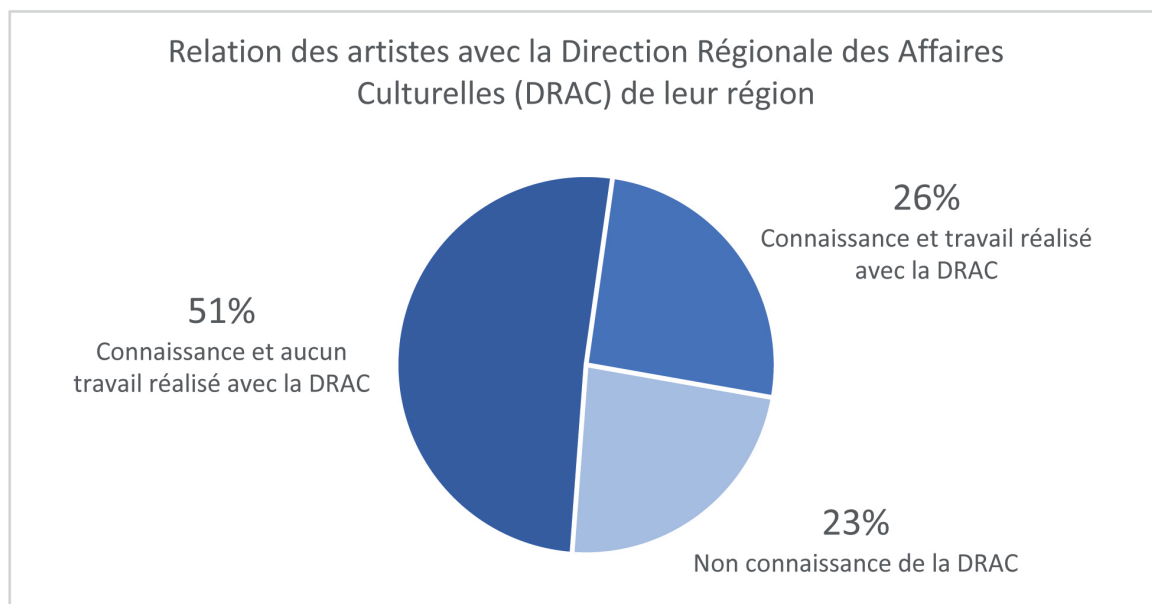
Un tiers des artistes a bénéficié d'une résidence artistique en France.



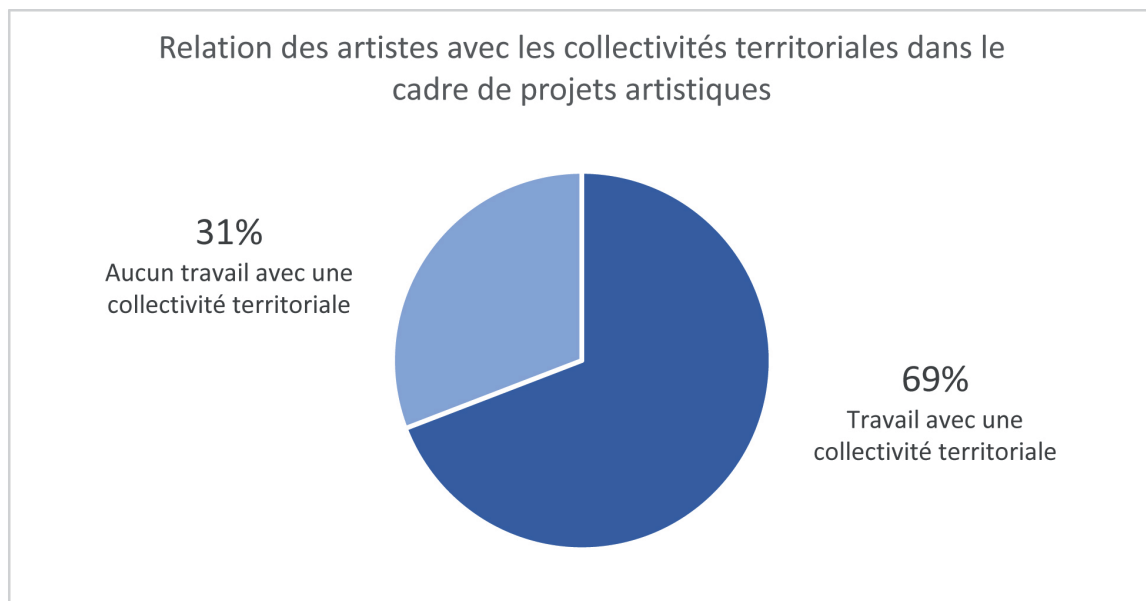
Le dispositif de la commande publique est très peu connu car seul un tiers des artistes environ le connaît, dont la moitié a répondu à un appel à projets. Quelques projets ont été retenus mais le nombre reste faible.



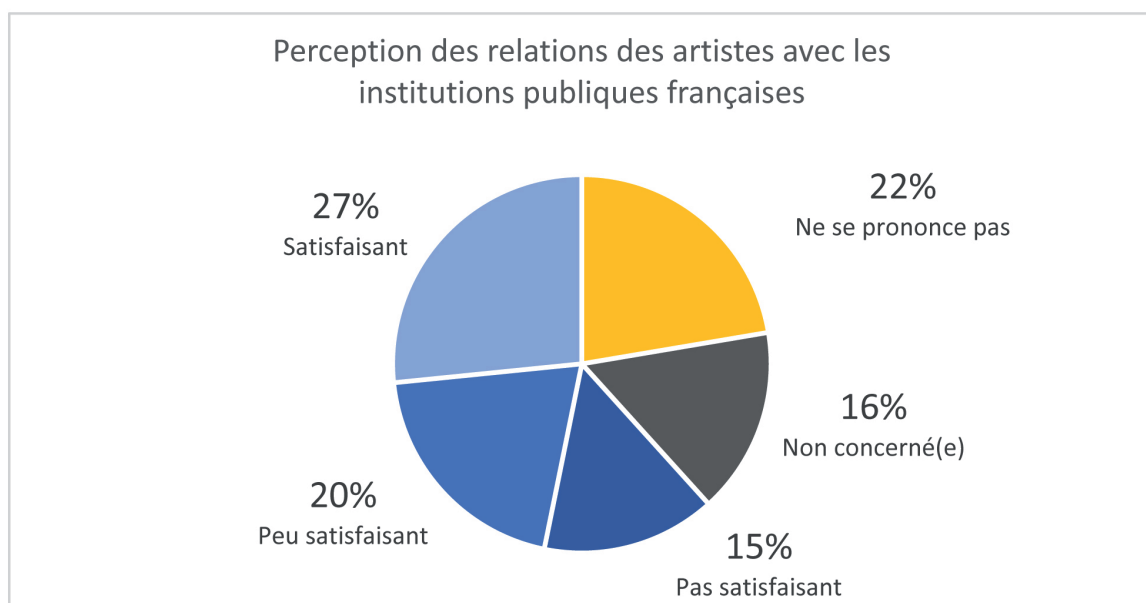
Plus de deux tiers des artistes ne connaissent pas le CNAP. Sur le tiers environ restant, une faible minorité a répondu à un appel à projets sans que le projet soit retenu. Aucun artiste n'a bénéficié d'une aide individuelle délivrée par le CNAP.



Plus de trois artistes sur quatre connaissent la Direction Régionale des Affaires Culturelles de leur région d'implantation. Mais seul un artiste sur quatre a collaboré avec ce service.



Un peu plus de deux tiers des artistes travaillent avec les collectivités territoriales dans le cadre de projets artistiques.



Environ un quart des artistes se dit satisfait de sa relation avec les institutions publiques. Une grande majorité des artistes a un avis mitigé, voire insatisfait.

Partenaires

Partenaires en France	Artistes collaborant avec le partenaire	
	Nombre d'artistes	Pourcentage
Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)	24	26%
Collectivités territoriales	65	69%
Autres partenaires publics	58	62%
Musées - centres culturels - mairies/municipalités	30	32%
Bailleurs sociaux	14	15%
Sociétés d'économie mixte	7	7%
Établissements scolaires	5	5%
Services de l'État (Ministères...)	3	3%
Hôpitaux	1	1%
Commission Européenne	1	1%
Non renseigné	12	13%
Partenaires privés	72	77%
Galleries d'art	30	32%
Entreprises	25	27%
Associations	5	5%
Établissements culturels - festivals	4	4%
Établissements privés	3	3%
Non renseigné	15	16%

Les artistes collaborent avec une grande diversité de partenaires, publics et privés. Dans le secteur public, les collectivités territoriales sont les principaux partenaires.

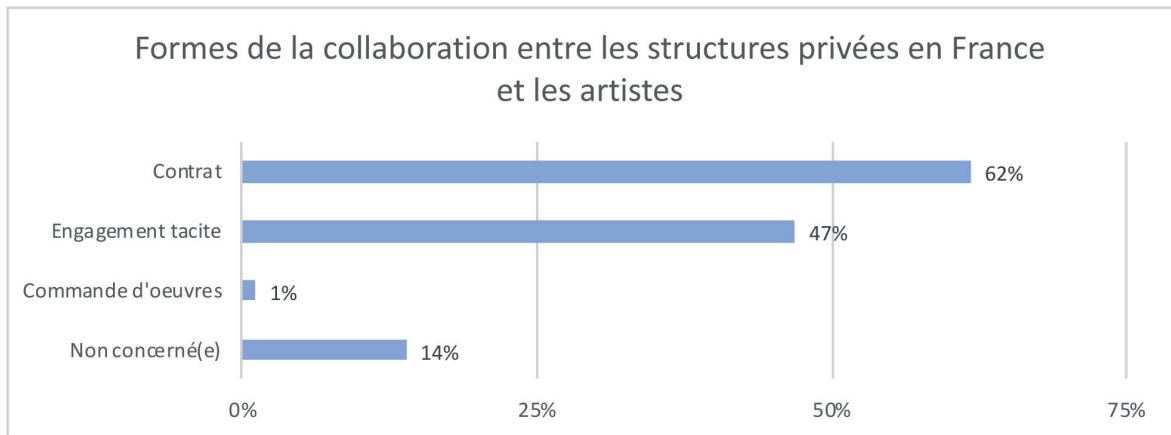
Partenaires à l'étranger

Artistes collaborant avec le partenaire

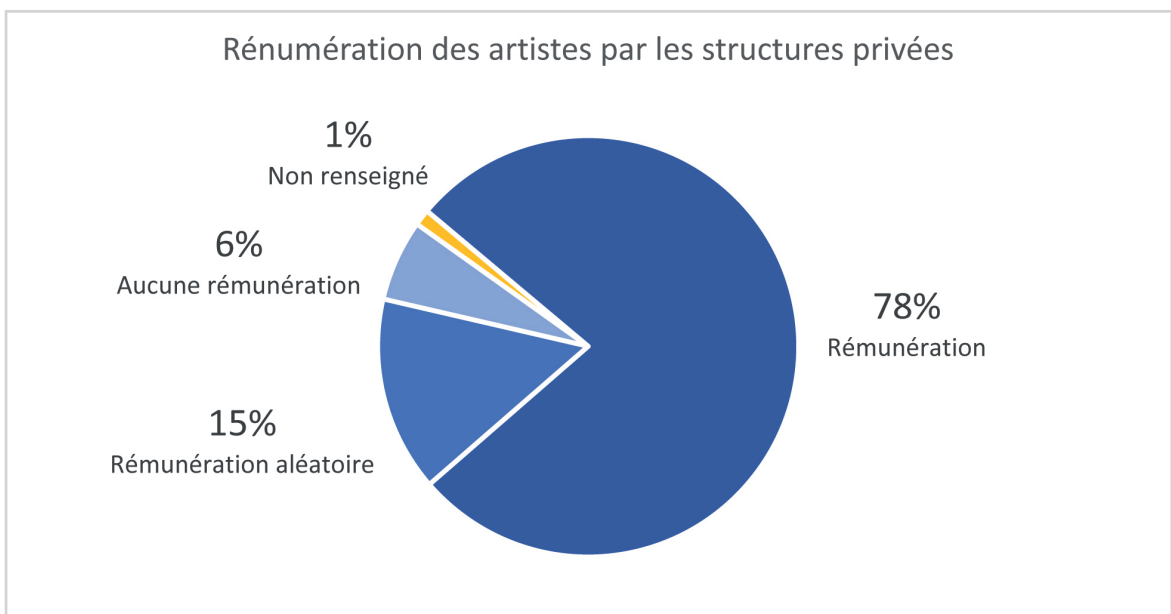
	Nombre d'artistes	Pourcentage
Résidences artistiques	37	39%
Hors Union européenne	30	32%
Union européenne	10	11%
Partenaires publics	28	30%
Instituts français	18	19%
Musées	5	5%
Ambassades/Consulats de France	3	3%
Organismes gouvernementaux étrangers	1	1%
Mairies/municipalités étrangères	1	1%
Non renseigné	5	5%
Partenaires privés	48	51%
Galleries d'art	20	21%
Établissements culturels - festivals	10	11%
Fondations	8	9%
Entreprises	5	5%
Musées privés	5	5%
Associations	3	3%
Autres	3	3%
Non renseigné	11	12%

Plus d'un tiers des artistes a déjà effectué une résidence artistique à l'étranger, majoritairement hors de l'Union européenne. Un peu moins d'un tiers a collaboré avec un partenaire public à l'étranger, et notamment les Instituts français. Environ la moitié des artistes a travaillé auprès de partenaires privés à l'étranger, en particulier avec les galeries d'art.

Droits d'auteur

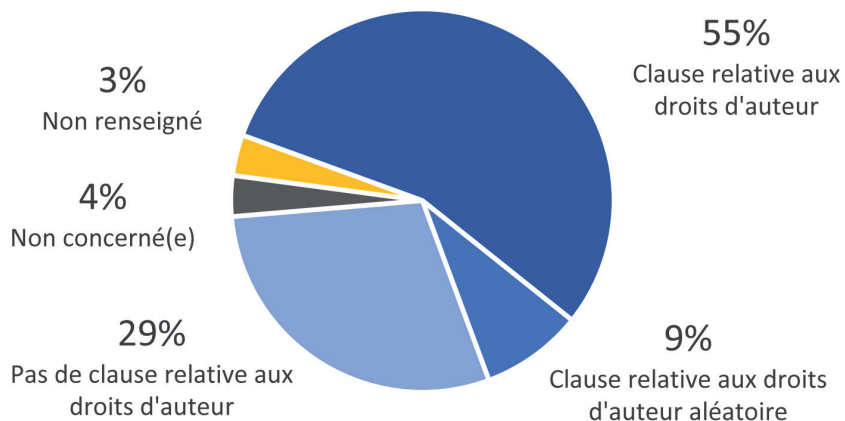


Près de deux tiers des artistes contractualisent avec les structures privées. Un peu moins de la moitié travaille également avec les structures privées par engagement tacite.



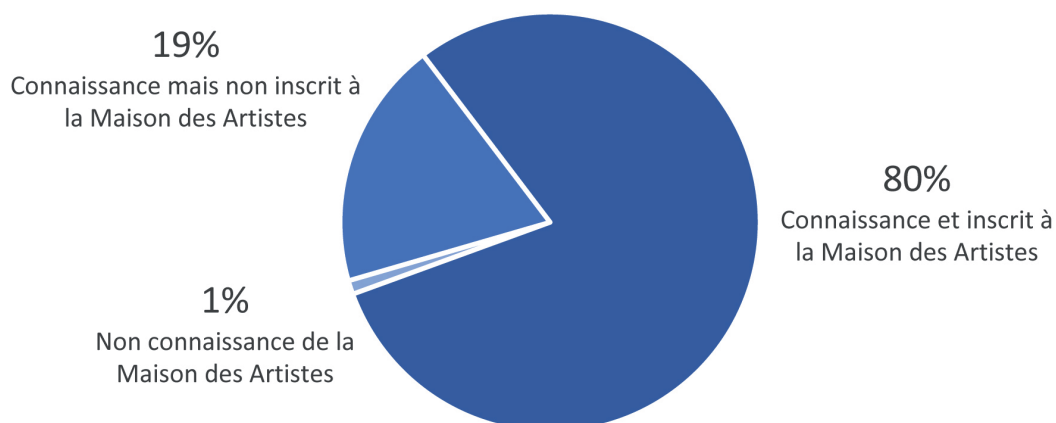
Environ trois quarts des artistes collaborant avec les structures privées sont systématiquement rémunérés. Nous ne savons néanmoins pas à quelle hauteur porte cette rémunération car nous n'avons pas posé cette question, jugée trop intrusive.

Clause relative aux droits d'auteurs dans le cadre d'une contractualisation avec une structure privée

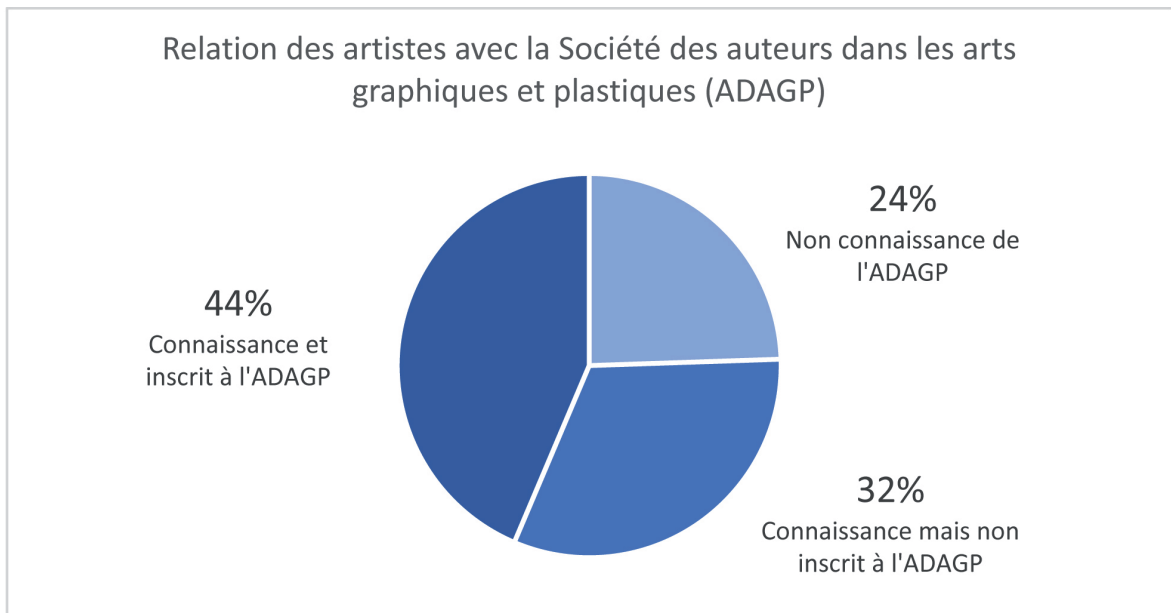


Une majorité des contrats avec les structures privées fait mention d'une clause relative aux droits d'auteur. Plus d'un tiers des contrats ne fait pas toujours mention de cette clause.

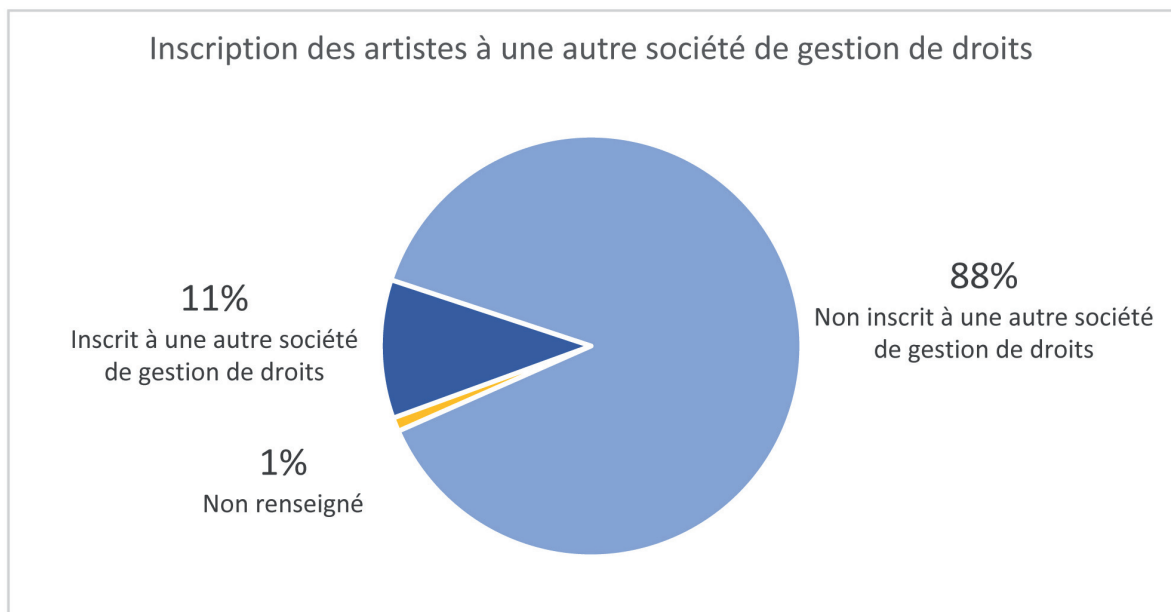
Relation des artistes avec la Maison des Artistes



La quasi-totalité des artistes connaît la Maison des Artistes. Plus de trois quarts des artistes y sont inscrits.



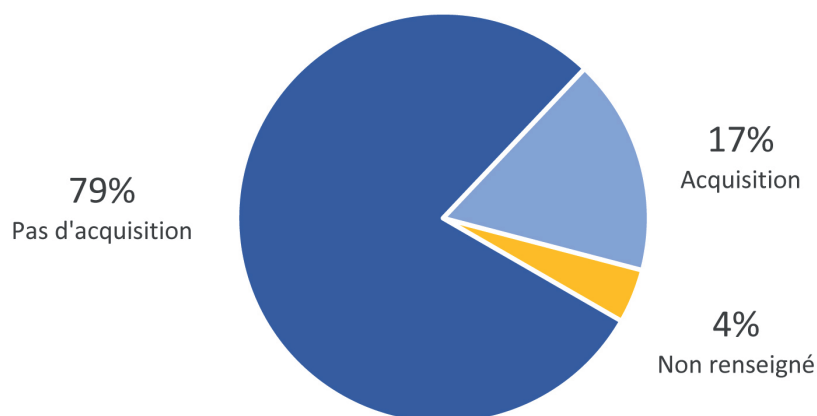
La Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques est connue par environ trois quarts des artistes. Moins de la moitié des artistes est inscrite à l'ADAGP.



Environ un artiste sur dix est inscrit à une autre société de gestion de droits, notamment la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM) et la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD)

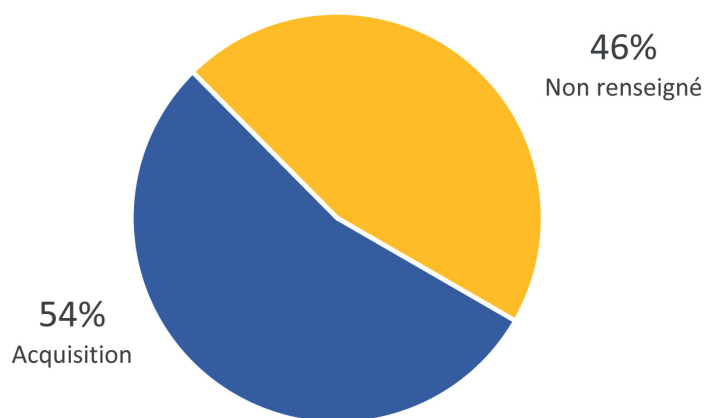
Collection, archivage et documentation

Acquisition des œuvres des artistes par une collection publique

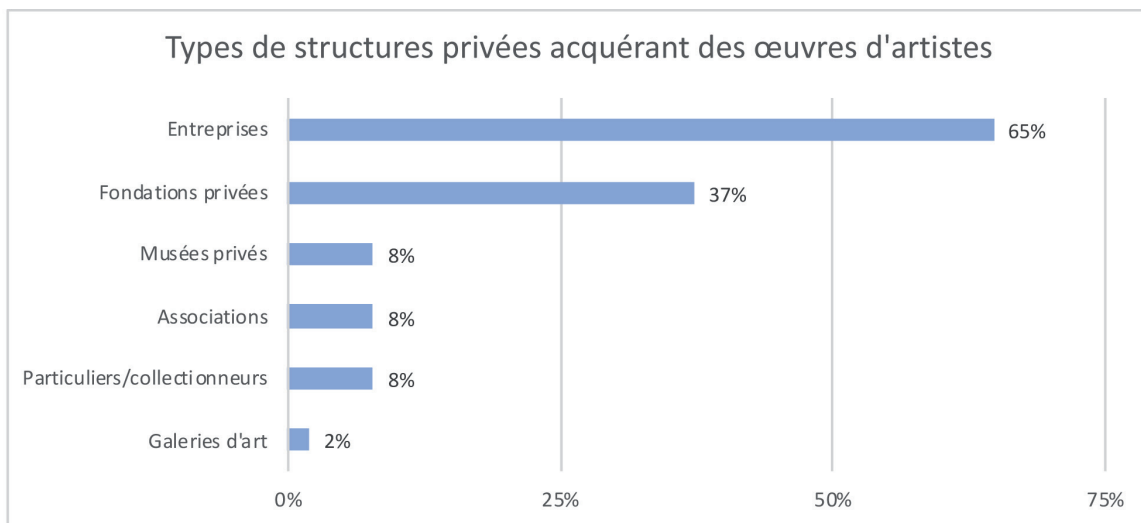


Moins d'un quart environ des artistes a vu une ou plusieurs de ses œuvres acquises par les collections publiques.

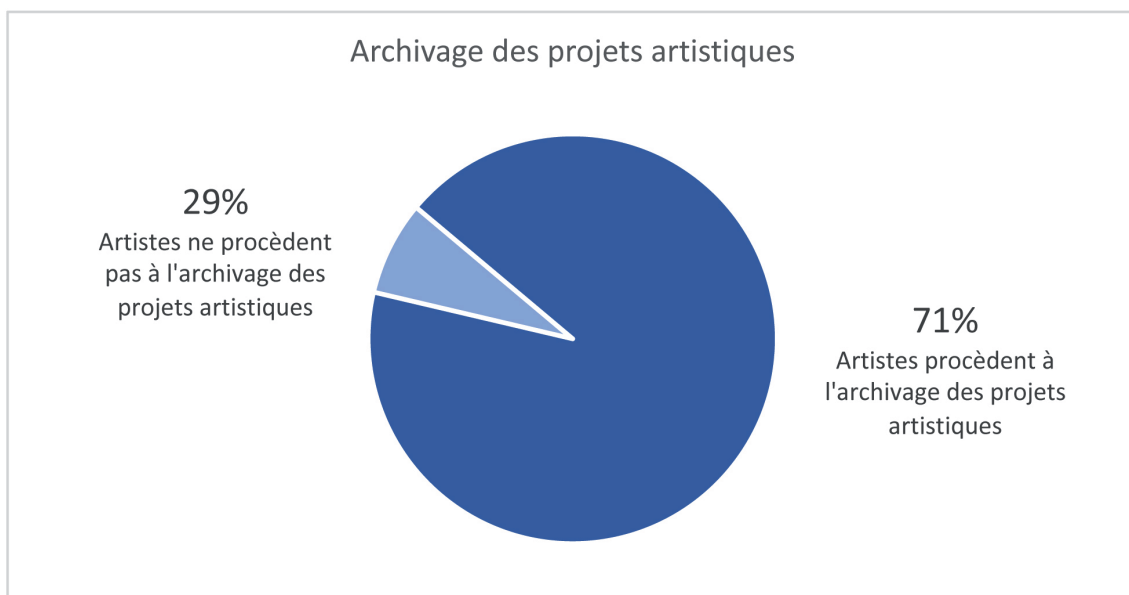
Acquisition des œuvres des artistes par une collection privée



Pour plus de la moitié des artistes, une ou plusieurs de ses œuvres ont été acquises par des collections privées. Les structures culturelles privées ont acquis davantage d'œuvres issues de l'art urbain que les collections publiques.

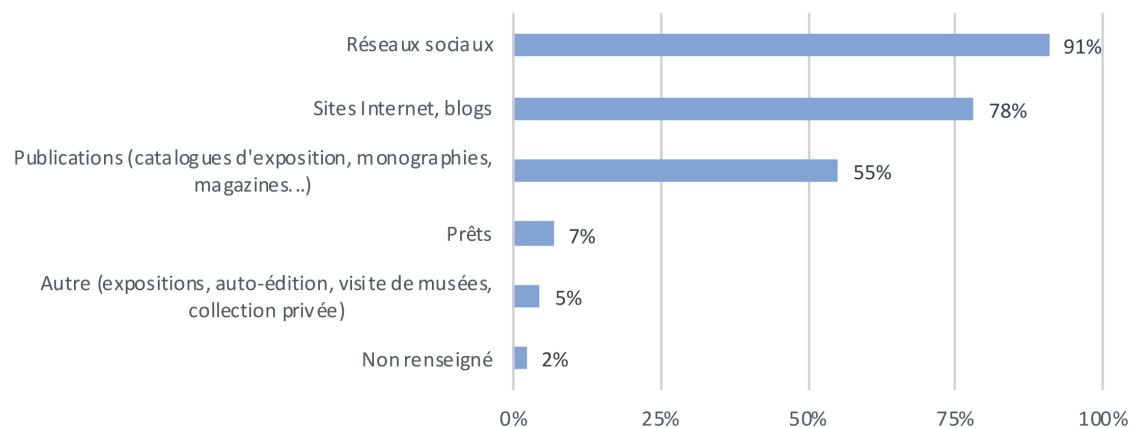


Les achats d'œuvres d'artistes sont principalement effectués par des entreprises et des fondations du secteur privé.



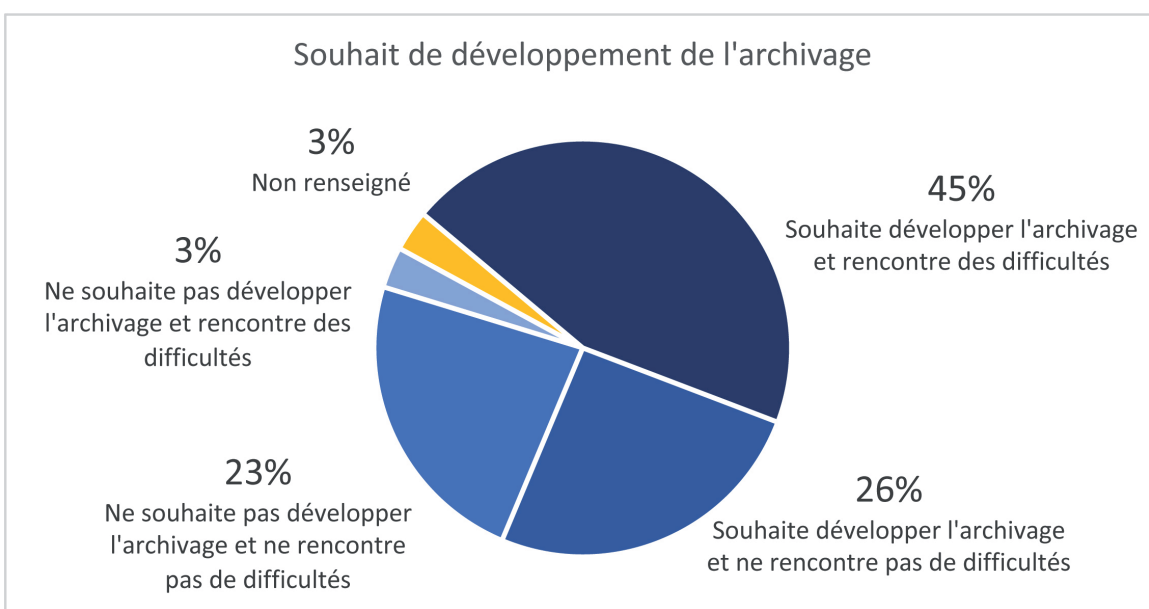
Presque trois quarts des artistes archivent leurs projets.

Moyens de partage de l'archivage par les artistes

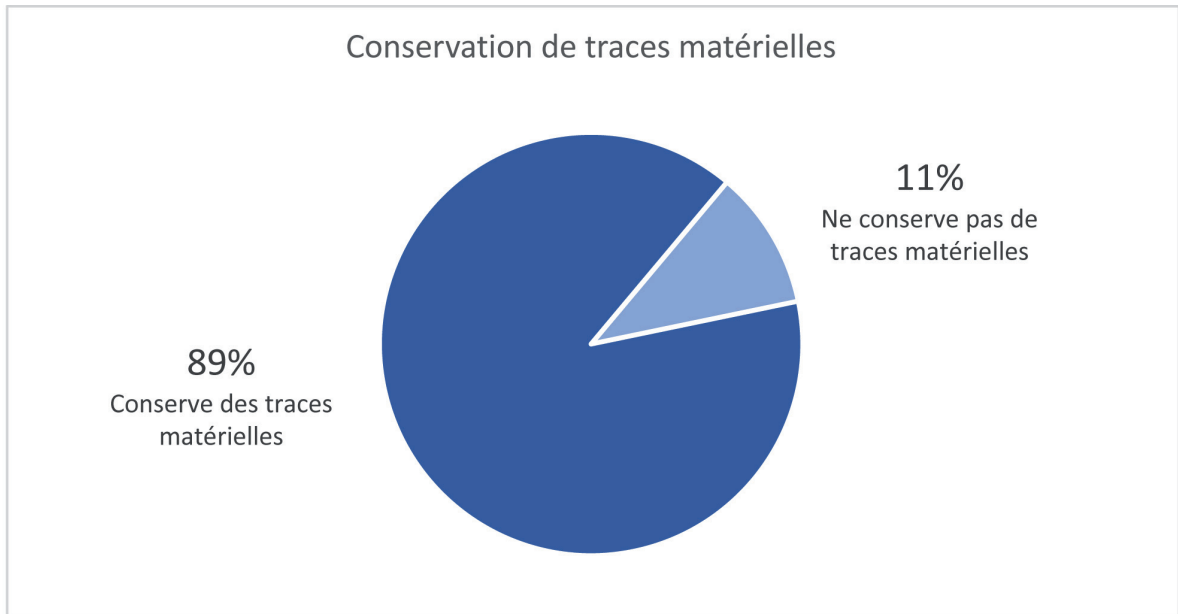


Une très grande majorité des artistes utilise le numérique pour partager ses archives. Environ la moitié effectue un archivage papier à travers la publication.

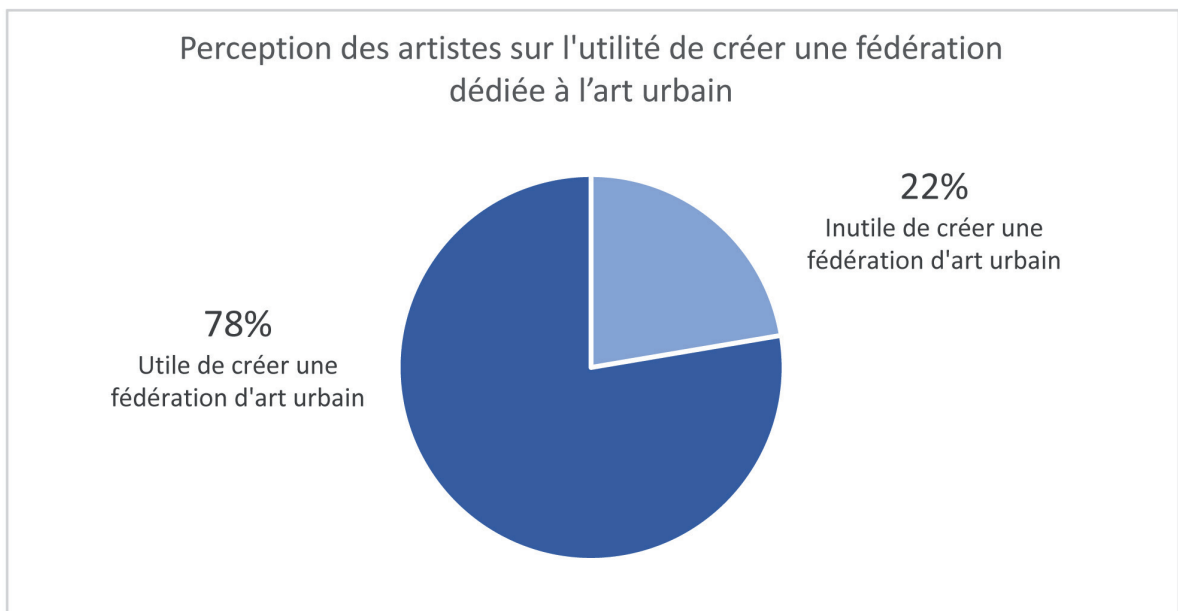
Souhait de développement de l'archivage



Environ trois artistes sur quatre souhaitent développer l'archivage et sur ces trois, deux rencontrent des difficultés. Les difficultés sont principalement dues au manque de moyens (financiers, humains et de compétences).



Une grande majorité des artistes conserve des traces matérielles de ses projets artistiques.



Un peu plus de trois quarts des artistes estiment qu'il est utile de créer une fédération dédiée à l'art urbain.

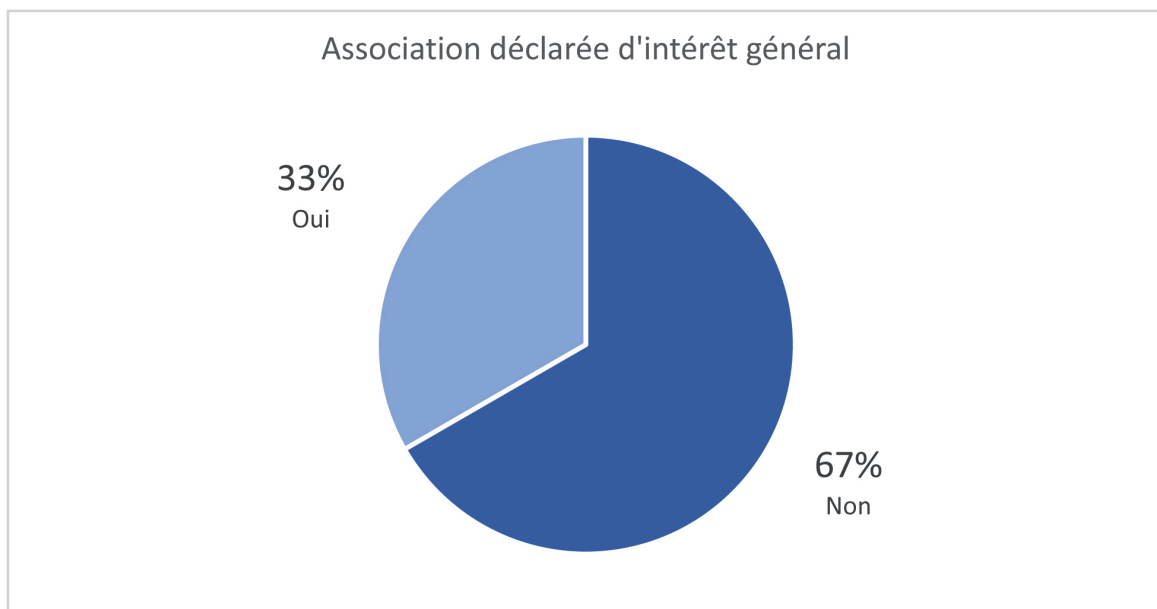
Résultats commentés du questionnaire adressé aux associations

Structures associatives ayant répondu au questionnaire

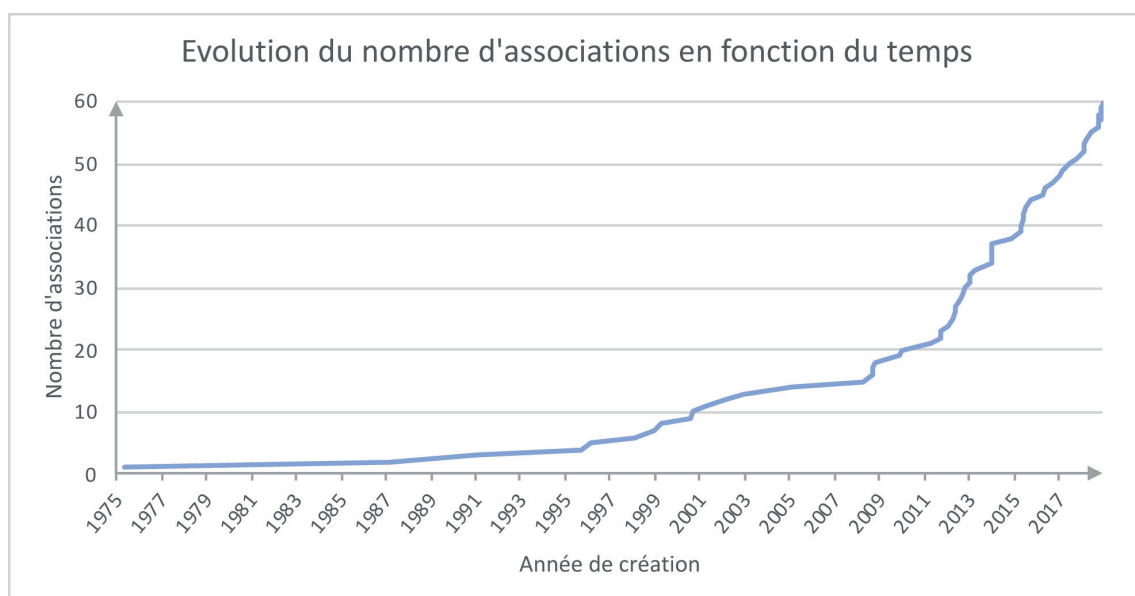
3Angles (Cherbourg)	Mister Freeze (Toulouse)
Alchemist (Bordeaux)	Le M.U.R. (Paris)
AMC & Les Tontons Tourneurs (Mondeville)	Le M.U.R. XIII (Paris)
Art Azoï (Paris)	Le MUR 93 (Saint-Denis)
Art en ville (Paris)	Le MUR Épinal (Épinal)
ART'MURS (Champigny-sur-Marne)	Le M.U.R Grenoble (Grenoble)
L'Art prend la rue ! (Vannes)	Le MUR Mulhouse (Mulhouse)
Association Praxis (Spacejunk Bayonne) (Bayonne)	Le MUR Nancy (Nancy)
Les ateliers de l'étoile (Vernou-sur-Brenne)	Le M.U.R Saint Étienne (Saint-Étienne)
Centre Paris Anim' Ken Saro-Wiwa (Paris)	Pick Up Production (Nantes)
Cheminement(s) (Saint-Paul – La Réunion)	Pixo Asso (Paris)
Collectif Renart (Lille)	Planète Émergences (Marseille)
Collection Hangar 107 (Rouen)	Plus de Couleurs (Nantes)
Comité d'animation de Crissay-sur-Manse (Graffeurs au château) (Crissay-sur-Manse)	Pôle Magnetic (Bordeaux)
La Constellation (Grigny)	Prémudanse (Clermont-Ferrand)
Cultures Pas Sages (Paris)	Quartier Monde (Paris)
Emmetrop (Bourges)	Réseau Friche (Paris)
Epsilone (Lille)	Riofluo (Saint-Ouen)
Les femmes à barbe (Uzerche)	Shandynamiques (Rivesaltes)
La Fourmi-e (Rostrenen)	Spacejunk Lyon (Lyon)
Les Frères Coulores (Bordeaux)	Le SPOT (Nîmes)
Graffiteam (Rennes)	Spray club (Strasbourg)
GFR (Paris)	Street Art City (Lurcy-Lévis)
Le Grand Jeu (Paris)	Street Art Sans Frontières (Saint-Nazaire)
L'Horloge Jaune (Paris)	TROI3 (Lyon)
In Colmar We Pulse! (Colmar)	Unwhite it. (Mouans Sartoux)
Juste Ici (Besançon)	UPDATERS Association (Biarritz)
Juxtapoz (Marseille)	V3m (Paris)
La Lune en Parachute (Épinal)	La Voie de L'écrit (Lyon)
Méta 2 (Marseille)	Zutique Productions (Dijon)

À propos des associations

Le questionnaire a été envoyé à plus de 120 associations du secteur de l'art urbain. Parmi elles, 60 ont répondu. Ci-dessous les résultats des réponses à ce questionnaire. Nous avons généralement opté pour une présentation en pourcentage, avec comme valeur absolue les 60 réponses qui correspondent à 100%. Aussi, lorsqu'il est mentionné « associations » dans le corps de texte, cela concerne uniquement les associations participantes.

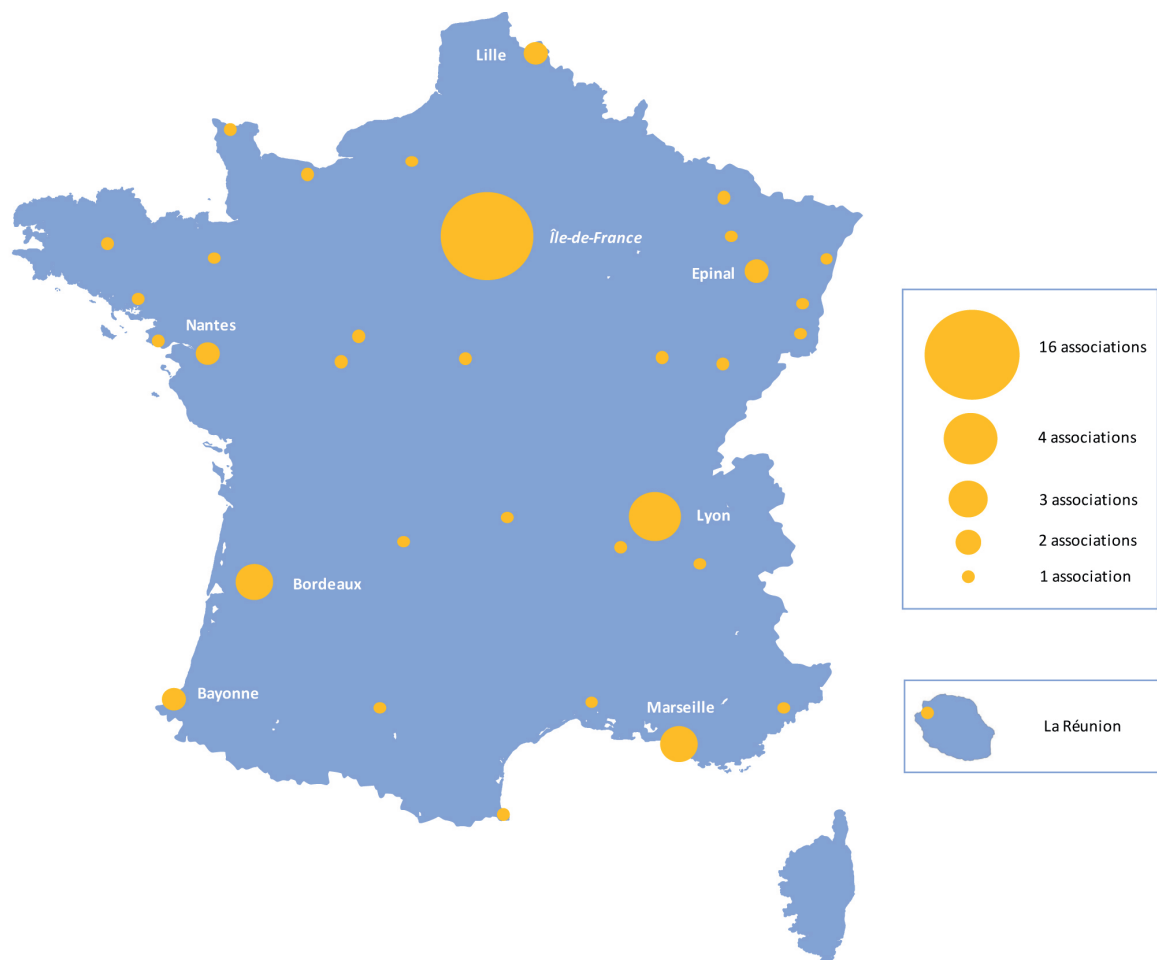


Un tiers des associations questionnées sont des associations d'intérêt général.



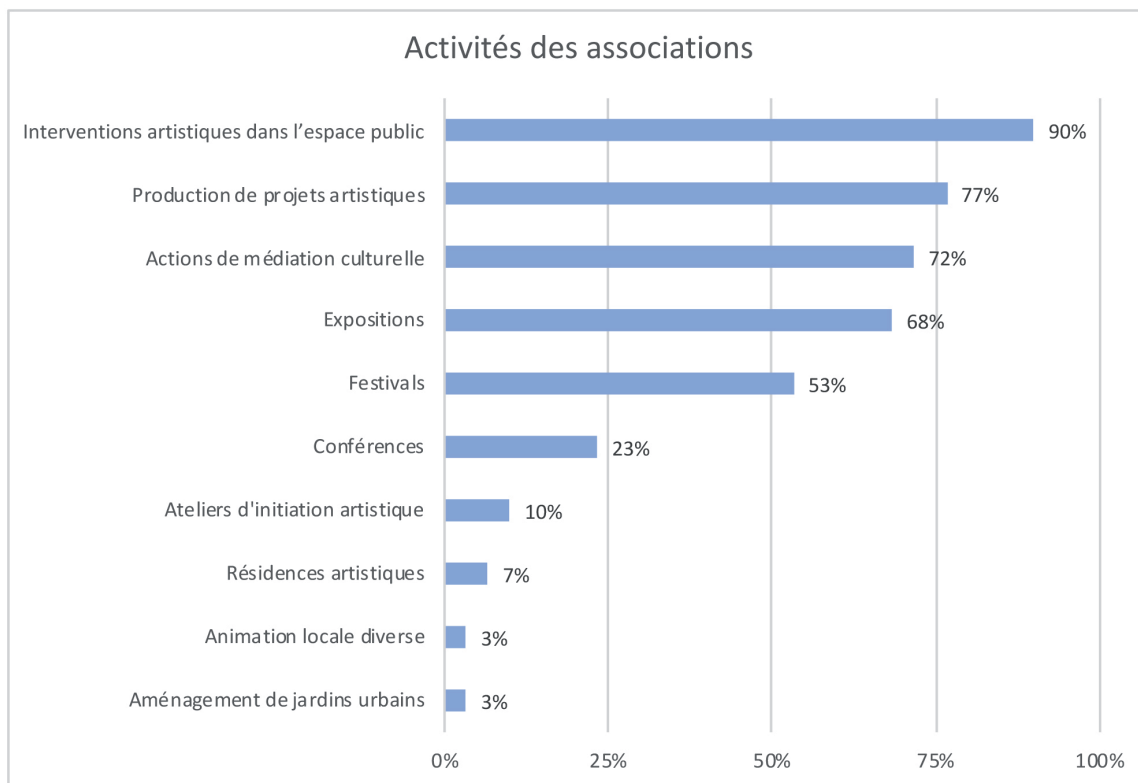
Le nombre d'associations dédiées à l'art urbain est de plus en plus conséquent, avec une forte augmentation de leur nombre depuis le début des années 2000 (à corréliser avec les expositions «*Tag au Grand Palais*» au Grand Palais en 2009, «*Né dans la rue – Graffiti*» fondation Cartier 2009, «*La Tour Paris 13*» galerie Itinérance en 2013).

En moyenne, plus de quatre associations voient le jour chaque année depuis dix ans. Loin d'être exhaustifs, ces résultats mettent en lumière une tendance à la hausse des besoins, entraînant la création de structures pour y répondre.

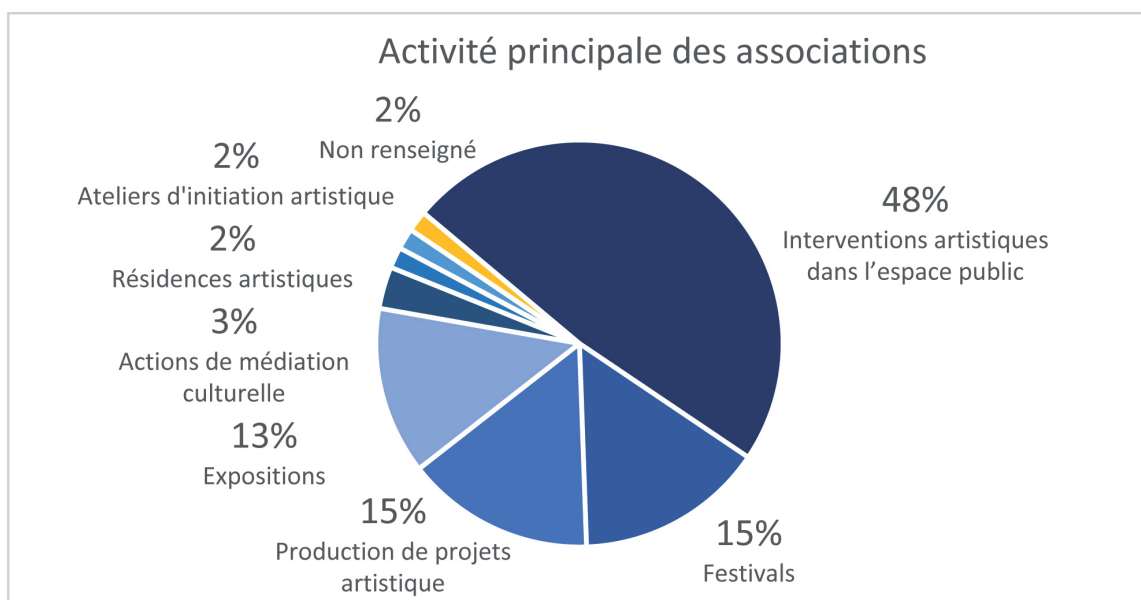


Nous remarquons une concentration d'associations dans les zones à forte concentration urbaine. Une majorité de ces associations est installée en Île-de-France et dans les villes de Lyon, Bordeaux et Marseille.

Activités et modes de fonctionnement



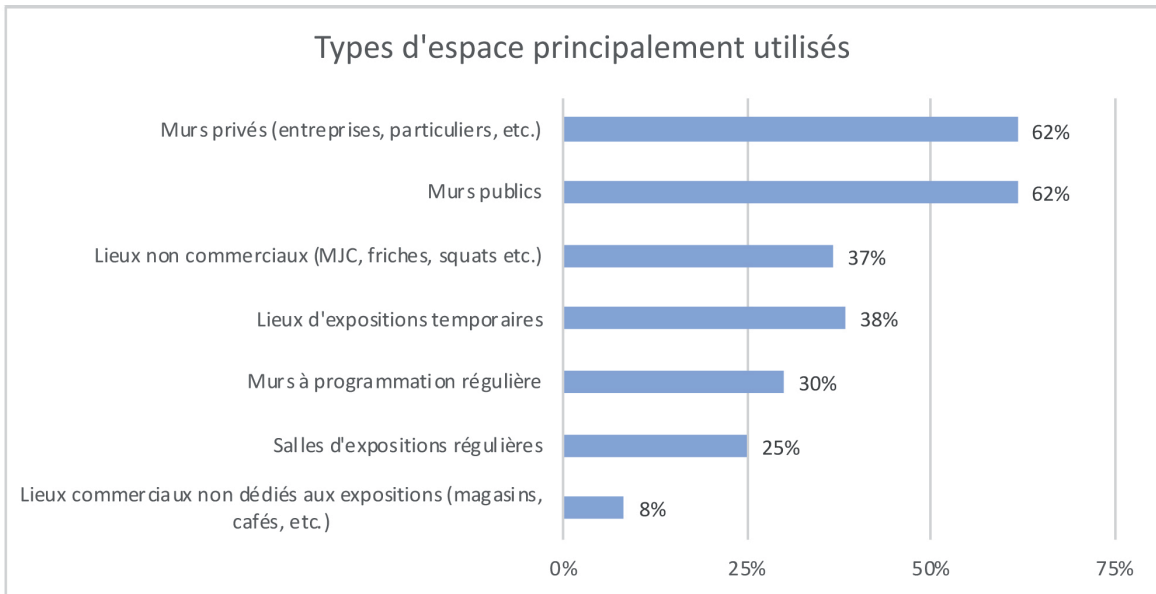
Les résultats ici démontrent la pluralité des activités des associations. La grande majorité des associations réalise des interventions artistiques dans l'espace public (murs à programmation régulière, façades pérennes, murs éphémères, etc.). On s'aperçoit que près des trois quarts réalisent des actions de médiation culturelle auprès de différents publics.



Parmi les associations qui réalisent des interventions artistiques dans l'espace public, environ la moitié d'entre elles la citent comme activité principale. On peut préciser ici qu'environ deux tiers des associations ont pour activité principale les interventions artistiques dans l'espace public.

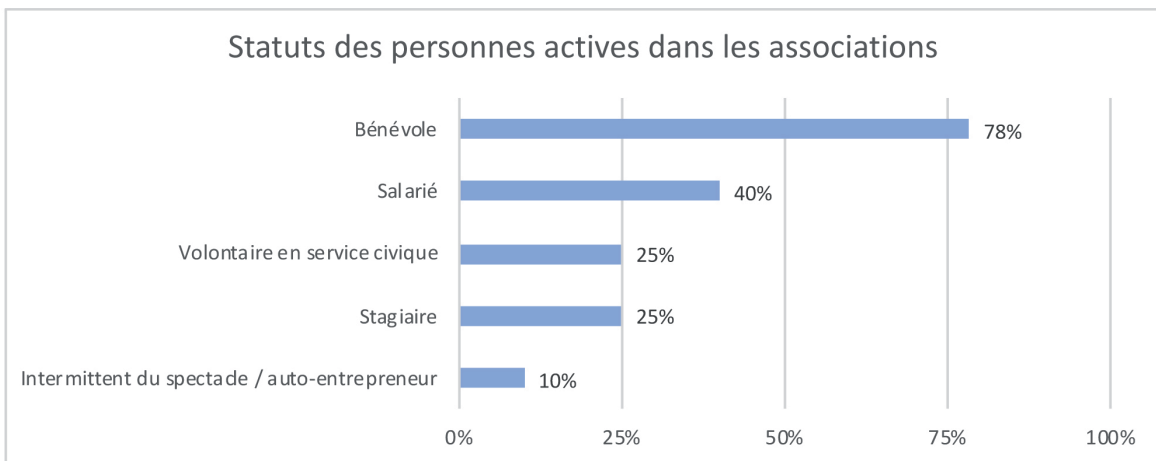
Fréquence de l'activité principale	Associations	
	Nombre d'associations	Pourcentage
Quotidienne	3	1%
Hebdomadaire	6	10%
Bimensuelle	5	8%
Mensuelle	17	28%
Bimestrielle	1	2%
Trimestrielle	7	12%
Bisannuelle	4	7%
Annuelle	13	22%
Fréquence irrégulière	4	7%

La fréquence d'activité principale des associations reste très variée. Un peu moins de la moitié a une fréquence d'activité mensuelle ou annuelle.



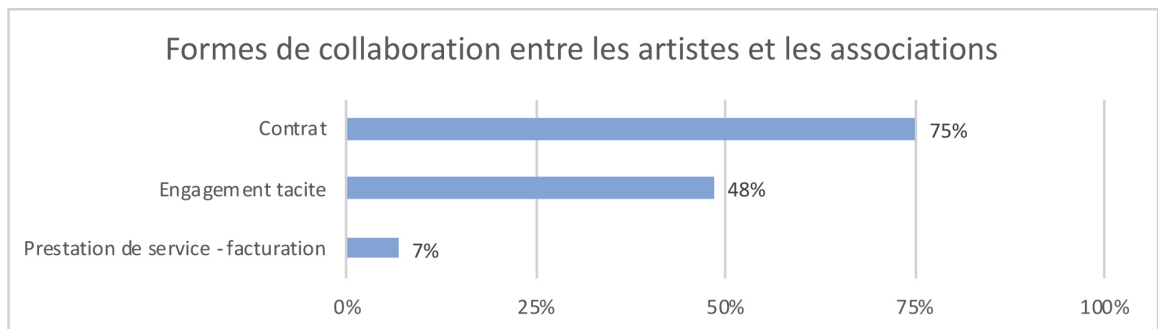
Plus de la moitié des associations investit l'espace des murs, publics et privés, pour la réalisation de ses projets. Environ un tiers intervient dans des lieux non commerciaux et/ou investit des lieux d'expositions temporaires.

Nous constatons qu'un certain nombre d'associations maintient une activité régulière en gérant un mur à programmation régulière et/ou une salle d'exposition régulière.

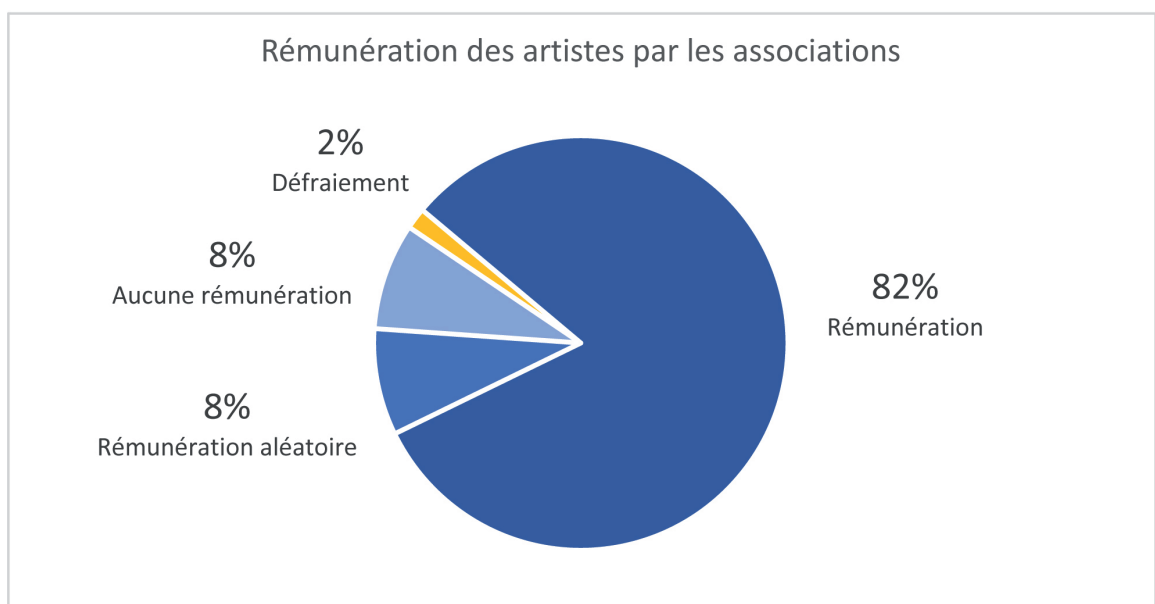


Environ trois quarts des associations fonctionnent avec des bénévoles. Moins de la moitié des associations emploie des salariés, des volontaires en service civique ou des stagiaires.

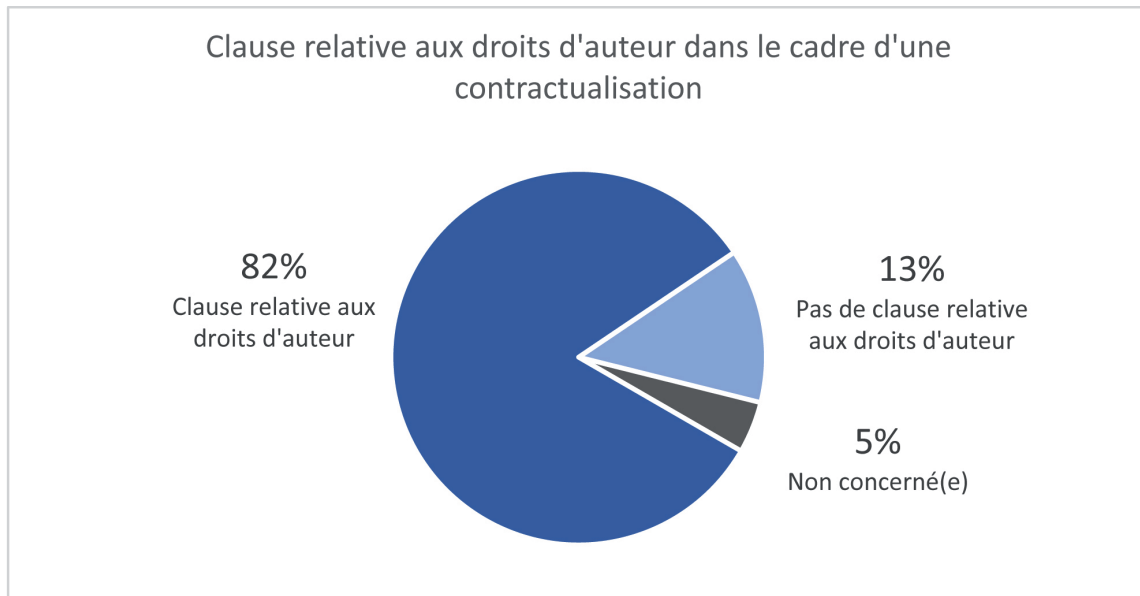
Ces résultats soulignent la difficulté des associations à obtenir des budgets de fonctionnement pour leurs structures afin d'embaucher des salariés.



Dans le cadre de leur collaboration avec les artistes, près de trois quarts des associations établissent des contrats. Environ la moitié des associations fonctionne par engagement tacite avec les artistes.

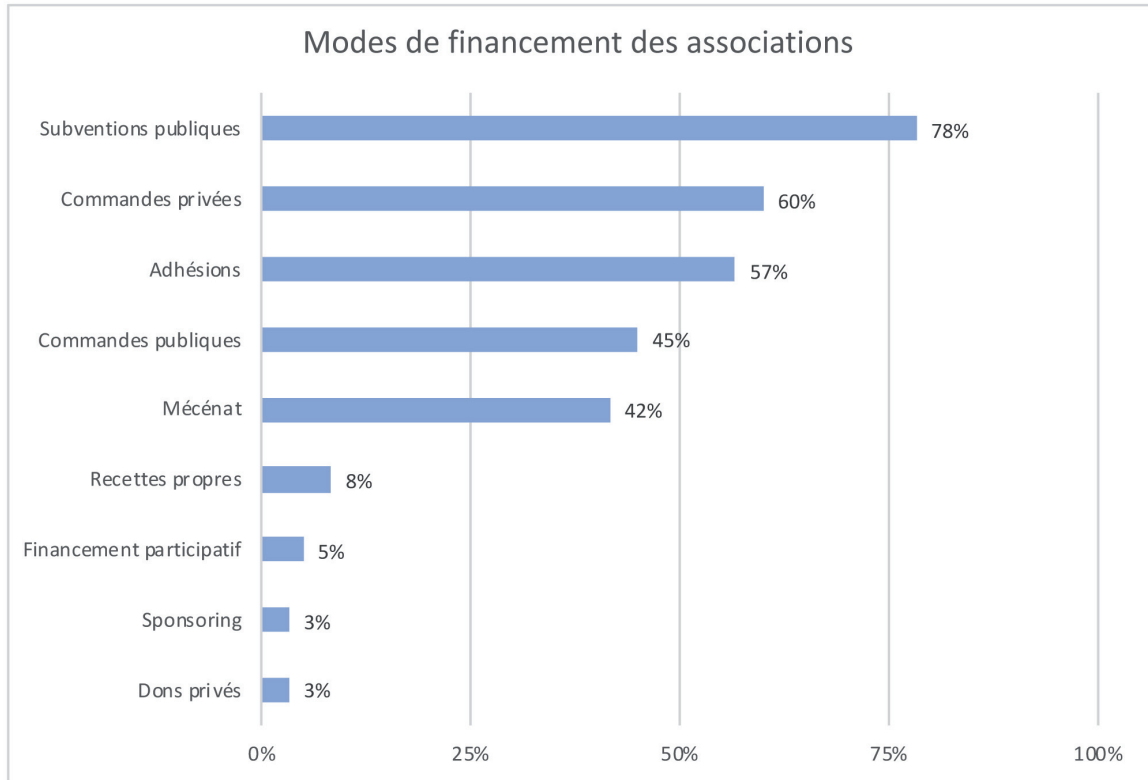


Dans le cadre d'une contractualisation, plus de trois quarts des associations rémunèrent les artistes.

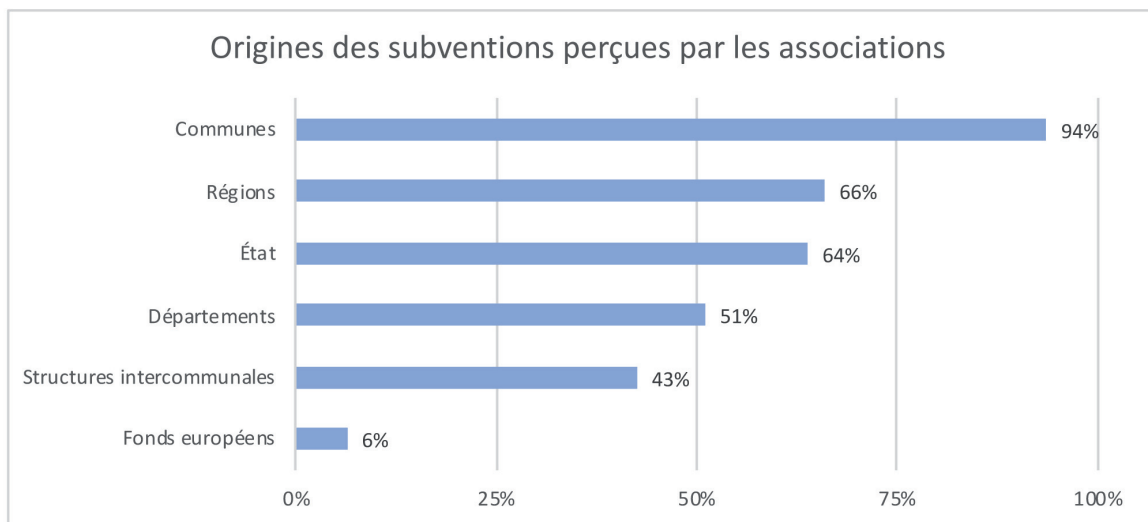


Lors d'une contractualisation, plus de trois quarts des associations portent une clause relative aux droits d'auteur.

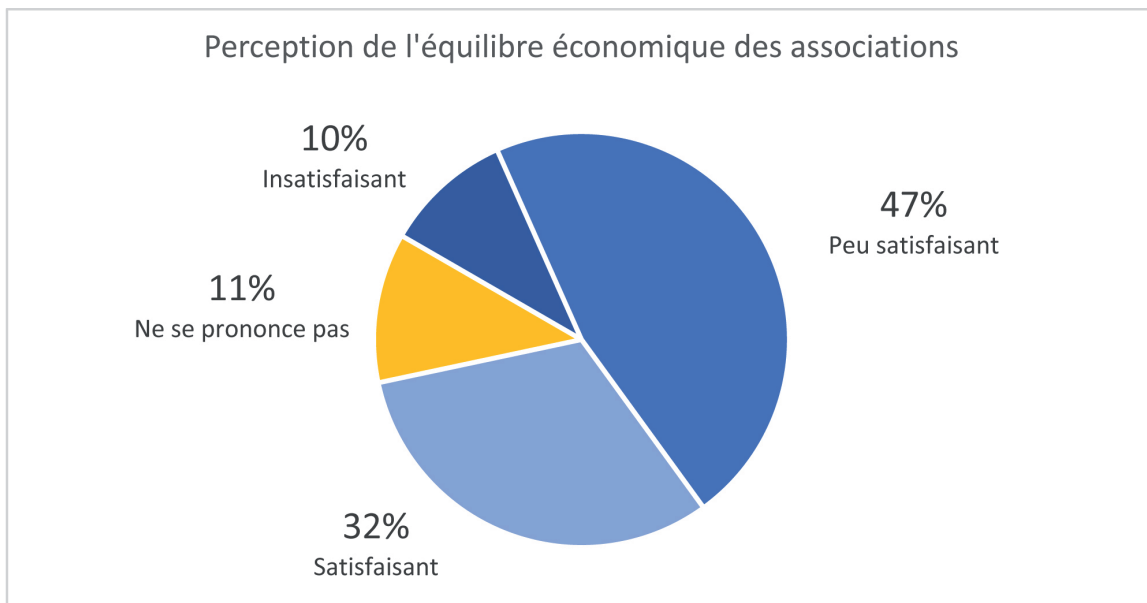
Activités et modes de financement



Les modes de financement des associations sont très variés. Les subventions publiques restent importantes, néanmoins d'autres modes de financement se développent.

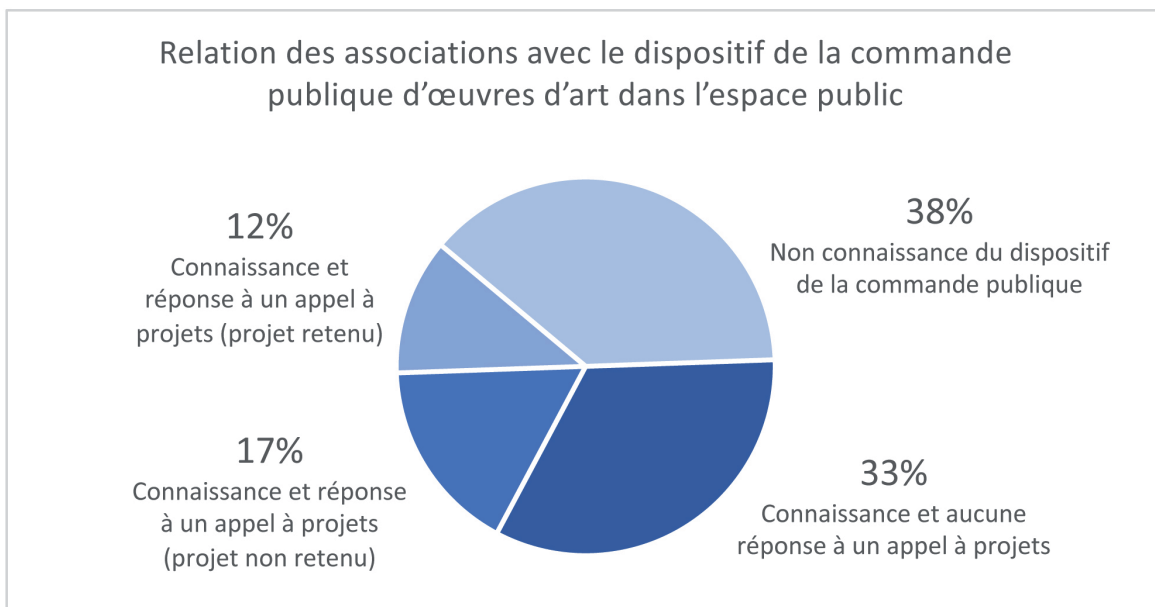


Les communes subventionnent presque l'ensemble des associations. *A contrario*, les subventions de l'Union européenne sont quasiment absentes.

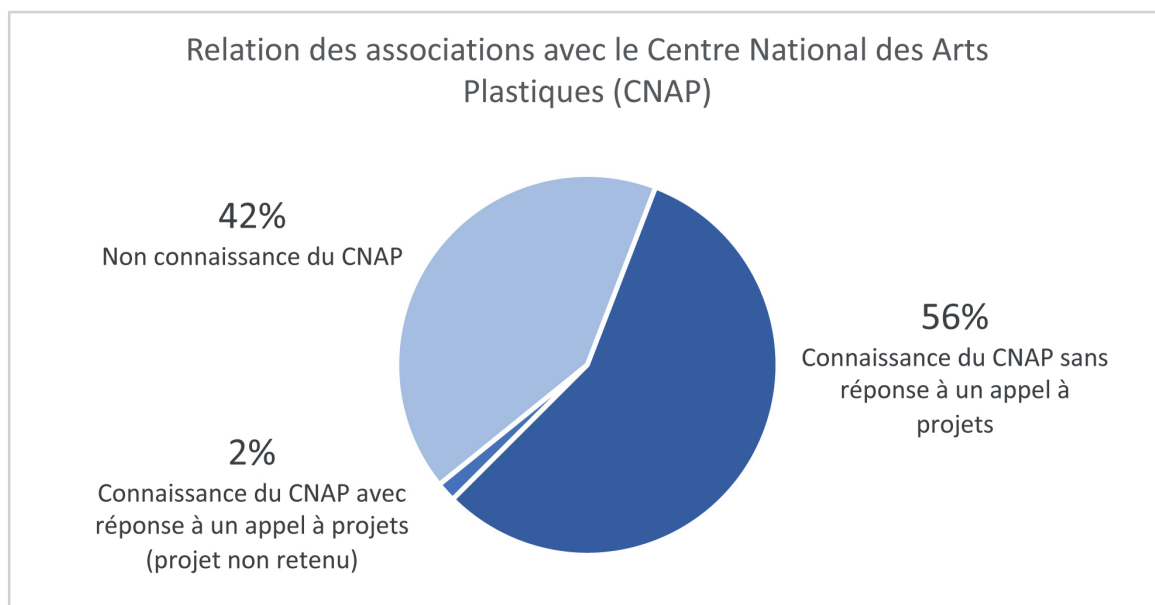


La majorité des associations a une perception relativement positive de son équilibre économique. En effet, un tiers d'entre elles déclare être satisfait et environ la moitié peu satisfaite. Une minorité des associations ne se prononce pas sur cette question.

Achats, commandes publiques et aides à la création

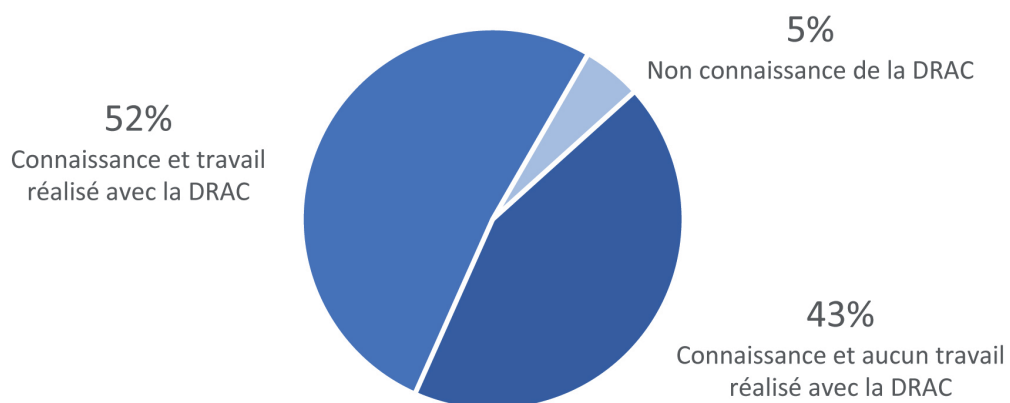


Environ deux tiers des associations connaissent le dispositif de la commande publique. Une minorité a réalisé des projets aboutis dans ce cadre.



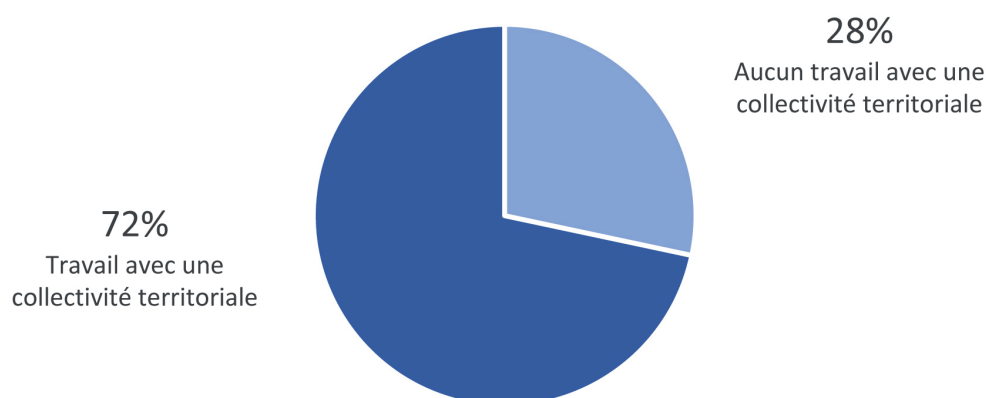
Environ trois cinquièmes des associations connaissent le CNAP. Parmi ces associations, aucune n'a proposé d'œuvre à la commission d'achat et seulement deux ont répondu à un appel à projets, sans être retenues.

Relation des associations avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de leur région d'implantation

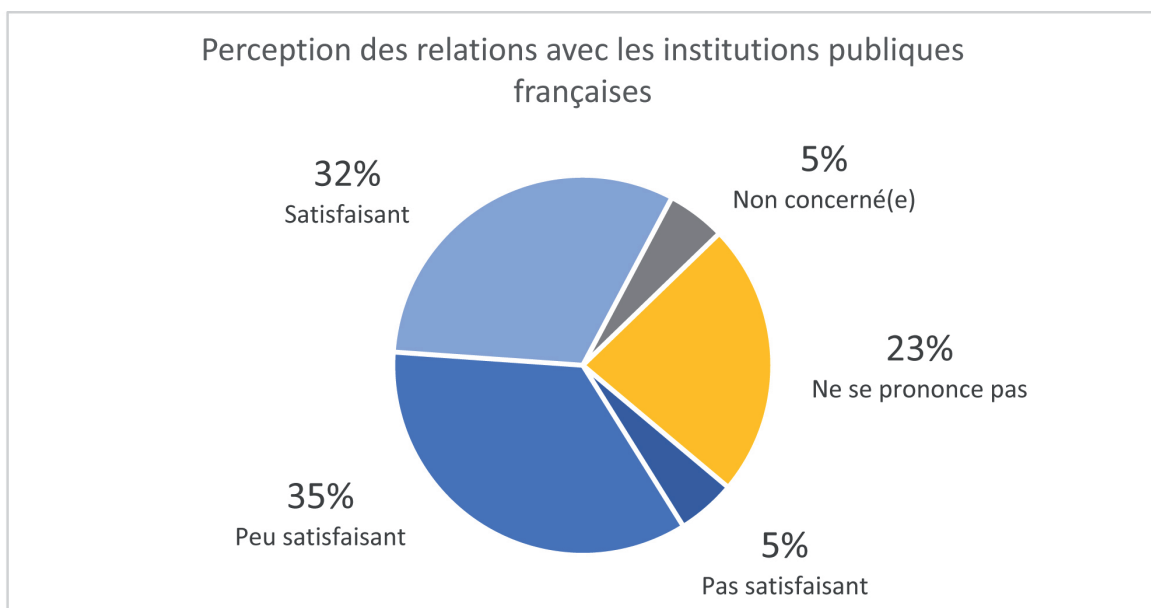


La quasi totalité des associations connaît la DRAC de leur région d'implantation. Plus de la moitié travaille ou a déjà travaillé avec elle.

Relation des associations avec les collectivités territoriales dans le cadre de projets artistiques



Près des trois quarts des associations travaillent ou ont travaillé avec des collectivités territoriales.



En moyenne, les associations sont peu satisfaites de leurs relations avec les institutions publiques. Environ un tiers est satisfait.

Partenaires

Partenaires en France

Associations collaborant avec le partenaire

	Nombre d'associations	Pourcentage
Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)	31	52%
Collectivités territoriales	43	72%
Autres partenaires publics	44	73%
Bailleurs sociaux	22	37%
Musées - centres culturels - mairies/municipalités	16	27%
Sociétés d'économie mixte	9	15%
Établissements scolaires	3	5%
Établissements publics d'aménagement	2	3%
Non renseigné	4	7%
Partenaires privés	39	65%
Entreprises	20	33%
Fondations	7	12%
Établissements privés	5	8%
Autre	1	2%
Non renseigné	6	10%

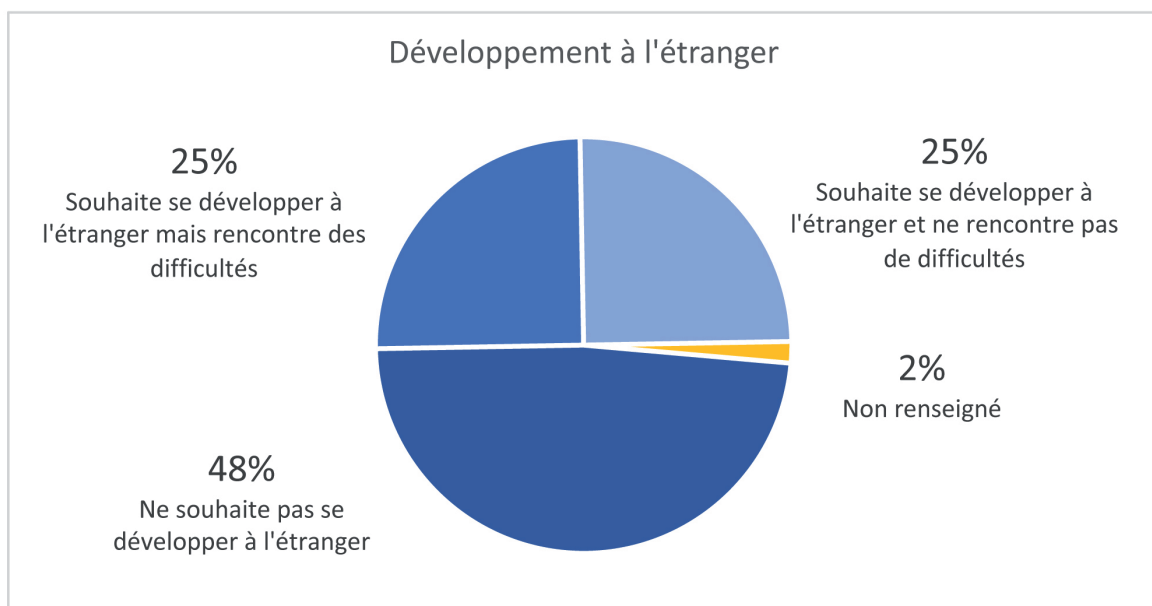
Environ trois quarts des associations ont collaboré avec des partenaires publics en France dont la moitié avec des bailleurs sociaux.

Partenaires à l'étranger

Associations collaborant avec le partenaire

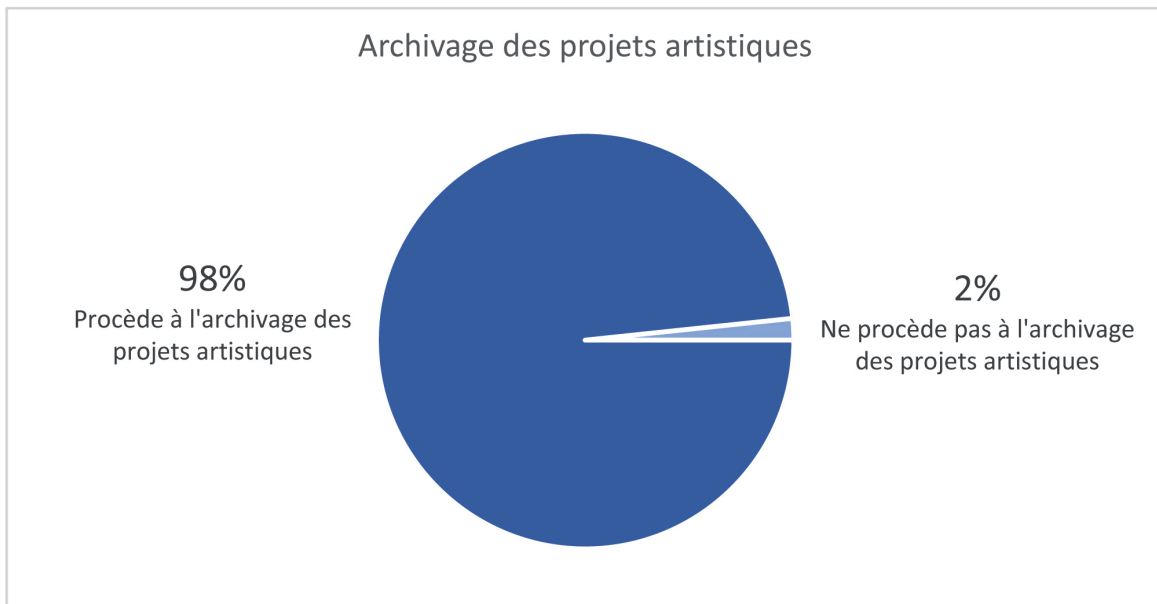
	Nombre d'associations	Pourcentage
Partenaires publics	14	23%
Instituts français	9	15%
Consulats	4	7%
Institutions étrangères	3	5%
Non renseigné	1	2%
Partenaires privés	10	17%
Entreprises	3	5%
Fondations	3	5%
Centres culturels - festivals	2	3%
Associations	1	2%
Non renseigné	4	7%

Un cinquième des associations a travaillé auprès de partenaires publics à l'étranger, en particulier avec les Instituts français.

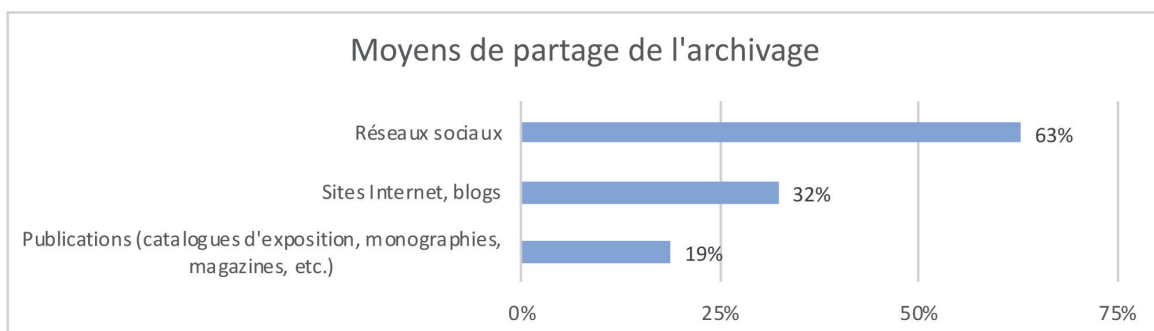


La moitié des associations souhaite développer son activité à l'étranger.

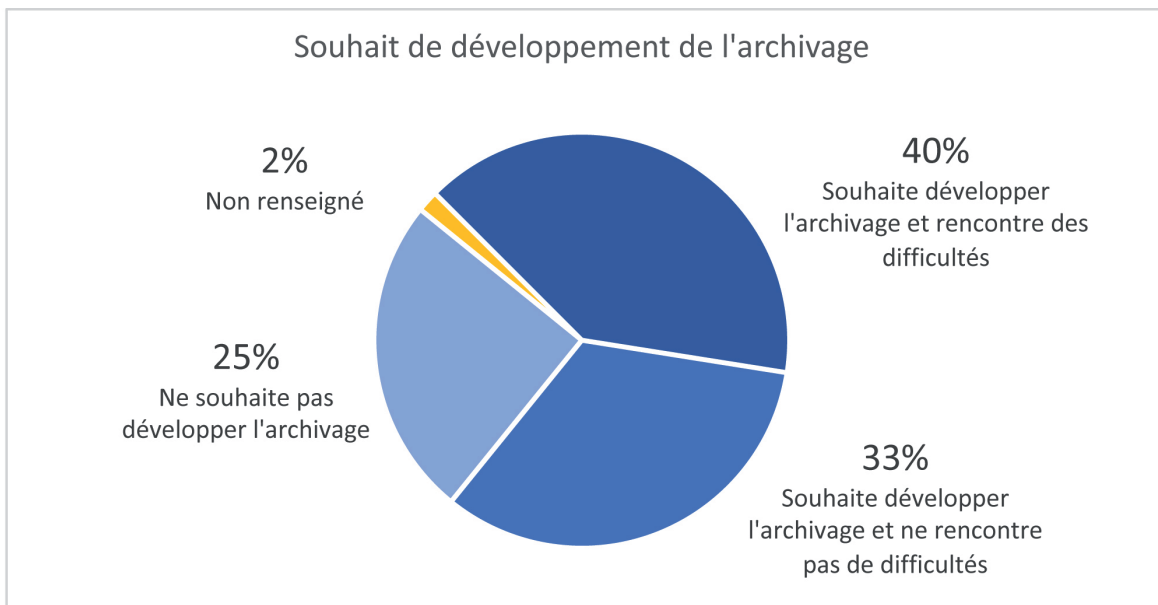
Collection, archivage et documentation



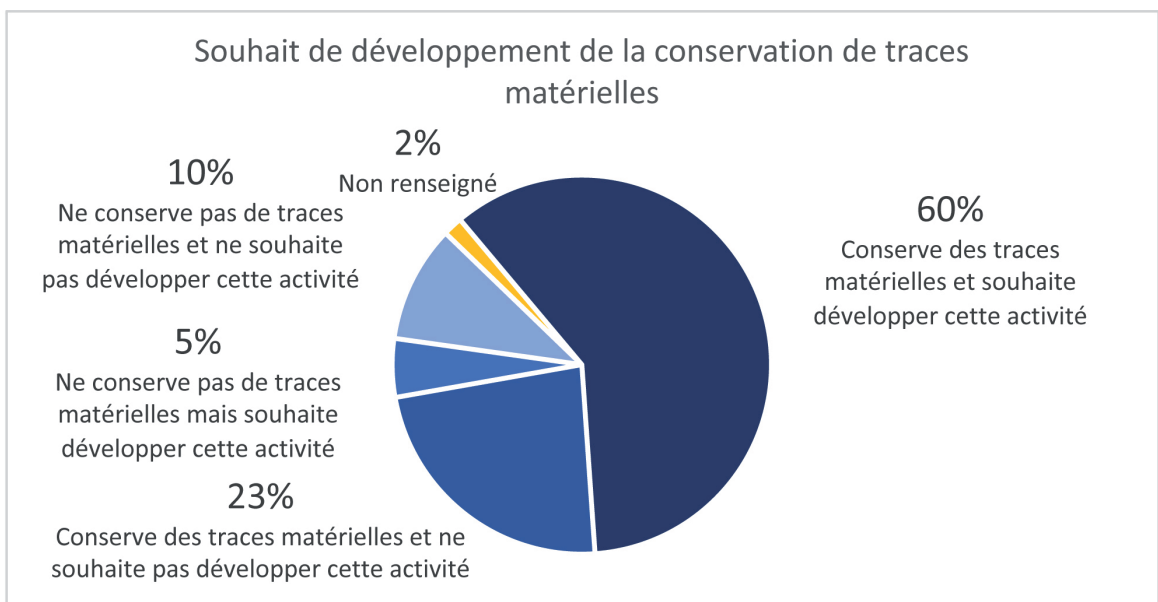
La quasi-totalité des associations procède à l'archivage de ses projets artistiques.



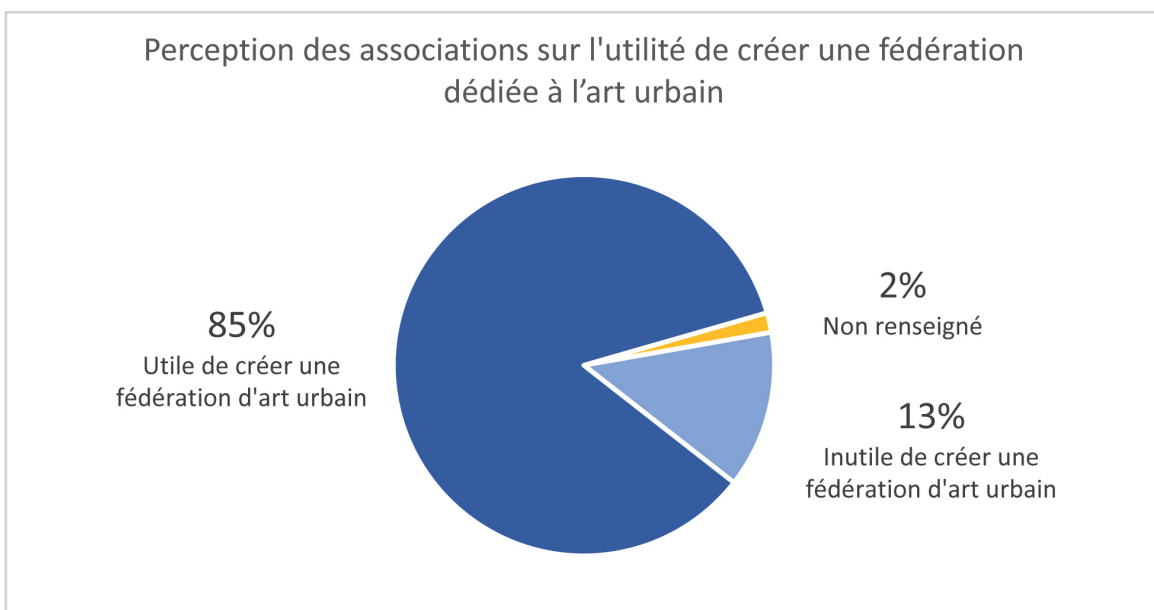
Une très grande majorité des associations utilise le numérique pour partager ses archives. Environ un cinquième effectue un archivage papier à travers la publication.



Environ un quart des associations ne souhaite pas développer l'archivage.



Environ quatre cinquièmes des associations conservent des traces matérielles de leurs projets artistiques. Parmi elles, plus des deux tiers souhaitent développer cette activité.



Environ cinq sixièmes des associations sont favorables à la création d'une fédération d'art urbain.

En conclusion, le nombre d'associations dédiées à l'art urbain est de plus en plus conséquent, avec une forte augmentation de leur nombre depuis le début des années 2000 (à corréler avec les expositions *Tag au Grand Palais* au Grand Palais en 2009, *Né dans la rue – Graffiti* à la fondation Cartier 2009, «*La Tour Paris 13*» portée par la galerie Itinerance en 2013).

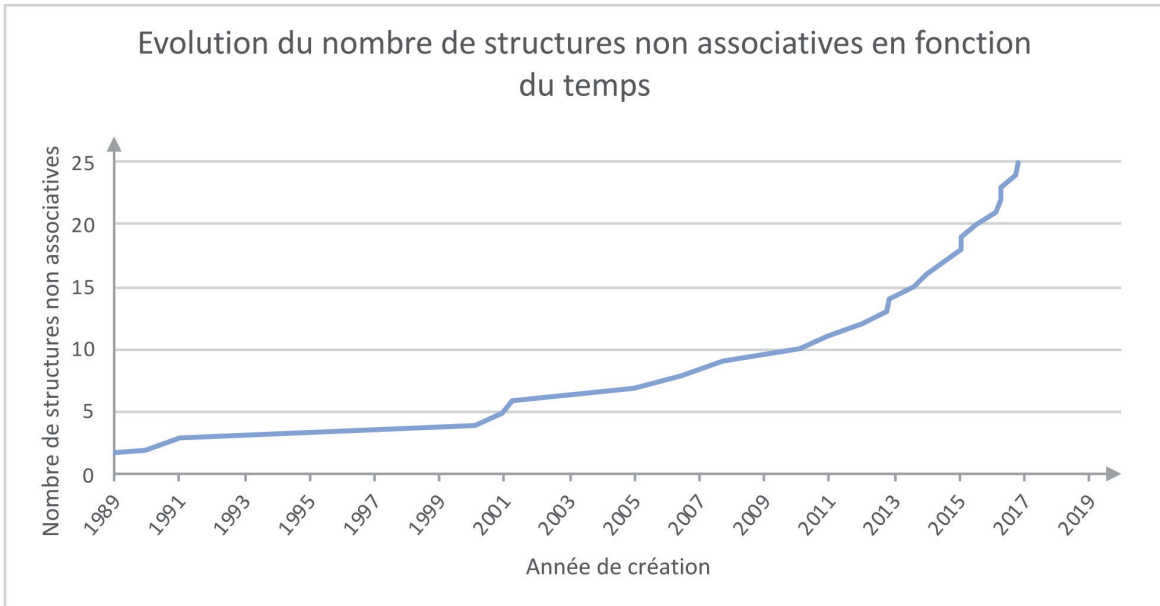
En moyenne, plus de quatre associations voient le jour chaque année depuis dix ans. Loin d'être exhaustifs, ces résultats mettent en lumière une tendance à la hausse des besoins, entraînant la création de structures pour y répondre.

Résultats commentés du questionnaire adressé aux structures non associatives dédiées à l'art urbain

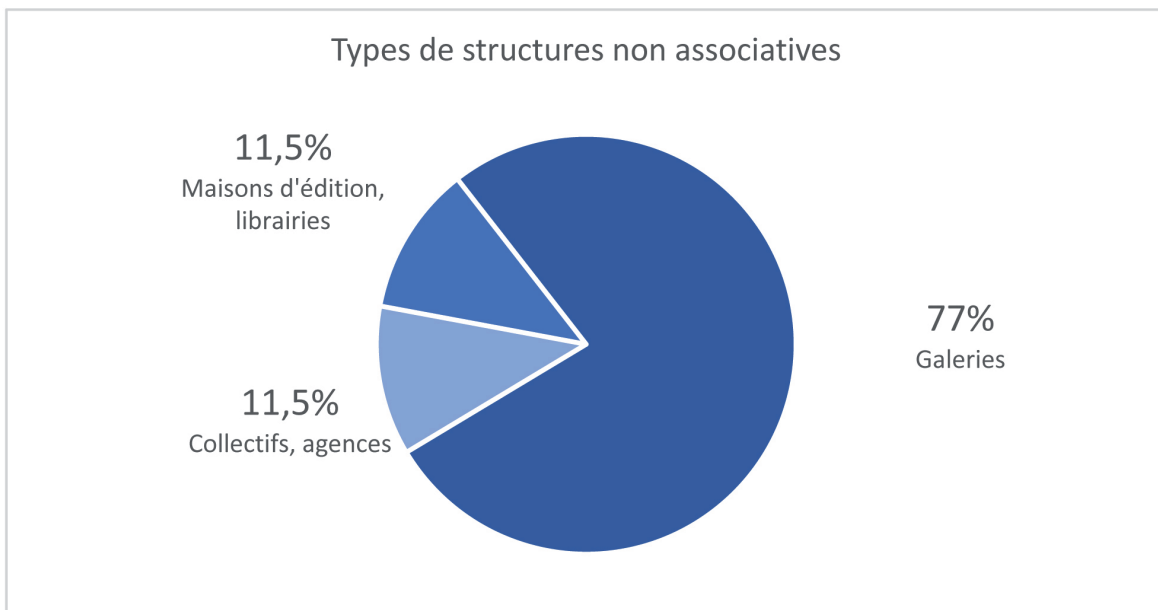
Le questionnaire a été envoyé à plus de 150 structures non associatives qui oeuvrent dans l'art urbain. Parmi elles, 25 ont répondu dont 20 galeries. Ci-dessous les résultats des réponses à ce questionnaire. Lorsqu'il est mentionné « structures non associatives » dans le corps de texte, cela concerne uniquement les structures non associatives participantes. Les graphiques relatifs aux galeries uniquement se basent sur les galeries qui ont répondu.

Structures non associatives ayant répondu au questionnaire

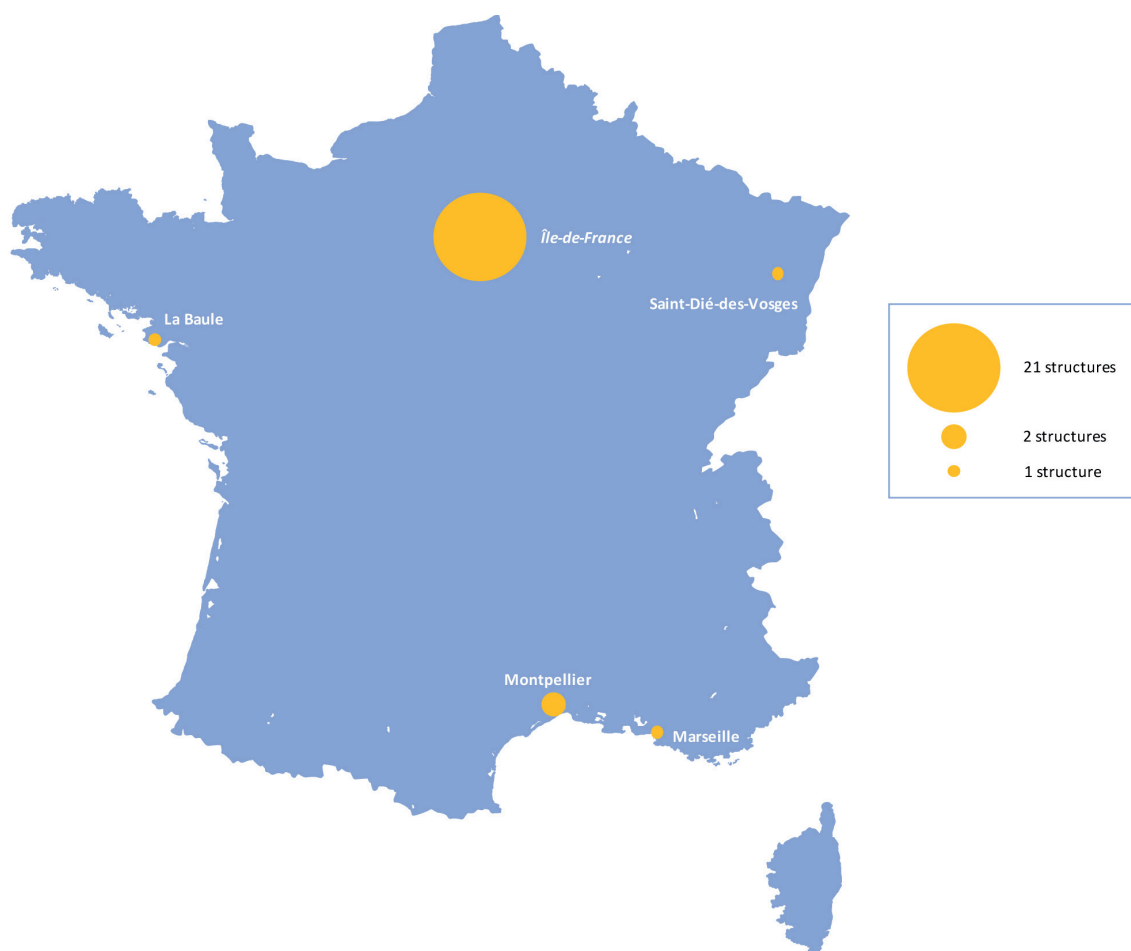
Galerie 36e Art (Saint-Dié-des-Vosges)	Galerie Keller (Paris)
Akiza – la galerie (Paris)	Le Lavo//Matik (Paris)
Alley Gallery (Paris)	Galerie Lélia Mordoch (Paris)
Galerie Art&Craft (Paris)	Galerie Ligne 13 (Paris)
Artistik Rezo (Paris)	Galerie Magda Danysz (Paris)
Artmajeur (galerie en ligne)	Galerie Mathgoth (Paris)
Backside Gallery (Marseille)	My Urban Experience (Paris)
Galerie Bobino-Langlais (La Baule)	Galerie Nicolas Xavier (Montpellier)
Le cabinet d'amateur (Paris)	Galerie Openspace (Paris)
Fresh Street Art Tour Paris (Paris)	Les Temps Donnés (Paris)
Le Grand Jeu (Paris)	Éditions Terrain Vague (Ivry-sur-Seine)
Galerie Joël Knafo (Paris)	Galerie Wallworks (Paris)
Galerie du jour agnès b. (Paris)	



Le nombre de structures non associatives dédiées à l'art urbain augmente, avec un accroissement de leur nombre depuis 2008.

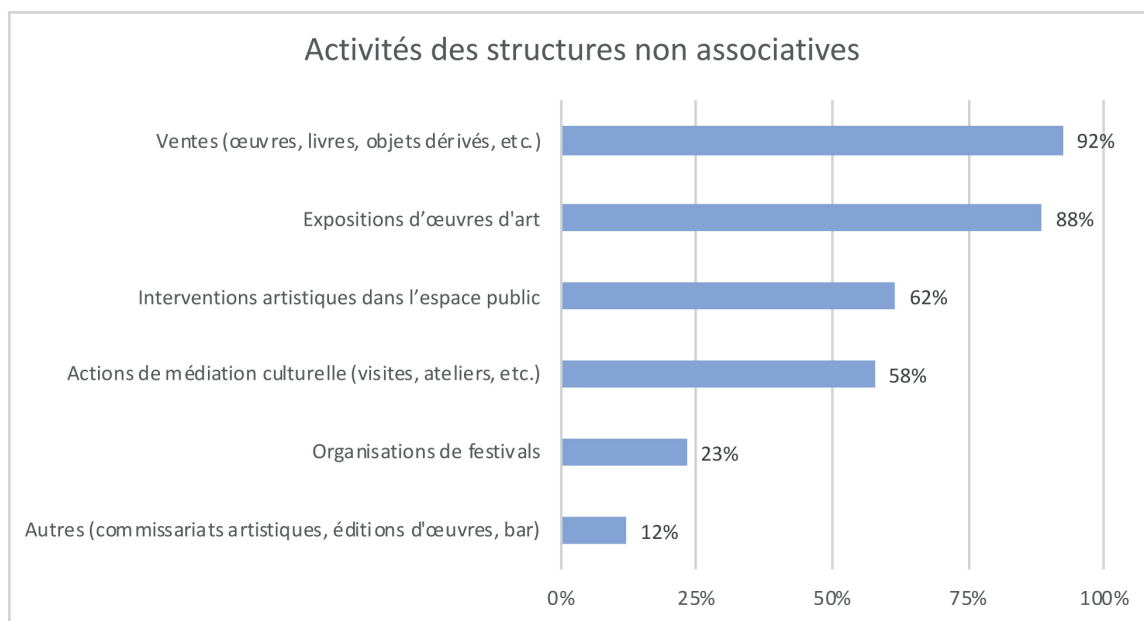


Près des trois-quarts des structures non associatives sont des galeries. Le quart restant correspond aux maisons d'édition, librairies et agences de visites guidées.

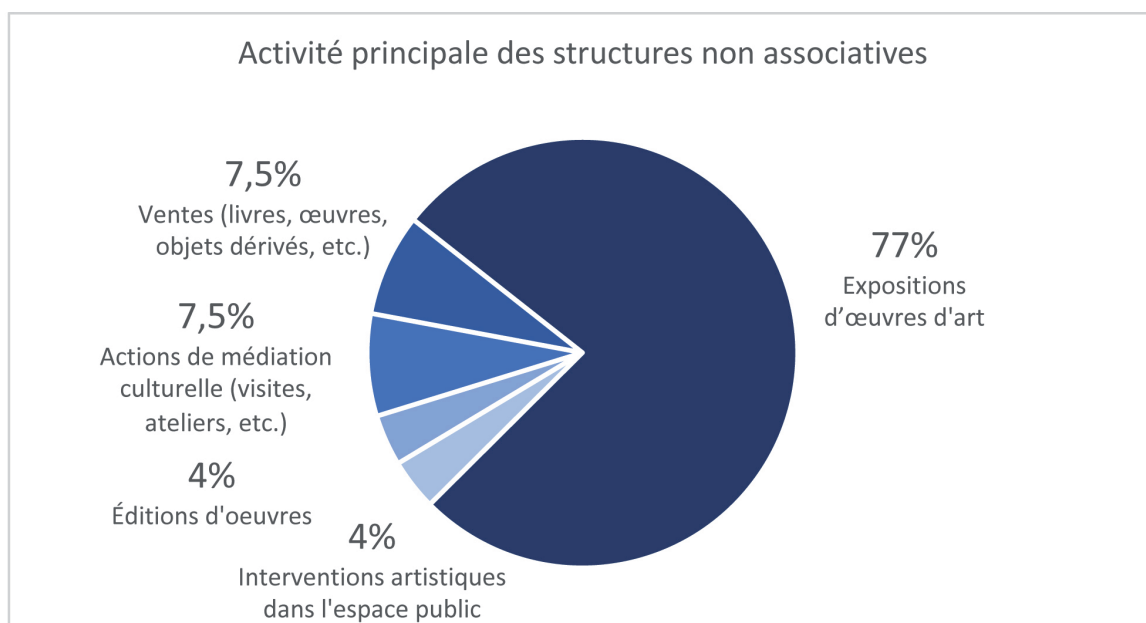


La grande majorité des structures non associatives est installée en Île-de-France et plus particulièrement à Paris. Les autres régions sont très peu représentées.

Activités et modes de fonctionnements



La grande majorité des structures non associatives a pour activité la vente et l'exposition d'œuvres d'art. Près des trois cinquièmes organisent des interventions artistiques dans l'espace public et des actions de médiation culturelle.



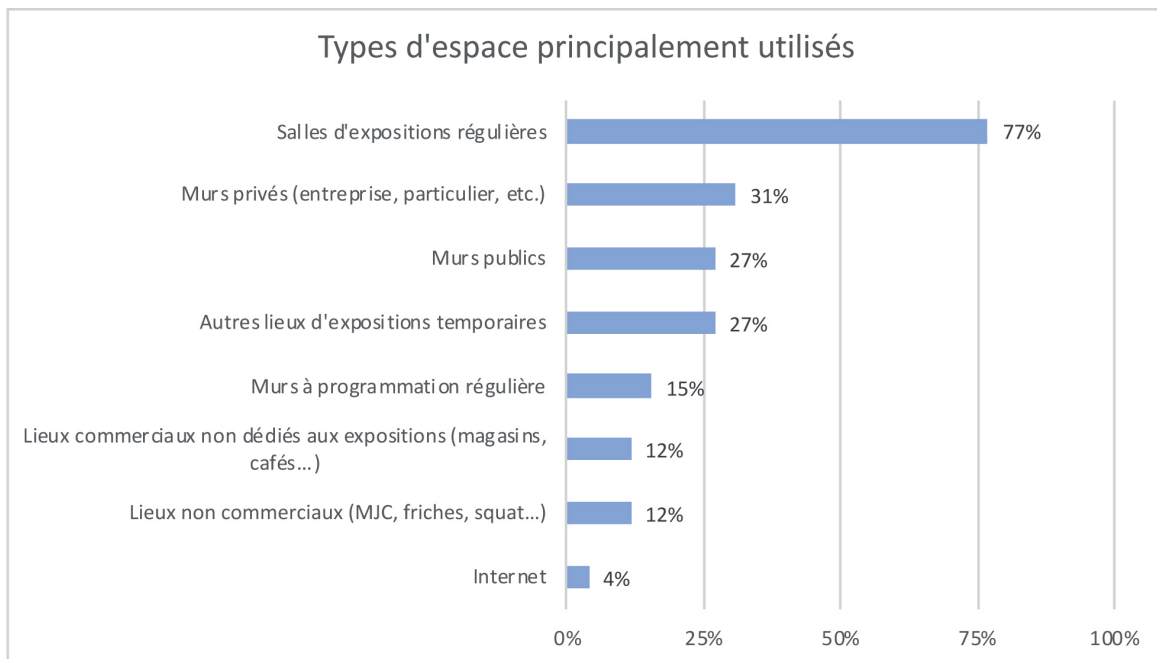
Environ trois quarts des structures non associatives ont pour activité principale l'exposition d'œuvres d'art.

Fréquence de l'activité principale

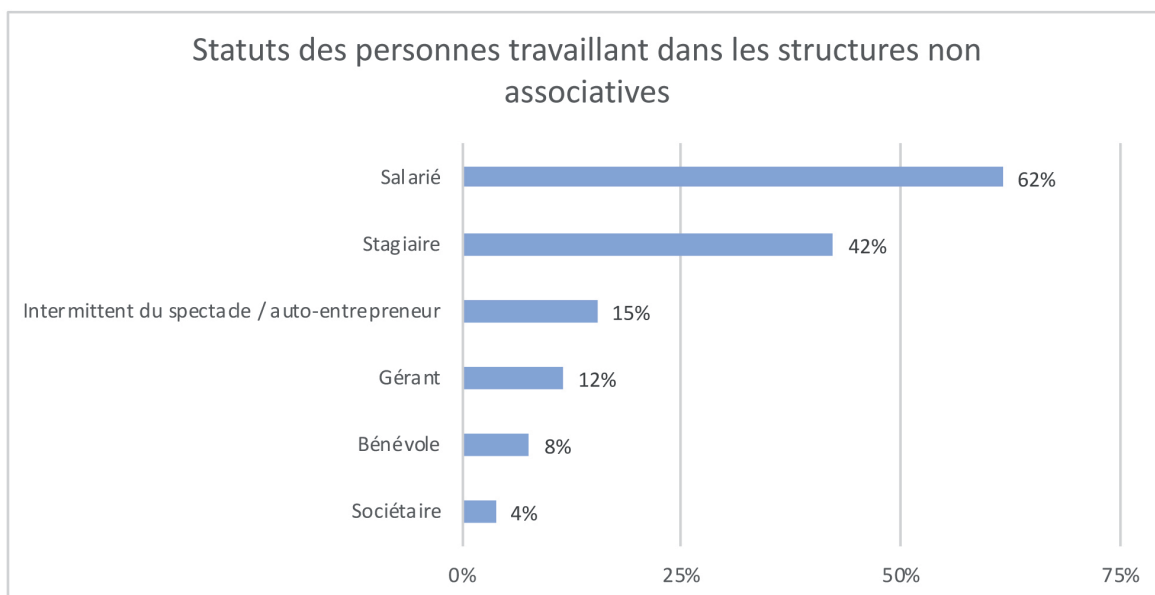
Structures non associatives

	Nombre de structures	Pourcentage
Quotidienne	17	65%
Hebdomadaire	3	12%
Mensuelle	5	19%
Non renseigné	1	4%

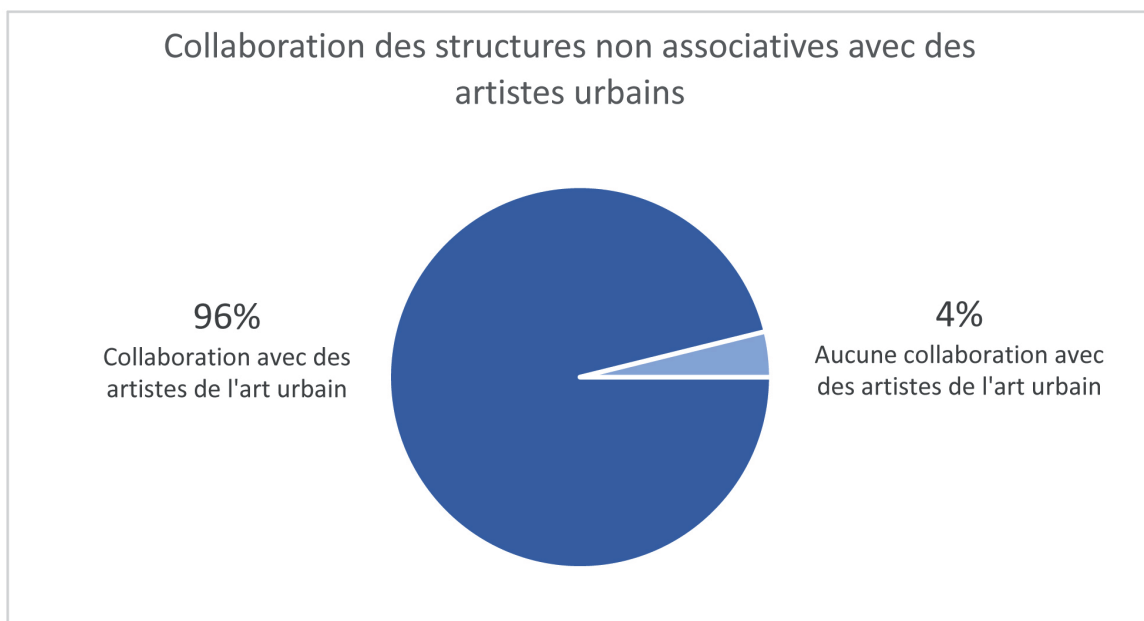
La fréquence de l'activité principale des structures non associatives est majoritairement quotidienne.



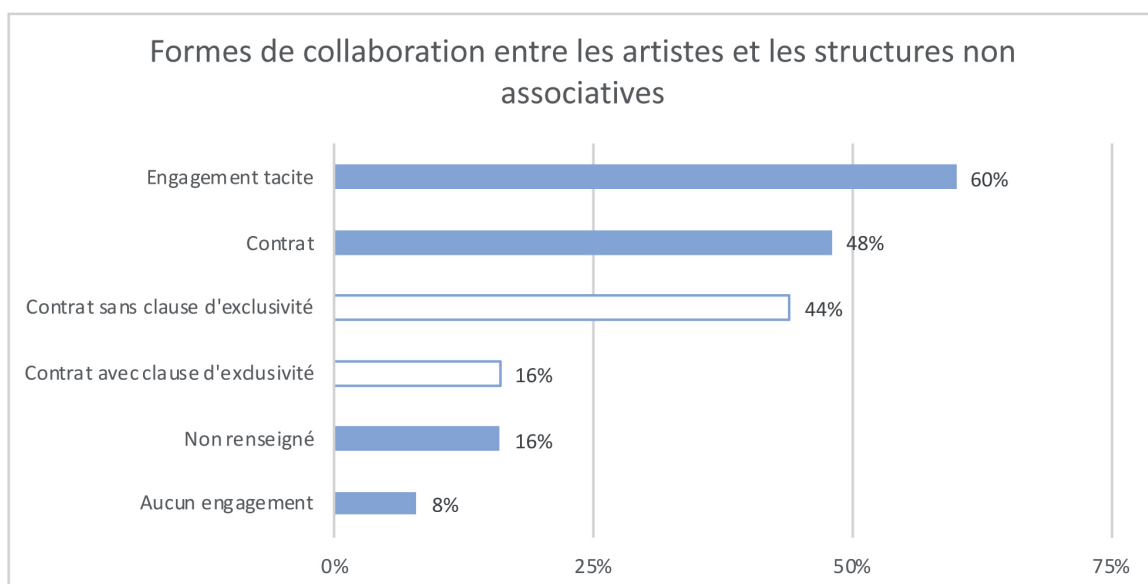
Plus des trois quarts des structures non associatives interviennent dans des salles d'expositions régulières. Les murs (public et privés) ainsi que des lieux d'exposition temporaires sont utilisés par un peu moins d'un tiers d'entre elles.



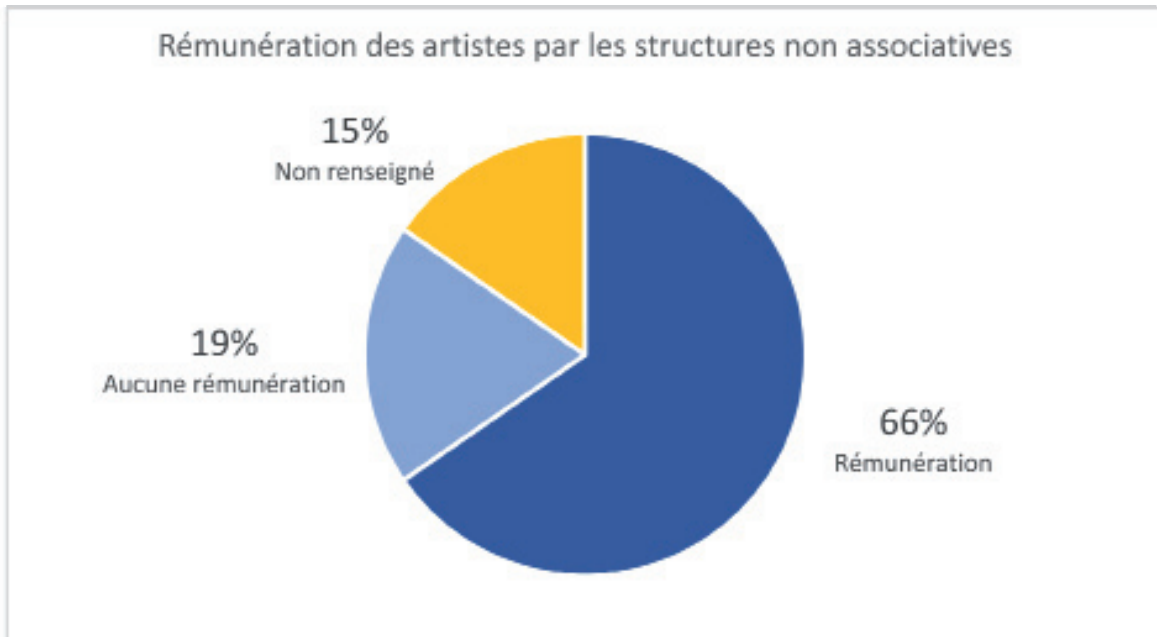
Environ deux tiers des structures non associatives emploient des salariés, et moins de la moitié, des stagiaires.



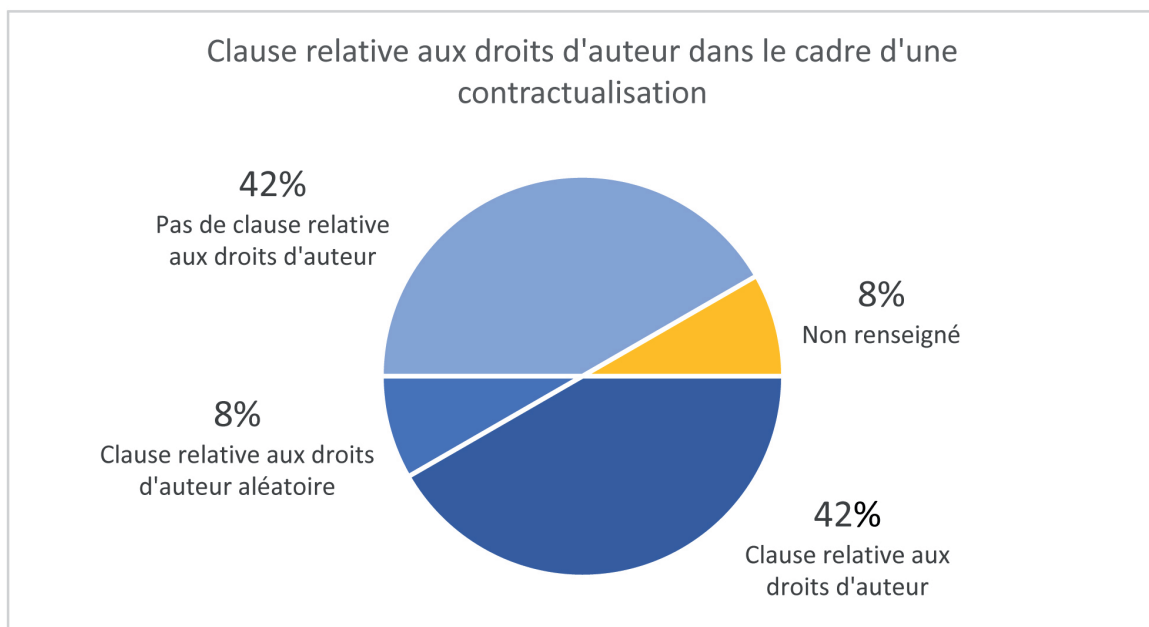
La quasi-totalité des structures non associatives collabore avec des artistes de l'art urbain.



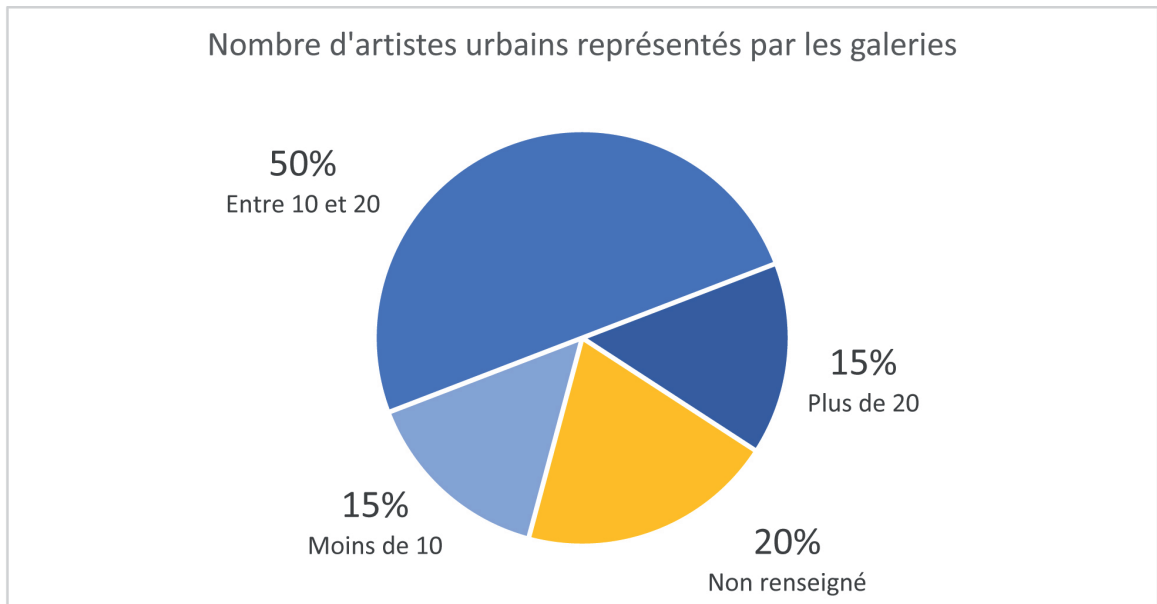
Dans le cadre de leur collaboration avec les artistes, près des deux tiers des structures non associatives fonctionnent par engagement tacite. Un peu moins de la moitié établit des contrats. Parmi ces contrats, la grande majorité ne mentionne pas de clause d'exclusivité.



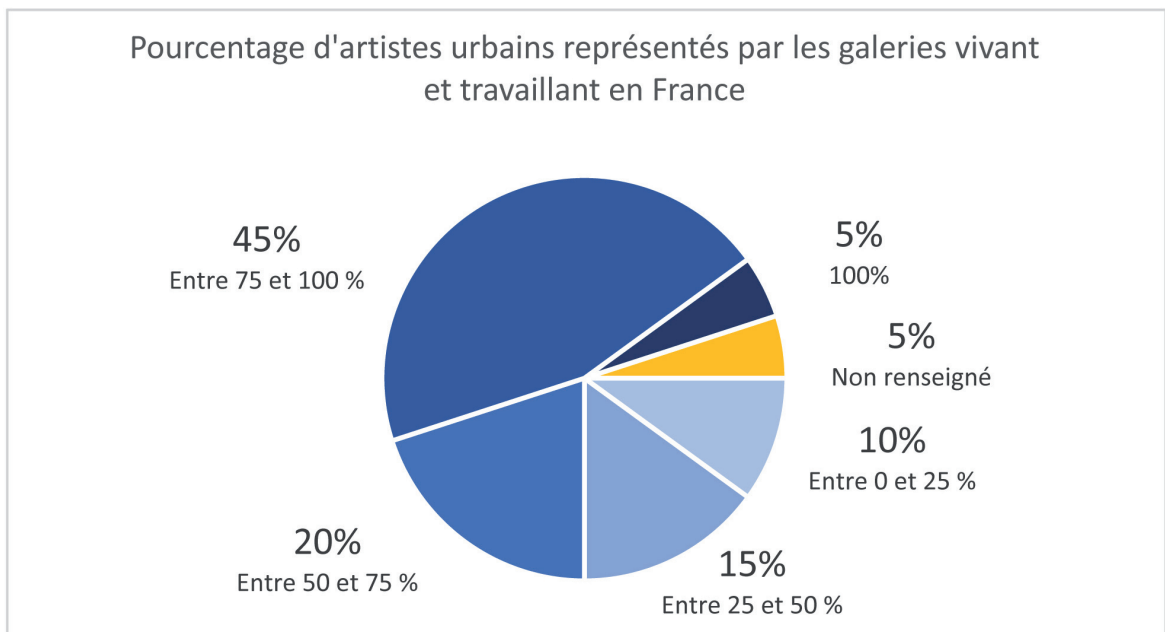
Deux tiers des structures non associatives rémunèrent les artistes.



Lors d'une contractualisation, un peu plus des deux cinquièmes des structures non associatives émettent ou non, et ce dans les mêmes proportions, une clause relative aux droits d'auteur.



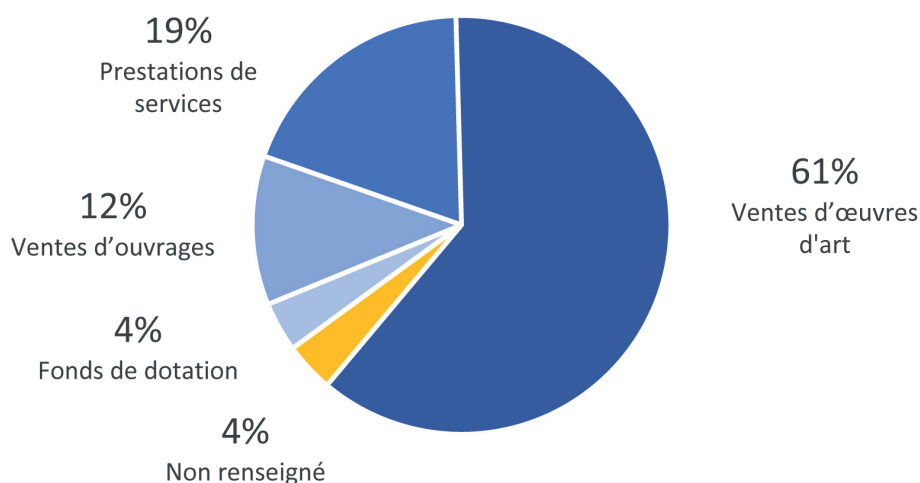
On remarque que le nombre d'artistes urbains représentés par les galeries est varié et près de la moitié s'établit entre dix et vingt. Un sixième des galeries représente plus de vingt artistes.



Les galeries représentent des artistes qui en majorité vivent et travaillent en France. On observe cependant que la quasi-totalité d'entre elles représente aussi des artistes vivant et travaillant à l'étranger.

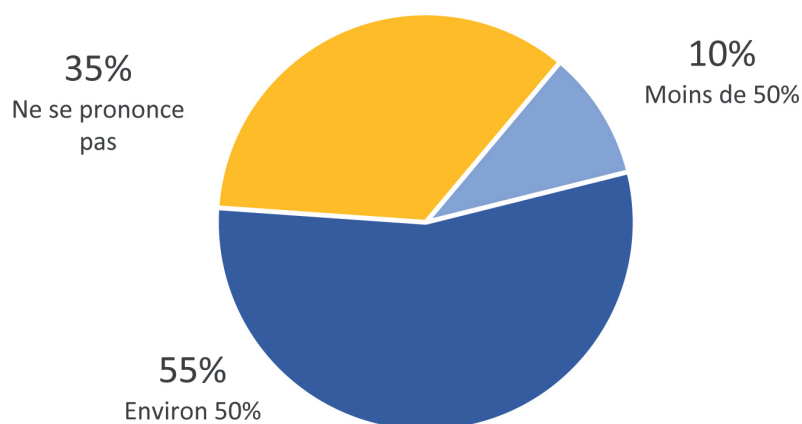
Modes de financement

Mode de financement principal des structures non associatives

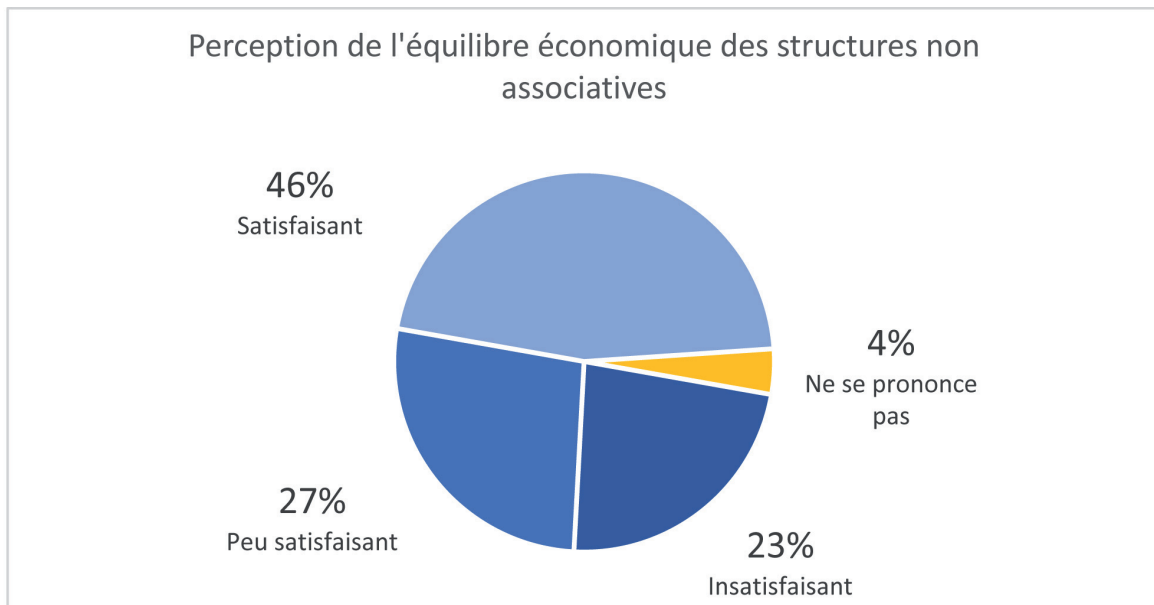


Le mode de financement principal des structures non associatives est pour deux tiers d'entre elles la vente d'œuvres d'art. Un cinquième se finance majoritairement via la prestation de services.

Pourcentage retenu par les galeries sur les ventes d'œuvres d'art

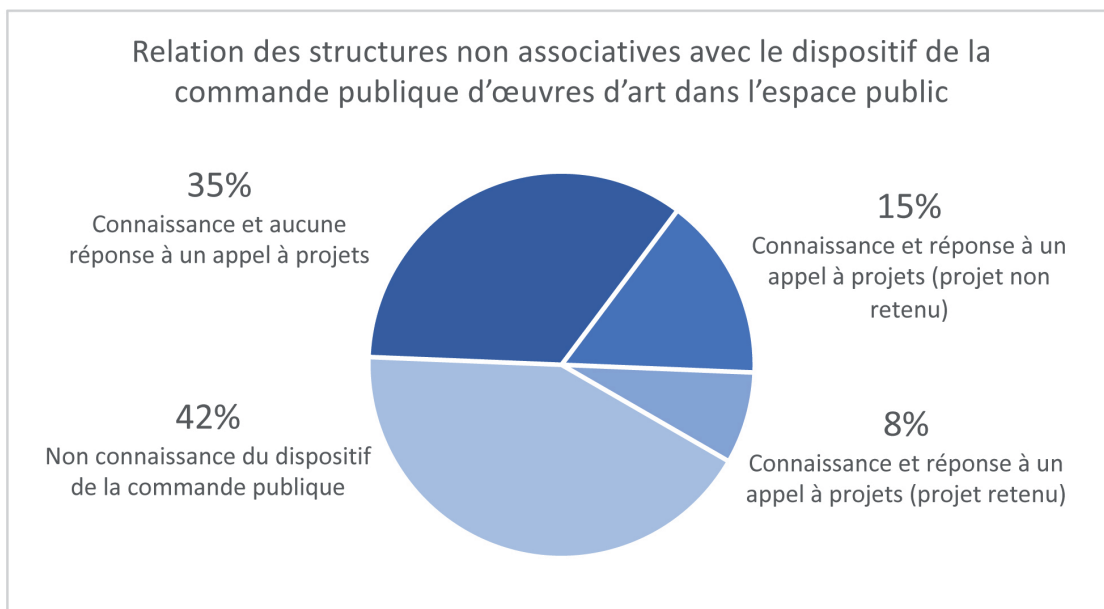


Plus de la moitié des galeries retient environ 50% du prix de vente des œuvres d'art. Plus d'un tiers des galeries n'a pas voulu répondre à cette question.

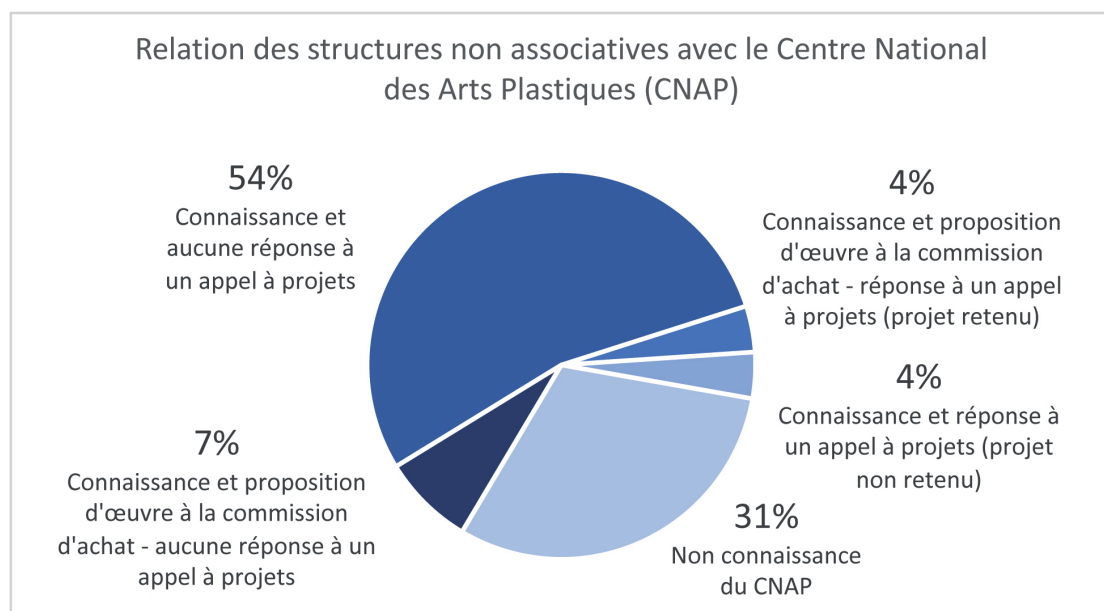


La majorité des associations a une perception relativement positive de son équilibre économique. En effet, un peu moins de la moitié déclare être satisfaite et environ le quart peu satisfait.

Achats, commandes publiques et aides à la création

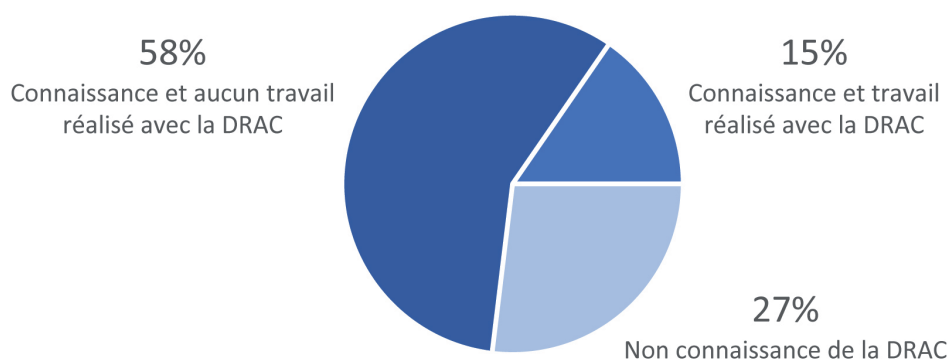


Environ trois cinquièmes des structures non associatives connaissent le dispositif de la commande publique. Une minorité a réalisé des projets aboutis dans ce cadre.



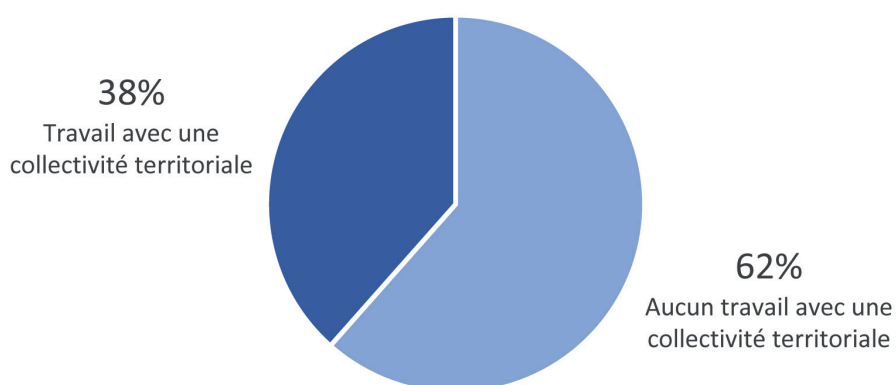
Environ deux tiers des structures non associatives connaissent le CNAP. Un sixième d'entre elles a proposé une œuvre aux commissions d'achat ou bien répondu à un appel à projets. Seule une structure a vu son projet retenu.

Relation des structures non associatives avec la Direction
Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de leur région
d'implantation

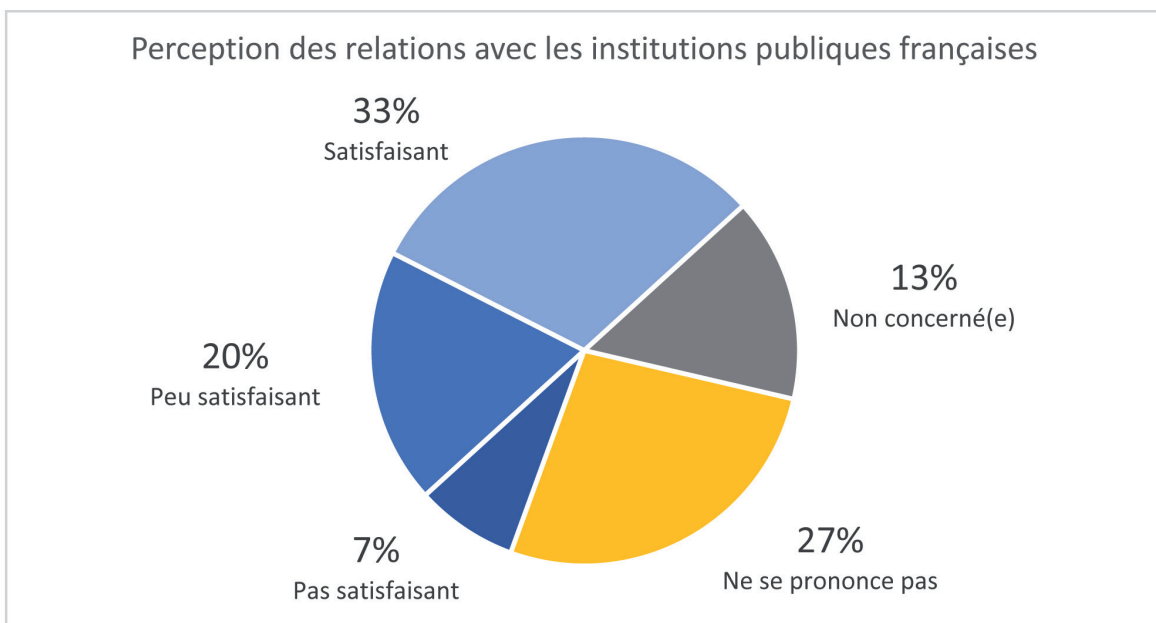


Près des trois quarts des structures non associatives connaissent la DRAC de leur région d'implantation et un sixième travaille ou a déjà travaillé avec cette dernière.

Relation des structures non associatives avec les collectivités
territoriales dans le cadre de projets artistiques



Un peu plus d'un tiers des structures non associatives travaille ou a travaillé avec des collectivités territoriales.



Un tiers des structures non associatives est satisfait de ses relations avec les institutions publiques. Deux cinquièmes ne souhaitent pas se prononcer ou n'ont aucune relation avec les institutions publiques françaises.

Partenariats

Partenaires en France

Structures non associatives collaborant avec le partenaire

	Nombre de structures	Pourcentage
Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)	4	15%
Collectivités territoriales	10	38%
Autres partenaires publics	14	54%
Musées - centres culturels - mairies/municipalités	10	38%
Bailleurs sociaux	2	8%
Établissements de santé	1	4%
Ministères	1	4%
Non renseigné	4	15%
Partenaires privés	17	65%
Entreprises	4	15%
Fondations	3	12%
Établissements privés	3	12%
Non renseigné	8	31%
Foires françaises (galeries uniquement)	12	60%

Environ la moitié des structures non associatives a collaboré avec des partenaires publics en France, dont la majorité avec des municipalités, des musées ou des centres culturels. Deux tiers ont de même été partenaires d'organismes privés. Par ailleurs, trois cinquièmes des galeries interrogées ont participé à une foire en France.

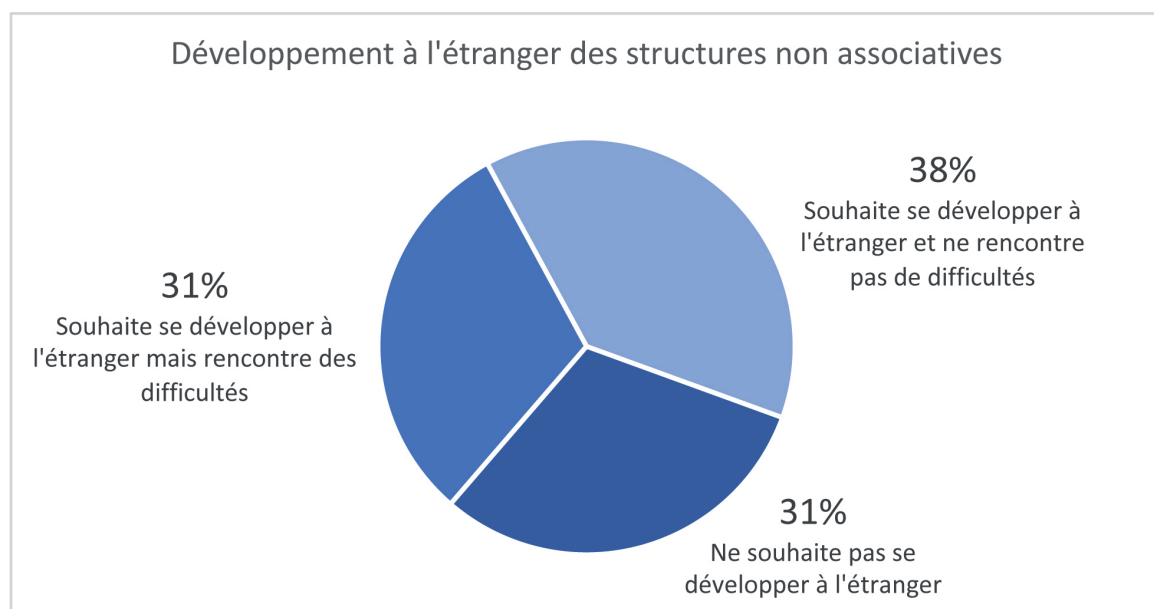
Partenaires à l'étranger

Structures non associatives collaborant avec le partenaire

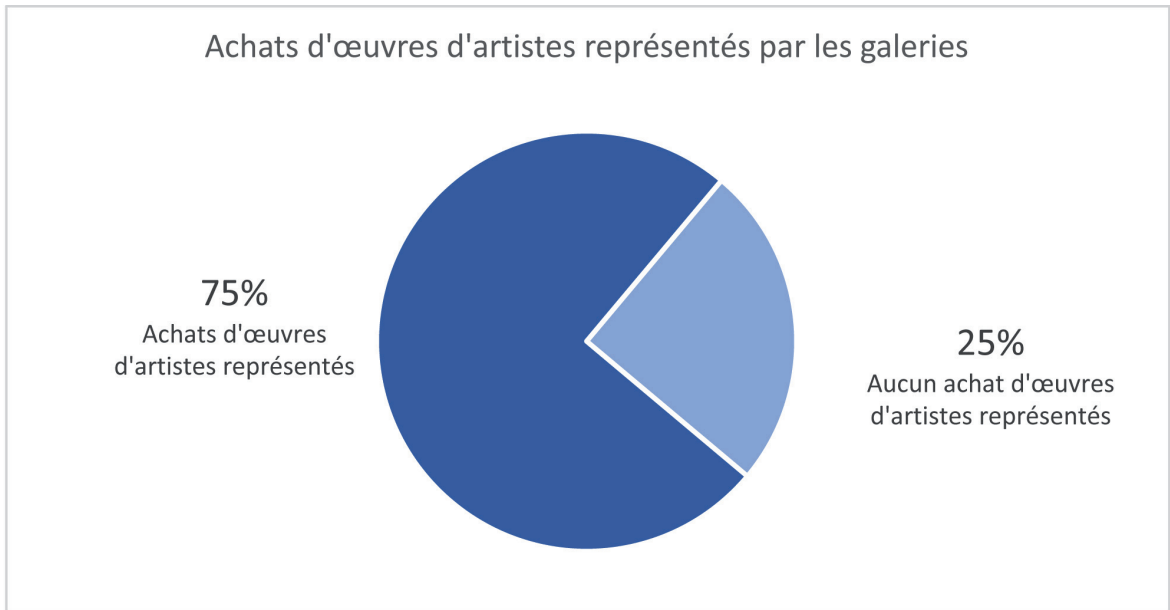
	Nombre de structures	Pourcentage
Partenaires publics	8	31%
Institutions étrangères	3	12%
Ambassades	2	8%
Instituts français	2	8%
Non renseigné	1	4%
Partenaires privés	5	19%
Galleries - Musées privés	3	12%
Entreprises	1	4%
Fondations	1	4%
Foires étrangères (galeries uniquement)	2	10%

Un tiers des structures non associatives travaille ou a travaillé auprès de partenaires publics à l'étranger et un cinquième auprès des partenaires privés à l'étranger.

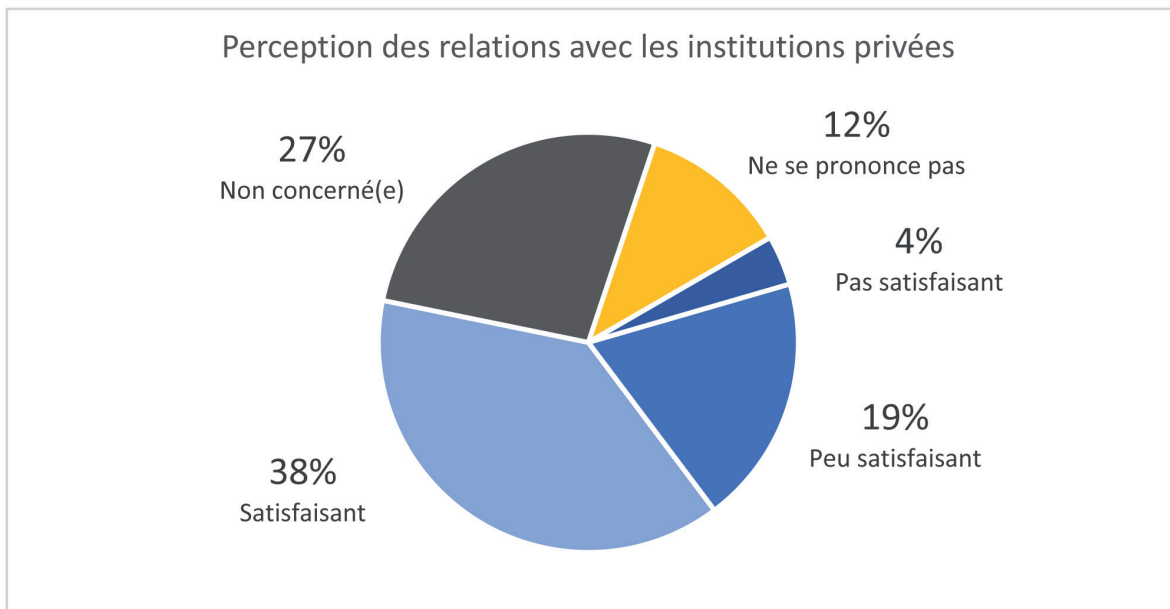
Un dixième est ou a été présent sur des foires internationales.



Un peu plus des deux tiers des structures non associatives souhaitent développer leur activité à l'étranger.

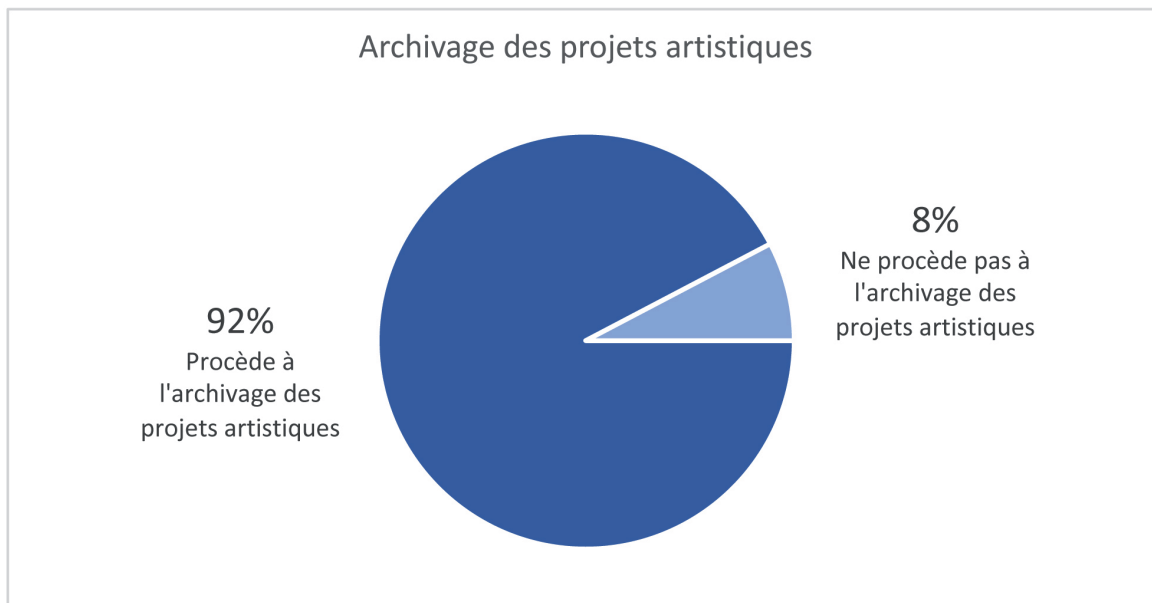


Trois quarts des galeries interrogées acquièrent pour leur fond des œuvres auprès des artistes qu'elles représentent.

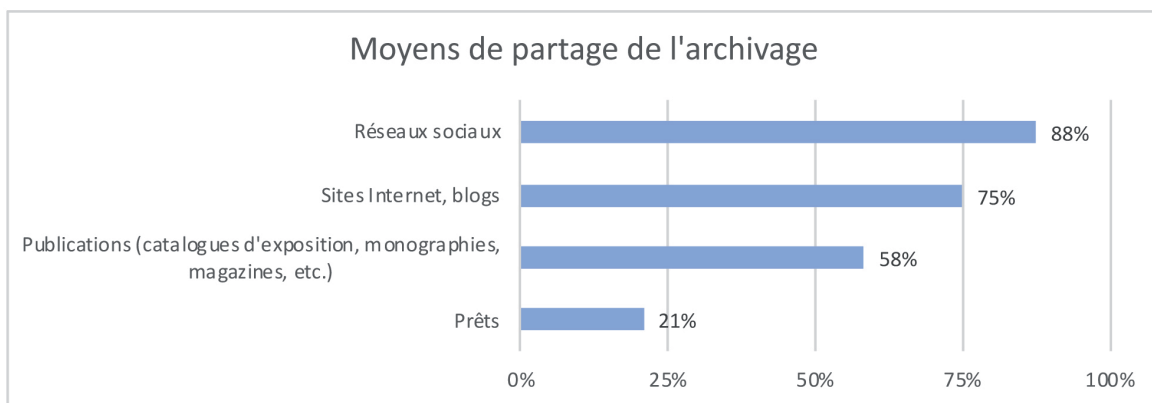


Plus d'un tiers des structures non associatives est satisfait de ses relations avec les institutions privées.

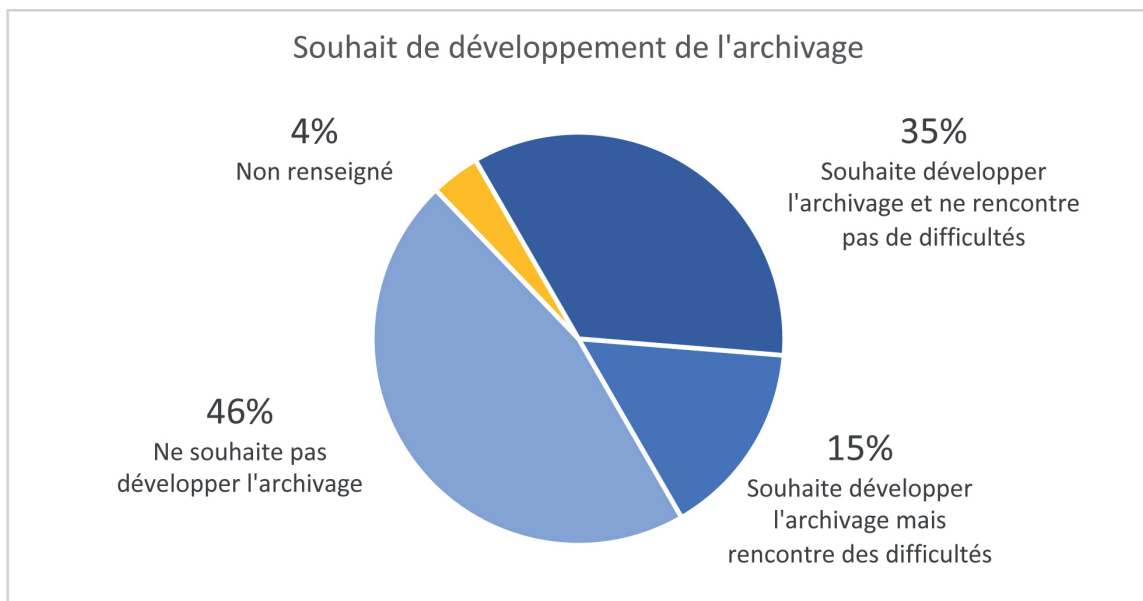
Collection, archivage et documentation



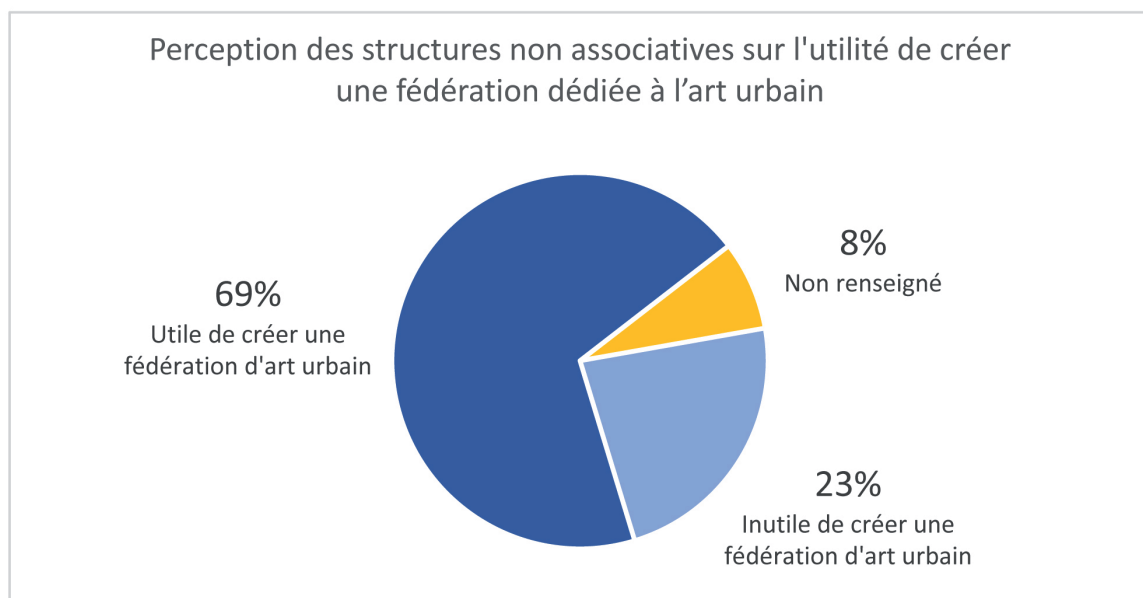
La quasi-totalité des structures non associatives procède à l'archivage de ses projets artistiques.



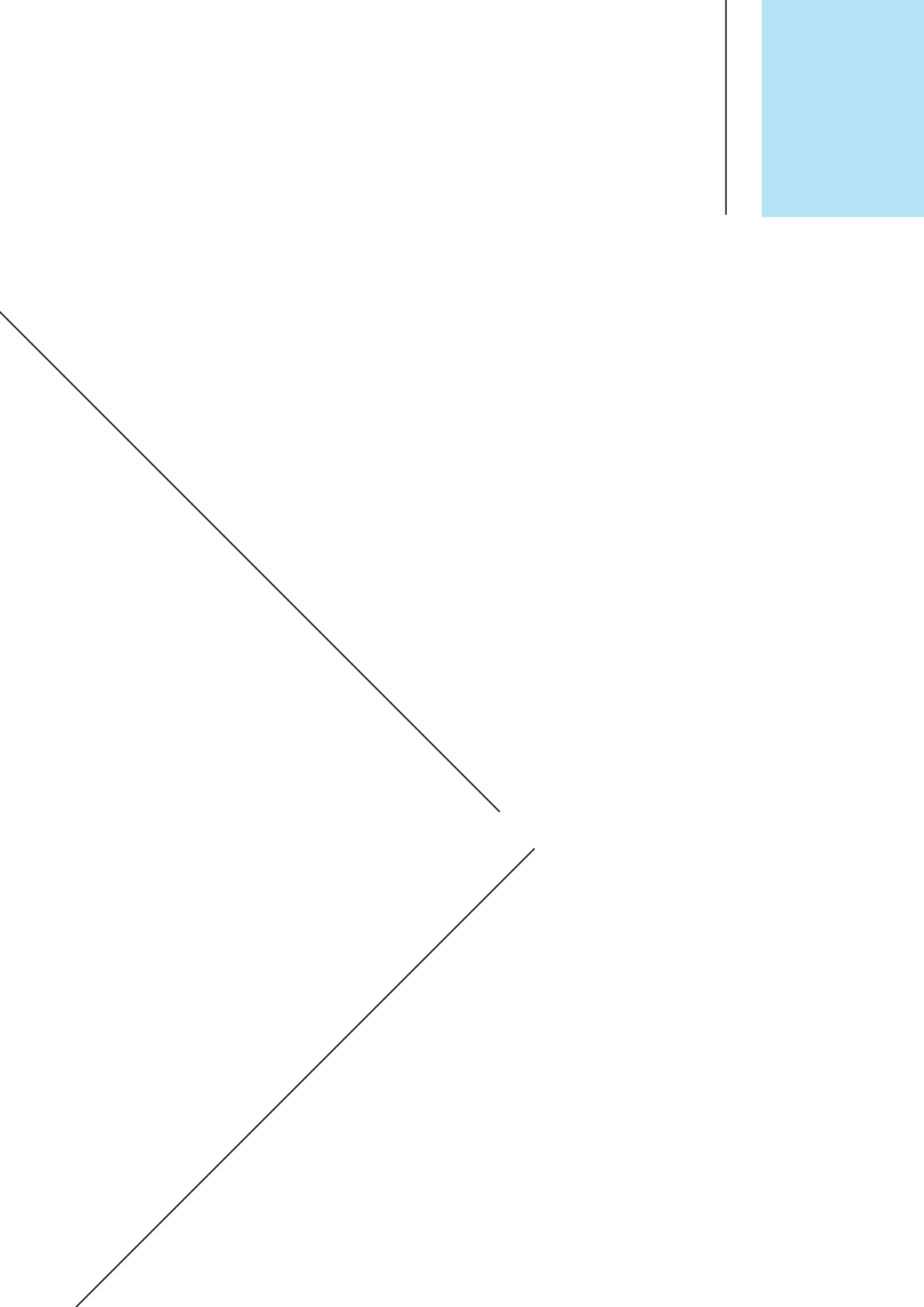
Une très grande majorité des structures non associatives utilise le numérique pour partager ses archives. Environ trois cinquièmes effectuent un archivage papier à travers la publication.



Environ la moitié des structures non associatives souhaite développer l'archivage.



Un peu plus des deux tiers des structures non associatives estiment qu'il est utile de créer une fédération dédiée à l'art urbain.



II.3. Synthèse des résultats

Cette synthèse se base sur les données recueillies par les questionnaires envoyés et permet de cibler certains éléments de réponses.

À travers ces résultats, nous constatons que l'art urbain s'exprime au cœur du territoire et plus particulièrement dans les villes, devenues motif et support même de la création artistique. Cette synthèse permet de présenter la diversité des projets artistiques en France, les acteurs du monde de l'art urbain et ses moteurs économiques.

• Une diversité de projets artistiques sur le territoire français

En France, le milieu de l'art urbain est un secteur dynamique. Il s'incarne à travers une multitude de projets, portés par des artistes, des associations, des galeries et d'autres structures privées. Le public est réceptif à cette forme d'art et participe à son importante diffusion depuis le début des années 2000.

Un secteur actif en pleine croissance

Les artistes, les associations et les autres structures privées du milieu de l'art urbain sont en développement croissant. Pour les structures associatives et non associatives, nous pouvons constater une importante augmentation de leur nombre depuis une dizaine d'années. Compte tenu du caractère anonyme des questionnaires adressés aux artistes d'art urbain, les résultats ne permettent pas d'évaluer l'évolution de leur nombre.

La majorité des artistes, des associations, des galeries et des autres structures privées est concentrée en zone urbaine, notamment dans les grandes métropoles et la région Île-de-France. Cette polarisation renforce l'attractivité de ces villes auprès des artistes. Si beaucoup d'artistes urbains interrogés ont précisé vivre en région parisienne et dans la métropole Aix-Marseille Provence, leur activité artistique se caractérise par une importante pratique de l'itinérance, en France comme à l'étranger.

L'art urbain connaît un grand rayonnement à travers une pluralité d'activités, organisées de manière régulière par les structures interrogées. Les associations et les autres structures privées mènent de multiples projets artistiques: interventions artistiques dans l'espace public, actions de médiation culturelle, festivals, expositions et ateliers d'initiation artistique.

Des activités inscrites dans l'espace public

Les projets d'art urbain se développent dans plusieurs types d'espace : sur des murs privés et publics, dans des sites non commerciaux comme les friches industrielles ou bien encore, dans des lieux d'exposition classiques. Ils sont majoritairement réalisés dans l'espace public, excepté pour les galeries

et les quelques autres structures privées type librairie ou maison d'édition, dont la plupart a répondu intervenir surtout dans des salles d'expositions régulières.

« L'espace public représente dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous. Ils appartiennent soit à l'État, soit à une entité juridique et morale de droit ou, exceptionnellement, au domaine privé. » ⁽¹⁰⁾ C'est donc un espace de socialisation et d'expression des citoyens. En portant des projets artistiques dans l'espace public, les artistes, et ceux qui les soutiennent dans cette démarche, dynamisent les interactions sociales, proposent une lecture nouvelle des relations interpersonnelles et défendent un des derniers espaces de liberté.

- **Une visibilité partielle des projets, entre archivage, réseaux de diffusion et conservation d'éléments matériels**

La communication, la diffusion et l'archivage sont des points clefs du développement de l'art urbain depuis ces vingt dernières années. Cette dynamique est la conséquence de la nature éphémère de cette pratique. Par soucis de conservation, une grande majorité des associations, des artistes, des galeries et des autres structures privées archivent leurs projets et les partagent, en particulier via Internet et les publications papier. Dans cette optique, la plupart des associations et des artistes conservent des traces matérielles des projets.

D'autre part, le taux d'acquisition d'œuvres d'art urbain reste mitigé. Si une partie des artistes déclare avoir vu quelques une de leurs œuvres acquises par des collections privées, cela n'est pas encore le cas en ce qui concerne l'acquisition des oeuvres par une collection publique.

- **Les acteurs du monde de l'art urbain**

Les artistes réalisent leurs projets de différentes façons : individuelle ou collective, avec ou sans le soutien de structures privées ou publiques.

Les artistes urbains et leurs parcours

La plupart des artistes ayant répondu au questionnaire a entre trente et cinquante ans. Cet échantillon exclut un grand nombre de jeunes artistes en début de carrière mais aussi quelques artistes plus âgés. Cela étant dit, de grandes tendances sont décelables et permettent de comprendre les parcours professionnels des artistes, en matière de formation et d'exercice de leur pratique.

(10) voir: Wikipédia en français (http://fr.wikipedia.org/wiki/Espace_public). Contenu soumis à la licence CC-BY-SA 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr>).

Une majorité d'artistes urbains se singularise par le caractère autodidacte de leur apprentissage artistique. L'art urbain (graffiti, post-graffiti, street art, muralisme contemporain, etc.) ne s'enseigne pas dans les écoles d'art ou les formations spécialisées. Ceci étant dit, certains d'entre eux ont suivi une formation d'enseignement supérieur, généralement liée au secteur culturel (arts plastiques, arts appliqués, architecture, etc.).

Dans le cadre de leurs pratiques, les artistes urbains sondés par notre étude ont une connaissance partielle de l'écosystème des arts visuels. Ainsi, la quasi-totalité des artistes connaît la Maison des Artistes et plus des trois quarts y sont inscrits. Une majorité dit posséder un atelier, sans préciser sa localisation par rapport au lieu de résidence. Par ailleurs, les artistes urbains se déplacent généralement dans le monde entier dans le cadre de festivals ou dans une logique d'itinérance qui est celle de leur pratique. Certains ont effectué une résidence artistique en France ou à l'étranger.

Aussi, si la majorité des artistes se reconnaît dans la catégorie « art urbain » ⁽¹¹⁾, d'autres revendiquent leur travail comme faisant partie de « l'art contemporain », autre point de débat qui souligne la difficulté à catégoriser ce milieu.

Enfin, la professionnalisation des artistes urbains reste encore à nuancer. Bien qu'une majorité d'artistes dit vivre principalement de sa pratique artistique en obtenant depuis ces trois dernières années plus de la moitié de ses revenus grâce à elle, la moitié des artistes dit mener une activité professionnelle complémentaire.

Les partenariats avec le secteur public en France

Il existe des politiques d'achat, de commandes publiques et d'aides à la création soutenues par l'État. Or, ces outils sont peu sollicités par les acteurs de l'art urbain. Une majorité des associations et des structures privées les connaît mais ne réalise pas de projets artistiques dans ce cadre. Les artistes sont peu nombreux à en avoir connaissance et seul un petit nombre des projets proposés ont abouti.

Les partenariats sont plus nombreux au cœur des territoires pour les artistes et les associations. Ces derniers travaillent de manière conséquente avec les collectivités territoriales et les autres partenaires publics locaux (bailleurs sociaux, musées, sociétés d'économie mixte, etc.). Notons que les associations travaillent plus fréquemment avec les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) que les artistes, ce qui souligne leur rôle de médiateur entre l'institution culturelle et l'artiste urbain. Par contre, les collaborations sont moins importantes entre les structures privées non associatives et les acteurs publics.

(11) Voir : « Tentative de définition terminologique de l'art urbain », p.7.

Les partenariats avec le secteur privé en France

La majorité des artistes collabore avec des structures privées – associatives et non associatives comme les galeries d'art, les entreprises, les établissements culturels, etc. – qui soutiennent leur travail. L'engagement tacite est encore très présent dans le cadre de ces partenariats, même si l'on constate un souci de contractualisation et de gestion des droits d'auteur. Ainsi, l'ensemble des associations sondées travaille avec les artistes. Un grand nombre d'entre elles contractualise avec les artistes, les rémunère et établit une clause relative aux droits d'auteur.

Parallèlement, la quasi-totalité des autres structures privées interrogées travaille avec des artistes de l'art urbain. Parmi les galeries, le nombre d'artistes urbains représentés est très varié. Presque toutes ces galeries représentent à la fois des artistes vivant ou travaillant à l'étranger et des artistes résidant en France. Une majorité des structures privées non associatives dit fonctionner par engagement tacite. Moins de la moitié établit des contrats avec les artistes, avec des clauses d'exclusivité ou non. Dans ce cadre contractuel, une minorité émet des clauses relatives aux droits d'auteur.

Enfin il existe des partenariats entre les structures non associatives sondées et d'autres structures privées comme les entreprises et les fondations par exemple. Une majorité des galeries d'art participe à des foires françaises.

Le développement à l'échelle internationale

L'art urbain connaît une importante diffusion grâce à Internet, aux réseaux sociaux ainsi qu'à sa dimension mondialisée. Peu de structures privées ont travaillé avec des partenaires publics et privés à l'étranger mais une partie cherche à se développer à l'échelle internationale.

Les artistes sont itinérants et le déploiement de leur art à l'étranger est conséquent. Il se matérialise par des collaborations avec divers partenaires et par la participation à des résidences artistiques ou à des festivals. Les associations quant à elles développent plutôt des projets ancrés dans les territoires. Cela souligne que les acteurs de l'art urbain – artistes et structures privées – n'ont pas les mêmes attentes et intérêts concernant leur rayonnement à l'étranger.

• Les économies de l'art urbain

Les associations, les artistes et les autres structures privées réalisent des projets qui requièrent des financements. Ces financements couvrent à la fois la rémunération de l'artiste et des équipes intervenantes, la réalisation matérielle de l'œuvre et les frais de gestion.

Dans le cadre de cette étude, la question de la rémunération des artistes a été un sujet délicat. Cependant, nous constatons que plus de la moitié des artistes sondés dit vivre principalement de sa pratique artistique : il s'agit d'un enjeu majeur de professionnalisation. De même, si les associations sont majoritairement portées par des bénévoles, un budget de fonctionnement reste indispensable pour assurer les activités sur le long terme. Parallèlement, l'activité des autres structures privées est une activité du quotidien. Afin d'assurer cette gestion, plus de la moitié est gérée par des salariés, auxquels peuvent s'ajouter des stagiaires, quelques intermittents, auto-entrepreneurs ou bénévoles.

De manière globale, un peu moins de la moitié des structures privées non associatives a une perception positive de son équilibre budgétaire tandis qu'une majorité des artistes et des associations de l'art urbain se dit peu satisfaite.

Les financements publics

Il existe plusieurs types de financements publics délivrés par les institutions à destination des artistes et des structures associatives et non associatives. Peu d'artistes et de structures privées non associatives répondent à des appels à projets rémunérés.

Les associations loi de 1901 se caractérisent par une activité à but non lucratif. Elles assurent une part de leur gestion grâce aux subventions publiques des collectivités territoriales et de l'État. Les communes sont la principale source de subventions, illustrant une fois de plus l'importance du « territoire » pour le monde de l'art urbain. À l'inverse, l'Union européenne est presque inexistante en matière de subventions

Les financements privés

Les différents types de collaborations existants entre les artistes, les associations et les autres structures privées offrent de nombreuses sources financements.

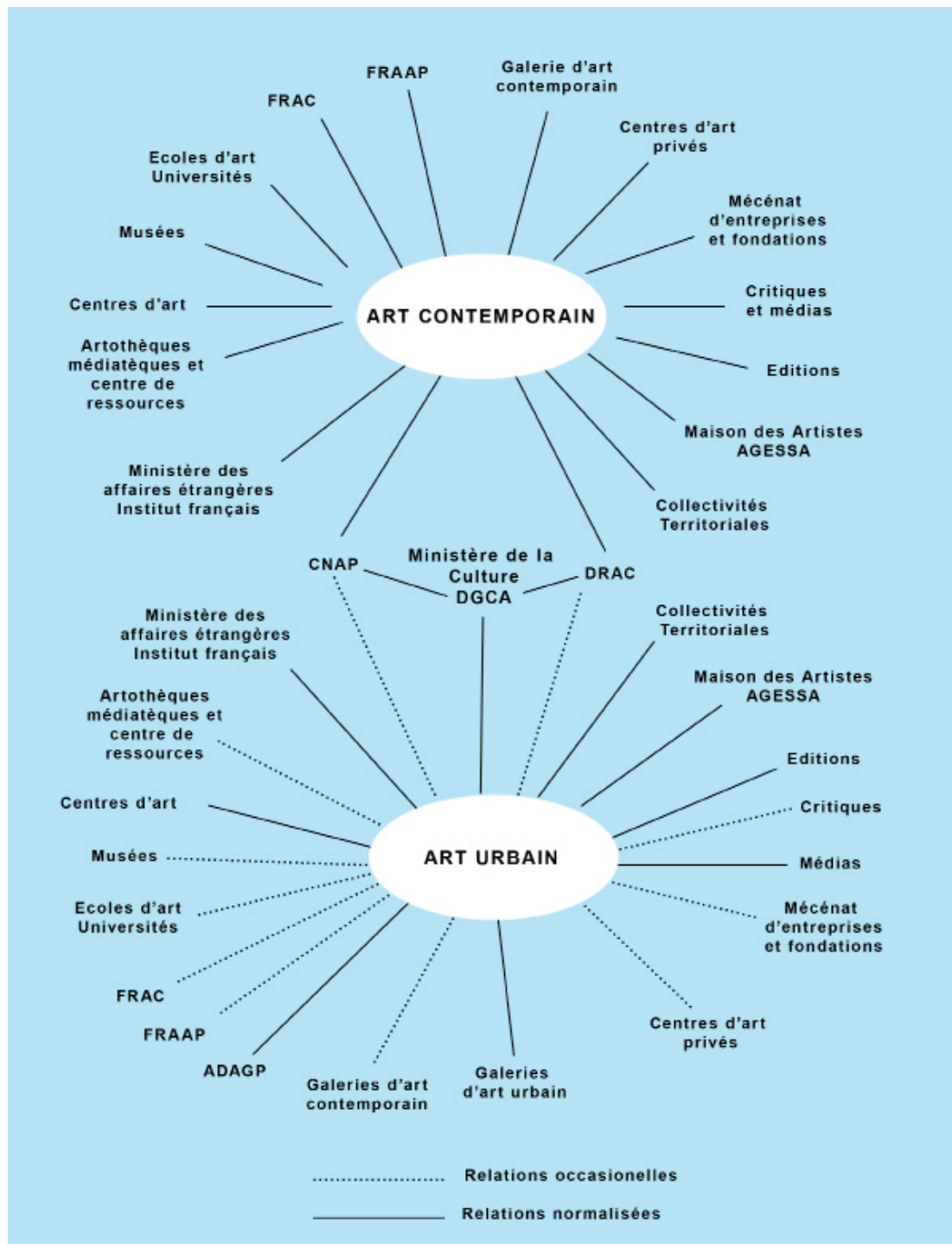
Ainsi, une majorité des artistes et des associations travaille avec des partenaires privés dans le cadre de commandes rémunérées. Les artistes peuvent également répondre à une commande proposée par une association et être rémunérés par cette dernière. Pour les associations les modes de financements s'obtiennent également grâce aux adhésions de leurs membres, au mécénat et aux autres activités accessoires (billetteries, buvettes, etc.).

La majorité des structures privées non associatives se finance grâce à la vente d'œuvres d'art. Parmi elles, plus de la moitié des galeries interrogées retient environ 50% du prix de vente des œuvres d'art. D'autres structures réalisent également des prestations de services, des ventes d'ouvrages ou gèrent des fonds de dotation.

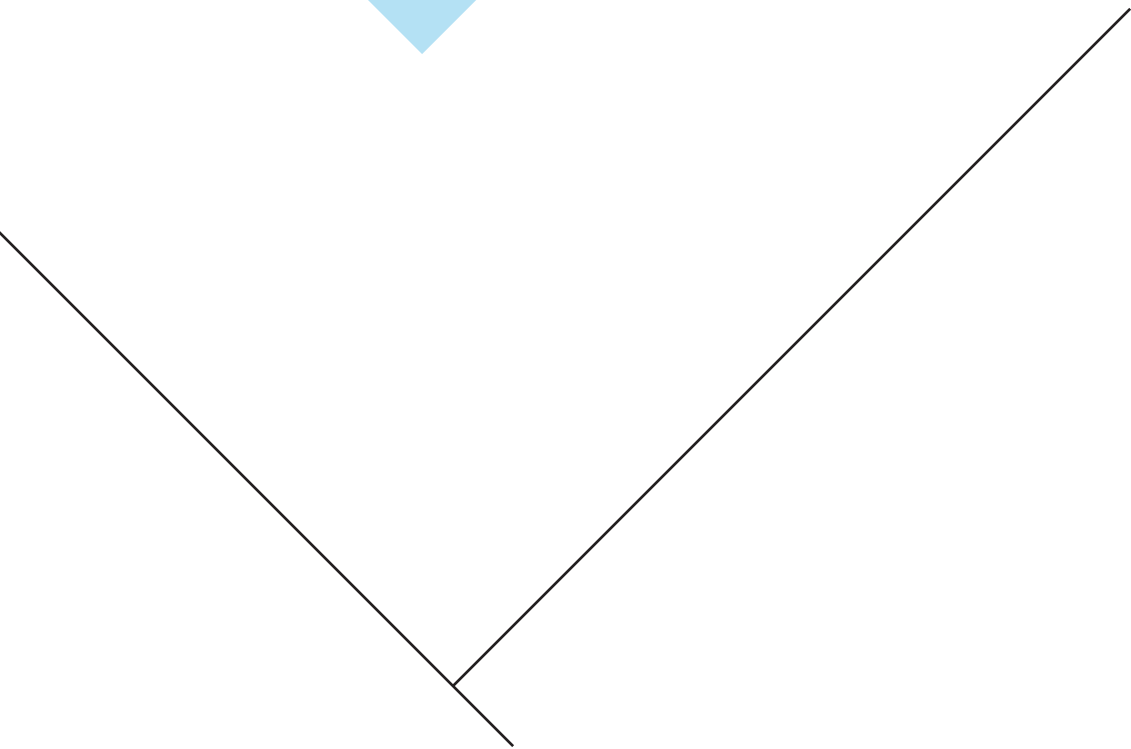
Les enjeux du droit d'auteur

Les droits d'auteur assurent aux artistes un revenu complémentaire appréciable. Cette économie passe par les sociétés de gestion de droits, dont l'Association pour la Diffusion des Arts Graphiques et Plastiques (ADAGP) est la plus importante. Si cette dernière est connue par une majorité des artistes urbains, moins de la moitié des artistes interrogés y sont inscrits actuellement. Nous savons par ailleurs que 1200 artistes sont inscrits à l'ADAGP sous la dénomination «street artistes». Il serait souhaitable que davantage d'artistes urbains se saisissent de ce dispositif pour faire valoir leurs droits.

II.4. Comparaison entre les écosystèmes de l'art contemporain et de l'art urbain



Ce schéma visualise les relations entre l'art contemporain et l'art urbain et ce à travers les structures, médias et institutions qui en sont le décor habituel. On notera que certaines de ces relations (en pointillés) sont quasi-inexistantes pour ce qui concerne l'art urbain.



III. Échanges avec les acteurs de l'art urbain : étude qualitative

III.1. Méthodologie

Présentation générale

Parallèlement à l'étude quantitative ⁽¹²⁾, nous avons mené sur plusieurs mois une étude qualitative en rencontrant des acteurs du secteur culturel concernés par l'art urbain. Ces échanges nous ont permis d'obtenir des témoignages de terrain et des éléments explicatifs sur le milieu de l'art urbain en France, tout en apportant des précisions pour l'étude.

Les acteurs interrogés

Nous avons cherché à diversifier le plus possible les profils des personnes rencontrées afin de pouvoir enrichir notre travail. Des entretiens collectifs et individuels ont été organisés auprès des acteurs de l'art urbain (artistes, associations, galeristes et autres structures privées). Plus précisément, il nous a semblé important de solliciter majoritairement des associations et des artistes dont les rôles sont imbriqués. Ainsi certains artistes sont à la tête de projets associatifs. Nous avons également croisé les témoignages en rencontrant des professionnels du secteur culturel, liés au monde de l'art contemporain et aux arts de la rue notamment.

De manière à élargir le champ de l'étude, nous avons organisé ces échanges dans plusieurs zones du territoire. Si une majorité de ces rencontres a eu lieu à Paris, nous nous sommes déplacés pour interroger des acteurs de plusieurs régions françaises. Une partie de l'équipe est allée à Lyon, Marseille, Montpellier et Perpignan.

D'autre part, ont été organisées deux rencontres collectives pour confronter les avis des uns et des autres et réfléchir ensemble aux besoins du milieu de l'art urbain. Une première rencontre à Vernou-sur-Brenne, en Touraine, a rassemblé des acteurs venus de plusieurs communes françaises (Lyon, Nantes, Paris, Rennes, Toulouse, Tours). Une seconde rencontre a été organisée à Paris, avec des acteurs franciliens (Grigny, Paris, Évry-sur-Seine, Saint-Denis).

Les autres rencontres

Le calendrier de l'année a également offert quelques occasions pour échanger sur cette étude et sur les futures missions de la Fédération. Jean Faucheur a ainsi été invité à intervenir au cours de plusieurs événements artistiques français ⁽¹³⁾. Chaima Ben Haj Ali a participé à la réflexion du Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels (SODAVI, Île de France) ⁽¹⁴⁾ sur le parcours de

(12) Voir : Partie I, « Données sur l'art urbain en France : étude quantitative », p.10.

(13) Le festival Mister Freeze à Toulouse (septembre 2018) ; la formation professionnelle sur le thème de l'art urbain à l'Institut national du patrimoine (décembre 2018) ; la conférence de presse de l'exposition *Conquête urbaine* organisée au musée des Beaux-Arts de Calais (avril 2019) ; la conférence « Difficulté de faire l'histoire de l'art urbain » au festival Peinture Fraîche de Lyon (mai 2019).

(14) SODAVI Île-de-France, « Le parcours de l'artiste : besoins, enjeux, outils ». Voir : <http://tram-idf.fr/sodavi-idf/>.

l'artiste et la dynamique de ses rapports à l'écosystème des arts visuels. Cela a été l'occasion de communiquer sur l'étude et de recueillir des avis sur place. Dans un même temps, des membres de l'équipe ont participé à d'autres manifestations culturelles qui ont réunis de nombreux acteurs du milieu de l'art urbain (15).

Classement des matériaux recueillis

Au cours de ces rencontres, l'équipe de l'étude a collecté des informations et des témoignages. L'inventaire et le classement de ces matériaux recueillis sont essentiels pour illustrer les propositions et les conclusions de notre étude. Il s'agit à la fois de rendre compte des réflexions menées et de construire un corpus utile à la réflexion de la Fédération de l'Art Urbain.

L'ensemble des rencontres a été listé (16). Nous avons également souhaité intégrer les restitutions des deux rencontres collectives organisées afin d'illustrer une part des débats que nous avons menés au cours de cette réflexion. Les autres documents de travail (comptes rendus succincts, enregistrements sonores) seront archivés par la Fédération de l'Art Urbain.

(15) Voir : « Liste des entretiens et des événements culturels suivis », p.91.

(16) *Idem*.

III.2. Restitutions des deux rencontres collectives

Ces rencontres ont été organisées dans le but de réunir différents acteurs de ce champ artistique et culturel venant de différentes régions de France. Le choix des participants s'est porté sur des artistes urbains et acteurs engagés dans l'organisation d'événements dédiés, de différentes échelles.

Ces réunions ont permis de recueillir les témoignages des divers intervenants tout en les interrogeant sur les préconisations qui pourraient être portées par la Fédération de l'Art Urbain et le ministère de la Culture.

En guise d'introduction pour ces deux rencontres, Jean Faucheur a présenté l'historique de l'étude depuis l'exposition *À l'échelle de la ville !* et a dressé un premier bilan des résultats obtenus grâce à l'étude quantitative. Il a également énoncé l'historique de la Fédération de l'Art Urbain, créée en octobre 2018. Jean Faucheur a ensuite laissé la parole aux invités. Ces derniers ont rapidement pointé leurs difficultés et leurs souhaits, restitués dans ces comptes rendus sous différentes thématiques.

Ces deux rencontres ont été organisées par les membres de l'Étude nationale sur l'Art Urbain : Cécile Cloutour-Rouzic, Marie Vicet, Chaima Ben Haj Ali et Jean Faucheur.

III.2.a L'art urbain et les énergies collectives. Rencontre des 6 et 7 avril 2019 (Vernou-sur-Brenne)

Participants :

Brez, artiste, directeur artistique et coordinateur de la biennale d'art urbain Teenage Kicks (Rennes),
Nicolas Gzeley, graffiti-artiste et journaliste (Paris),
Bob Jeudy, président de l'association Le M.U.R (Paris),
Sarah Joseph-Jacques, chargée de production et de communication chez Plus de Couleurs (Nantes),
OGREoner, graffiti-artiste et organisateur de projets (Paris),
Monsieur Plume, graffiti-artiste et programmateur de l'évènement annuel
Les Graffeurs au Château (Crissay-sur-Manse)
Poch, artiste, directeur artistique et coordinateur de la biennale d'art urbain Teenage Kicks (Rennes),
Poter1, graffiti-artiste et organisateur de projets (Lyon),
Reso, artiste et président du festival Mister Freeze (Toulouse).

L'art urbain et la recherche

Pour Jean Faucheur, la recherche est une question importante à poser pour commencer à écrire l'histoire plurielle de l'art urbain. La Fédération pourrait appuyer la création d'un laboratoire de recherche ou/et d'un centre de ressources. Patrice Poch, artiste et co-organisateur de la biennale Teenage Kicks à Rennes, soulève le problème qui existe aujourd'hui : les universitaires ont une méconnaissance de l'art urbain et souvent une vision simpliste des choses. Les acteurs du milieu peuvent aider la recherche et apporter la connaissance nécessaire. Pour Nicolas Gzeley, artiste et journaliste il faut réfléchir à une bibliothèque ou à un centre de ressources qui pourrait accueillir les archives de l'art urbain. Pour lui, une des premières missions est également d'écrire collectivement une définition de l'art urbain en arrivant à un consensus. Pour Poter1, artiste et organisateur de projets, il faudrait également répertorier les différents fanzines, magazines, et autres publications plus alternatives sur l'art urbain. Il existe déjà des personnes qui s'intéressent à la documentation et à la recherche sur le sujet comme Christian Omodeo et Nicolas Chenu.

Pour Nicolas Gzeley, une des missions de la Fédération serait d'établir une bibliographie critique et/ou sélective des ouvrages de références sur l'art urbain que les centres de ressources pourraient consulter pour faire ensuite des acquisitions de livres sur le sujet. Elle serait également à destination des chercheurs, conservateurs, journalistes et de toute personnes s'intéressant à l'art urbain.

Le milieu de l'art urbain face aux institutions

La Fédération aura le rôle d'interlocuteur privilégié auprès du ministère de la Culture et des autres institutions publiques. OGREoner, artiste et organisateur de projets, rappelle qu'il y a eu une

évolution des mentalités car aujourd'hui sont en poste de jeunes professionnels qui ont grandi avec l'art urbain. Mais il reste encore des blocages notamment au niveau des DRAC ou des mairies. La Fédération permettrait de faire le lien entre les porteurs de projet et les décisionnaires au sein des différentes instances. Jean Faucheur rappelle qu'on ne peut pas demander au ministère de la Culture de tout faire. Un collège d'experts en art urbain pourrait être créé et consulté par exemple pour les commissions d'achat du CNAP et des différents musées. En effet, pour l'instant il n'y a pas d'achat car il n'y a pas de spécialistes de l'art urbain dans les commissions. Reso, artiste et organisateur de Mister Freeze, explique qu'il a créé ce festival car il n'arrivait pas à accéder aux musées. Pour Nicolas Gzeley, le comité d'experts dont parle Jean Faucheur devrait également avoir un rôle dans le cadre d'expositions institutionnelles. On constate trop souvent que les institutions font appel aux galeristes dès lors qu'il s'agit d'aborder l'art urbain. Or les personnalités capables d'apporter un regard d'expert, d'historien et de critique, existent en dehors du marché mais restent invisibles aux yeux des institutions. Proposer des comités permettrait de croiser les compétences plutôt que de s'en remettre uniquement aux acteurs du marché.

Ce collège d'experts pourrait également être consulté par les collectivités territoriales en cas de projet artistique dans l'espace public. Pour Sarah Joseph-Jacques, porteuse de projets pour l'association Plus de Couleurs, la Fédération doit avoir un rôle de conseil auprès des collectivités et être garant des bonnes pratiques. La ville de Rezé vient de commander, par exemple, une étude d'expertise à son association pour savoir quelles sont les pratiques à adopter pour l'organisation d'un événement d'art urbain.

Pour faciliter le dialogue, il faudrait avoir des interlocuteurs identifiés dans les collectivités et les mairies. Il y a de plus en plus de personnes en charge spécifiquement de l'art dans l'espace public ou du street art dans les mairies, comme à Rennes ou à Nantes. Il y a aussi des ponts à faire entre les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale car des artistes urbains sont parfois intervenants dans des cours d'arts plastiques. Il faudrait également faire appel aux différents ministères que l'art urbain peut toucher, notamment celui de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, celui de la Santé, ou encore celui de la Transition écologique et solidaire.

Médiation et/ou création artistique

Tous les artistes de cette rencontre déplorent que leur rôle soit souvent cantonné par les institutions culturelles à « faire de la médiation dans les territoires » au détriment de la part artistique de leur travail. Par ailleurs, des acquisitions d'oeuvres permettraient une meilleure reconnaissance du mouvement.

Les artistes Poter1 et Monsieur Plume remarquent que les politiques se servent de l'art urbain comme caution sociale. Monsieur Plume aimerait que la dimension sociale de son travail soit davantage

valorisée et qu'il ait un vrai statut en tant qu'intervenant. D'autant plus que les institutions culturelles donnent généralement des aides pour les ateliers de médiation et d'actions culturelles. Le statut de l'artiste urbain est complexe : il englobe aussi bien l'éducation, la médiation et l'artistique dans un équilibre parfois instable. Les intervenants, par la gestion des différents projets auxquels ils prennent part, ont moins de temps pour la création artistique, un temps de création qu'ils voudraient retrouver.

Le besoin de se fédérer

La Fédération aura pour mission d'identifier et de fédérer les différents acteurs de l'art urbain, en particulier les artistes et les associations, pour les aider dans leur professionnalisation en ayant un rôle de conseil mais également en les dirigeant vers les bons interlocuteurs. OGREoner aimerait par exemple être davantage accompagné dans le développement de sa pratique artistique alors que Reso voudrait que la Fédération l'aide à faire grandir le festival Mister Freeze pour pouvoir accueillir davantage de public. Le festival reçoit très peu d'aides publiques actuellement. Pourtant, il a accueilli l'année dernière 58 000 personnes sur une semaine de programmation, en fonctionnant uniquement avec des bénévoles. L'idée serait qu'à terme des postes de salariés permanents soient créés.

Identifier, mutualiser et partager les compétences

Brez, artiste et directeur artistique de la biennale Teenage Kicks, rappelle que les informations dont ont besoin les artistes et les associations sont disponibles sur différents sites Internet. Il faut juste savoir vers qui se tourner : la Maison des Artistes, l'IRCEC (Caisse nationale de retraite complémentaire des artistes-auteurs), l'ADAGP par exemple pour les artistes. Il faudrait également regarder du côté du CESER (Conseil économique, social et environnemental régional) qui édite des publications et des travaux qui servent de références pour les élus dans les départements et les régions. Le CESER Bretagne a fait une étude sur l'art urbain qu'il faudrait consulter.

Est également évoquée l'idée de créer une plateforme virtuelle pour pallier le manque de connexions entre les artistes urbains. Elle pourrait prendre la forme d'un agenda géographique sur lequel les artistes pourraient indiquer leur localisation et leurs disponibilités. Il existe des initiatives de ce type à Toulouse pour le Mouvement associatif pour les cultures urbaines et également à Rennes où l'A.S.A.R.U.E. (Association de Soutien Au Réseau Urbain d'Expression) fédère les artistes locaux, présente leur travail, propose une carte interactive et liste les artistes et les murs à disposition. Il faut donc avant toute chose regarder quelles initiatives existent déjà afin de pouvoir rediriger correctement les artistes et les associations.

Les relations aux galeries

Une des spécificités de l'art urbain est qu'il dispose d'une économie très diversifiée. La vente de tableaux ne représente qu'une partie de l'économie. La réalisation de murs peints est une des sources de revenus mais il semble que cela ne soit pas toujours (correctement) rémunérée.

Aucun des artistes invités n'est représenté par une galerie. L'artiste Poch a collaboré avec deux galeries mais elles ne l'ont jamais représenté. Pour Jean Faucheur, les galeries obéissent parfois à une certaine logique dictée par le marché, cela étant dit, il peut être intéressant de les consulter. Quand Nicolas Gzeley parle avec des galeristes, il remarque qu'ils ne parlent pas le même langage. Seul le rapport esthétique aux œuvres intéresse les galeries, tout comme leurs collectionneurs. Des jalons de l'histoire de l'art urbain s'écrivent via le tamis du marché de l'art. Il n'existe pas aujourd'hui de critiques de l'art urbain, ce sont donc les galeristes qui font la critique ajoute-t-il.

Il faut également faire attention aux dérives de certaines galeries. Dans le cadre de Mister Freeze, Reso a géré la vente des oeuvres à travers une galerie occasionnelle. Mais il trouve que le métier de galeriste est difficile et que la dimension humaine est primordiale. Certaines galeries réclament des toiles aux artistes dont elles organisent les expositions monographiques. La Fédération doit « dire » les bonnes pratiques et faire respecter une certaine déontologie. Poch évoque la question des maisons de vente qui sont normalement un marché de seconde main, mais qui, dans le cas de l'art urbain, sont devenues un marché de première main. Peu d'artistes urbains connaissent les modes de fonctionnement des maisons de vente, et la confrontation avec ce marché peut s'avérer brutal.

Pour Bob Jeudy, président de l'association Le M.U.R., le problème est qu'il existe aujourd'hui trop d'artistes sur le marché et donc « trop de matière » à vendre. Il faudrait former un nouveau type de collectionneurs. La solution serait alors de créer un troisième marché accessible en imaginant des coopératives entre artistes avec des œuvres offrant un éventail de prix plus large. Un bon exemple est l'atelier-galerie *Upstairs* de Poch et Brez en centre-ville de Rennes.

III.2.b Les enjeux actuels de l'art urbain en France. Rencontre du 9 avril 2019 (Paris)

Participants :

Aleteia, artiste (Essonne)

Pascal François, tagueur, graffeur et membre des éditions Terrain Vague et du collectif 1984 (Paris)

Elise Herszkowicz, directrice d'Art Azoï (Paris)

Olivier Landes, concepteur de projets artistiques et urbains et fondateur de l'association Art en Ville (Paris)

Le Module De ZeeR, artiste (Aix-en-Provence)

Nicolas Obadia, artiste, chargé de projets culturels et artistiques, programmeur du Mur 93 et cofondateur de NoRules Corp (Saint-Denis)

Bénédicte Pilet, médiatrice culturelle et guide touristique pour Fresh Street Art Tour Paris (Paris)

Alexandre Ribeyrolles, directeur artistique de la compagnie La Constellation (Grigny) et directeur du lieu de création la Lisière (Bruyères-le-Châtel)

Sifat, artiste (Paris)

Thom Thom, artiste, membre de l'association Le M.U.R. et guide de balades urbaines (Paris)

Vince, artiste et organisateur de projets artistiques auprès de l'association Ouvrons le champ des possibles (Brunoy)

L'art urbain et sa documentation

Plusieurs acteurs évoquent la nécessité d'une meilleure compréhension de l'art urbain. Pour l'artiste Le Module De ZeeR, il faut qu'une réflexion soit menée sur l'espace public, la rue et son lien avec l'art urbain, dont le développement est mondial. D'après Pascal François, graffeur et membre des éditions Terrain Vague, le mouvement a été très documenté. La diffusion de cette documentation permettrait de comprendre la complexité des liens entre les commandes publiques et le vandalisme, dont les messages sont évidemment différents.

Le souhait d'un centre de ressources est évoqué afin que l'histoire de l'art urbain puisse s'écrire dans ses moindres détails, en abordant tous ses aspects et notamment le tag. Ce centre de ressources pourrait regrouper des fonds de photographies d'amateurs comme l'évoque Pascal François. Elise Herszkowicz, directrice de l'association Art Azoï, évoque les nombreux fonds d'archives existants, établis par les photographes et les amateurs, aujourd'hui conservés dans leurs garages. Bénédicte Pilet, médiatrice culturelle, confirme que ces informations pourraient permettre de faire évoluer les mentalités et donner des clefs de lecture aux publics. Ces derniers s'interrogent en effet sur ce qu'ils voient dans la rue au cours des visites guidées qu'elle organise. Jean Faucheur souhaite que la Fédération puisse encourager des bourses de recherche sur ces sujets.

Par ailleurs la question terminologique illustre la complexité des catégories construites en ce qui

concerne l'art urbain. Pour Bénédicte Pilet, partir des termes est une porte d'entrée pour expliquer les choses. Pour Pascal François, il faut au contraire les casser afin de ne pas toujours raconter la même histoire. De plus, il souhaite que l'on parle d'un « art dans la rue » et non d'un « art de rue ». Nicolas Obadia, artiste et programmateur du Mur 93, insiste sur le risque d'enfermer les choses à travers les mots.

L'art urbain et les territoires habités

De nombreux intervenants rappellent que l'art urbain est lié à la ville et à ses habitants, et incarne ainsi une portée politique.

Vince, artiste et organisateur de projets artistiques dans l'Essonne, insiste sur l'importance de « se fédérer » pour améliorer le dialogue entre les acteurs du milieu. Selon lui, les liens ont longtemps été établis avec les maisons des jeunes et de la culture et les services jeunesse des villes. La Fédération de l'Art Urbain pourrait s'adresser aux élus. Il est donc nécessaire d'établir une passerelle pour faire évoluer les politiques locales. Nicolas Obadia confirme cette nécessité de travailler avec les professionnels locaux qui connaissent les artistes. S'il est intéressant de varier les interlocuteurs, il faut que cela soit établi en bonne entente. Chacun a ses propres spécificités sur le territoire.

Dans le même sens, Olivier Landes, fondateur de l'association Art en ville, précise que la spécificité de l'art urbain tient au fait qu'il faut prendre en compte les habitants de la ville. Par exemple, son association développe un programme de médiation pour raconter l'histoire de l'œuvre créée par l'artiste invité. Pour ce faire, des médiateurs du quartier sont recrutés afin que la parole soit portée par les habitants et qu'il y ait une appropriation de l'œuvre au cours du temps, au-delà de la performance artistique. Pour lui, cela permet de générer des compétences tout en offrant un projet urbain partagé par les habitants. Jean Faucheur confirme cet enjeu de « tricoter l'histoire » à plusieurs.

Alexandre Ribeyrolles, directeur artistique de la compagnie La Constellation, témoigne de son expérience au sein de la Fédération Nationale des Arts de la Rue, cousine de la Fédération de l'Art urbain notamment par son rapport à l'espace public. Selon lui, il faut mettre en avant ses savoir-faire à travers les mots et l'expérience. L'art urbain a une puissance de percussion très importante sur les territoires et il faut insister sur ce point auprès du ministère de la Culture. Bénédicte Pilet confirme cet enjeu en ajoutant qu'il existe une vraie économie à développer, avec les habitants et les municipalités. L'artiste Thom Thom cite notamment le tourisme et les droits de reproduction. Il insiste sur le fait qu'il faut un interlocuteur au ministère de la Culture pour être ensuite reconnu par d'autres interlocuteurs.

Pour Elise Herszkowicz, la dimension vandale de certaines pratiques de l'art urbain (tag, graffiti, affichage sauvage, etc.) ralentit son acceptation par l'institution culturelle. Il faut que les acteurs de ce mi-

lieu réussissent à négocier ensemble et à faire le point avec eux-mêmes sur ces questions. Pour Pascal François, il y a un vrai travail de médiation et d'information à faire. Bénédicte Pilet appuie cette idée en précisant que les artistes doivent avoir la « mainmise » sur leurs projets.

Olivier Landes propose que la Fédération mette en avant des actions référentes et des « mesures-exemples » comme cela a été le cas à Grenoble où la mairie a décidé d'enlever toutes les publicités pour organiser à la place un festival : Street Art Fest. Nicolas Obadia confirme l'idée que la Fédération doit avoir une volonté politique affirmée, une prise de position dans l'espace public. Enfin, Elise Herszkowicz précise que des personnes d'une quarantaine d'années arrivent dans les institutions et ont grandi en voyant l'art dans la rue. Il faut repérer ces individualités pour collaborer et faire aboutir les projets. La Fédération de l'Art Urbain doit faire bouger les lignes et susciter cet élan.

L'art urbain et la question patrimoniale

La visibilité de l'art urbain et sa pérennisation à travers les structures institutionnelles sont soulevées à plusieurs reprises au cours de la rencontre. Pour l'artiste Thom Thom, l'œuvre doit être au cœur des enjeux de la Fédération. Bénédicte Pilet confirme ce point en précisant que sans l'œuvre et l'artiste, l'art urbain n'existerait pas. Elle pose alors la question de sa patrimonialisation. Thom Thom précise qu'il y a une « non-représentation » de l'art urbains dans les institutions officielles, exceptés pour certains artistes comme Ben, Tania Mouraud ou Daniel Buren. Les artistes urbains majeurs comme Speedy Graphito et Jérôme Mesnager ne sont pas représentés. Selon lui, il faut que des œuvres puissent rentrer dans les collections nationales, les FRAC ou dans tout autre musée.

Elise Herszkowicz insiste sur la difficulté de la reconnaissance de l'art urbain par l'art contemporain, qui essaie de le tenir à l'écart. Elle précise également que la ville peinte plaît aux publics. L'artiste Aleteïa s'interroge sur la question de l'entrée de l'art urbain dans les musées. Elle se demande quelle pourrait être la position de la Fédération par rapport à ce sujet, entre la valorisation des toiles peintes et l'investissement de lieux dans la ville. Elle souhaite de l'art ouvert et gratuit, comme à la Grande Borne de Grigny où les habitants se sentent considérés. Dans ce sens, Thom Thom insiste sur l'importance de la pratique amateur.

La Fédération de l'Art Urbain comme interface entre les acteurs

La nécessité d'un espace de discussion pour les acteurs de l'art urbain est évoquée au cours de cette rencontre. Selon Bénédicte Pilet, cela permettrait de confronter les points de vue des uns et

des autres. Jean Faucheur confirme ce désir de se retrouver tous ensemble et de s'unifier, à travers, de grandes rencontres itinérantes organisées chaque année. Elise Herszkowicz parle d'un « congrès », Le Module De ZeeR d'un « rendez-vous ».

Jean Faucheur évoque également l'idée d'une plateforme virtuelle qui permette de mettre en contact les acteurs. Vince appuie cette idée en précisant qu'un média serait une manière de faciliter la communication. En termes de réseau d'entraide, Nicolas Obadia cite l'exemple de la FRAAP (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens) qui envoie une *newsletter* régulière avec des invitations, des formations et des propositions d'emplois. Olivier Landes soutient l'idée d'une revue de presse.

Une expertise pour les différents acteurs culturels

Les intervenants soulignent les difficultés que rencontrent les artistes urbains et les structures dédiées à candidater à des appels à projets proposés par le ministère de la Culture et ses instances. L'artiste Sifat témoigne de ses difficultés à comprendre « le système » des arts visuels. Après cinq ans de pratique et une veille sur les offres artistiques proposées par la FRAAP, elle évoque l'effort nécessaire pour remplir des dossiers et des notes d'intention. Elle souhaite être aidée pour obtenir « la même légitimité » que les autres artistes.

Jean Faucheur souhaite que la Fédération de l'Art Urbain puisse apporter du conseil à destination des institutions publiques et culturelles, et du soutien aux artistes et aux structures dédiées dans leur dialogue avec ces dernières. Nicolas Obadia souligne l'importance du travail collectif qui permet de mutualiser les compétences requises dans la réalisation d'un projet. Pour lui, la Fédération doit apporter de la « technicité » et épauler les structures, valoriser les régions. Il cite notamment la complexité des demandes de subventions européennes.

Thom Thom insiste sur le fait que si d'autres associations voyaient le jour dans d'autres pays et s'alliaient à la Fédération, cela permettrait de donner une dimension européenne à la Fédération et faciliterait les demandes de subventions.

III.5. Liste des entretiens et des évènements culturels suivis

Les entretiens

Jef Aérosol

Artiste

Août 2018 | Paris | Entretien avec Jean Faucheur

Vittorio Parisi

Docteur en esthétique et auteur de la thèse : *Le graffiti writing et le street art entre non-lieux et lieux communs : un changement de paradigme*

Octobre 2018 | Paris | Entretien avec Jean Faucheur

Stéphane Chatry

Commissaire d'exposition, Association Artivism Contemporary Art

.Novembre 2018 | Paris | Entretien avec Jean Faucheur

Laetitia Lafforgue

Présidente de la Fédération des Arts de la Rue

Novembre 2018 | Paris | Entretien avec Chaima Ben Haj Ali et Jean Faucheur

Sophie Duplaix

Conservatrice au Musée national d'art moderne du Centre Pompidou

Novembre 2018 | Paris | Entretien avec Chaima Ben Haj Ali, Cécile Cloutour-Rouzic et Jean Faucheur

Christian Omodeo

Chercheur, commissaire d'exposition et créateur de l'agence-librairie Le Grand Jeu

Novembre 2018 | Paris | Entretien avec Chaima Ben Haj Ali, Cécile Cloutour-Rouzic et Jean Faucheur

Thierry Dufrière

Professeur d'histoire de l'art à l'université Paris Nanterre

Décembre 2018 | Paris | Entretien avec Chaima Ben Haj Ali, Cécile Cloutour-Rouzic et Jean Faucheur

Gautier Jourdain / Mathilde Jourdain

Galeristes

Décembre 2018 | Paris | Entretien avec Chaima Ben Haj Ali, Cécile Cloutour-Rouzic et Jean Faucheur

Isabelle Cuoco / Lisa-Clémentine Guillou

Élèves conservateur-restaurateur du patrimoine à l'Institut national du patrimoine

Janvier 2019 | Paris | Entretien avec Chaima Ben Haj Ali, Cécile Cloutour et Jean Faucheur

Teurk / Anton

Artistes

Janvier 2019 | Paris | Entretien avec Chaima Ben Haj Ali, Cécile Cloutour-Rouzic et Jean Faucheur

Romain Froquet

Artiste

Février 2019 | Paris | Entretien avec Cécile Cloutour-Rouzic

Orbiane Wolff / Stéphanie Meyer

Co-fondatrice de l'association Superposition / Responsable de partenariat de l'association Superposition

Février 2019 | Lyon | Entretien avec Chaima Ben Haj Ali et Jean Faucheur

Cart1

Artiste et directeur artistique du festival Peinture Fraîche

Février 2019 | Lyon | Entretien avec Chaima Ben Haj Ali et Jean Faucheur

Poter1

Graffiti-artiste

Février 2019 | Lyon | Entretien avec Chaima Ben Haj Ali et Jean Faucheur

Nubian / Ose / Enaer / Zicho / Hien / Asto / Faust / Arkane / Primal / Polar / Siko

Artistes

Mars 2019 | Montpellier | Entretien avec Chaima Ben Haj Ali et Jean Faucheur

Keini Liguagua / N'jinga Falorca Teodoro / Lodi Lebon

Directrice de l'association LineUp / Co-directrice de l'association LineUp / Médiatrice culturelle de l'association LineUp

Mars 2019 | Montpellier | Entretien avec Chaima Ben Haj Ali et Jean Faucheur

Nicolas Xavier

Galeriste

Mars 2019 | Montpellier | Entretien avec Chaima Ben Haj Ali et Jean Faucheur

Caroline Séguier

Directrice de l'association Planète Émergences

Mars 2019 | Marseille | Entretien avec Chaima Ben Haj Ali et Jean Faucheur

STF Moscato / Alias Ipin

Artistes et programmeurs du « Mur du fond »
Mars 2019 | Marseille | Entretien avec Chaima Ben Haj Ali et Jean Faucheur

Karine Terlizzi / Charlotte Pelouse

Directrice de l'association Juxtapoz / Chargée de projet
Mars 2019 | Marseille | Entretien avec Chaima Ben Haj Ali et Jean Faucheur

Morgane Leluc

Chargée de coordination et de productions de projets artistiques
Mars 2019 | Paris | Entretien avec Chaima Ben Haj Ali, Cécile Cloutour-Rouzic, Jean Faucheur et Marie Vicet

Inouk Moncorgé

Ancien directeur général de la Société de la Rocade L2
Mars 2019 | Paris | Entretien avec Chaima Ben Haj Ali, Cécile Cloutour-Rouzic, Jean Faucheur et Marie Vicet

Grégory Jubé

Artiste et fondateur du Musée du Graffiti à Paris
Avril 2019 | Paris | Entretien avec Jean Faucheur

Antinéa Garnier

Directrice du siège social de La Maison des Artistes
Avril 2019 | Paris | Entretien avec Chaima Ben Haj Ali, Cécile Cloutour-Rouzic, Jean Faucheur et Marie Vicet

Johanna Hagège

Responsable Répertoire et Action Culturelle à l'ADAGP
Mai 2019 | Paris | Entretien avec Cécile Cloutour-Rouzic, Jean Faucheur et Marie Vicet

Philippe Bettinelli

Conservateur du patrimoine, responsable de la collection arts plastiques (1961-1990) et référent art public du Centre national des arts plastiques
Mai 2019 | Paris | Entretien avec Cécile Cloutour-Rouzic, Jean Faucheur et Marie Vicet

Les événements culturels suivis

Festival Bien Urbain, Besançon, juin 2018

Festival Mister Freeze, Toulouse, septembre 2018

Formation professionnelle *L'art urbain, (re)connaissance, valorisation et prise en compte à l'échelle européenne*, INP Paris, les 12, 13 et 14 décembre 2018

Conférence de presse de l'exposition *Conquête urbaine*, Musée des Beaux-Arts de Calais, 5 avril 2019

Festival Peinture Fraîche, Lyon, 12 mai 2019

Formation SODAVI Île-de-France, « Le parcours de l'artiste : besoins, enjeux, outils », Vitry, avril - mai 2019.

IV. Conclusions

Cette étude est riche d'enseignements concernant les acteurs de l'art urbain (artistes, structures privées associatives et non associatives) et leurs relations avec l'écosystème des arts visuels en France.

Elle illustre que l'art urbain dispose de modes efficaces de diffusion auprès des publics (circulation hypertrophiée des images via les réseaux sociaux, le mur comme vecteur de diffusion populaire, absence de filtre entre l'œuvre et un public très large), de développement (mondialisation des réseaux extra-institutionnels, festivals, etc.), de sources de revenus spécifiques (multiplicité des financements hors des fléchages habituels de l'art contemporain : bourses, résidences artistiques, programmes de médiation, professorat, etc.). L'étude insiste aussi sur son mode singulier de relation au monde, où les rapports à l'interdit, à la propriété, à l'art « populaire » et au politique sont constamment interrogés. Ces modes de relation sont des marqueurs de l'identité singulière de l'art urbain.

Parallèlement, cette étude nous enseigne que les liens aux institutions culturelles et aux politiques territoriales souffrent d'un déficit de reconnaissance institutionnelle, d'un déficit d'accompagnement, d'un déficit de recherche scientifique et de documentation. Elle signale également la difficulté d'un cadre juridique et déontologique adapté.

IV.1. Un déficit de reconnaissance institutionnelle

Il faut reconnaître aux artistes urbains une ambiguïté quant à leur statut et à leur pratique artistique. Artiste ou pas ? Vandales un jour, vandales toujours ? Officialisation ou pas ? Gratuité ou pas ? Politique ou esthétique ? Ces ambivalences ne facilitent pas leurs rapports aux institutions. Ils sont de ce fait, et aussi de leur propre fait, hors des circuits habituels qui fondent la légitimité artistique (musées, FRAC, DRAC, centres d'art, etc.).

Mais malgré cela l'étude souligne qu'un nombre de plus en plus important d'artistes urbains se perçoit comme « artiste » à part entière, légitime à revendiquer les droits liés à ce statut. Mais force est de constater qu'en terme de considération, ces artistes sont « un peu moins égaux que les autres ». Ainsi, suite à la demande comminatoire de Daniel Buren, le ministère de la Culture a décroché l'œuvre du Module De Zeer au Palais-Royal car selon Buren, elle entrait en co-visibilité avec ses colonnes. À la suite de cet incident, un certain nombre d'acteurs a décidé de se structurer pour être plus fort face à l'adversité. Le regard des institutions est trop souvent négatif car elles en ignorent tout des rouages, des modes de fonctionnement et des grilles d'analyse. Il reste encore beaucoup à faire pour que le secteur culturel reconnaisse les artistes urbains comme des artistes contemporains. Il en fut de même de la reconnaissance artistique problématique en son temps de l'art naïf, de l'art brut ou de l'art africain.

Il apparaît dans cette étude une demande d'engagements forts et concrets de l'État, des collectivités territoriales et des institutions culturelles ainsi qu'une meilleure connaissance et reconnaissance de l'art urbain et ce à plusieurs niveaux :

- valorisation de cet « art populaire » parfois perçu comme une « salissure » vite effacé par les ser-

vices techniques des territoires ou des villes, voir effacé des *curricula vitæ*. Jean Faucheur signale d'ailleurs que la référence historique de la participation de Pierre Huyghe au collectif des Frères Ripoullins a disparu de son *curriculum vitæ* et ne sera « assumée » qu'à l'occasion de sa rétrospective au Centre Pompidou en 2013 ;

- reconnaissance de « la rue » comme espace légitime de présentation des œuvres au même titre que le sont les cimaises des musées et des galeries ;
- valorisation de la spécificité d'un art dans la rue et pour la rue, d'un art où le corps physique s'engage avec adrénaline, énergie et générosité. L'engagement du corps et de sa mise en danger ne sont pas des « à-côtés », ils signent la spécificité de l'art urbain ;
- reconnaissance de l'importance du rôle politique de l'art dans la cité, en prise directe avec les enjeux du vivre ensemble, qui doit déranger, perturber, dénoncer, proposer et ré-enchanter ;
- nécessité d'encourager l'apprentissage des techniques artistiques de l'art mural bien que la plupart des artistes ne soit pas passée par une formation artistique professionnelle ou amateur. La relation très puissante entre l'art urbain et sa pratique concrète devrait être intégrée dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle dans les établissements scolaires et les écoles d'art. Lors de notre rencontre avec Pierre Oudart, directeur de l'École des beaux-arts de Marseille, il a souligné la demande des étudiants d'une pratique artistique concrète ;
- mise en exergue de l'outil de médiation que sont : la création dans l'espace public, l'artiste en action et l'œuvre elle-même. La visibilité et la lisibilité des œuvres auprès d'un très large public en font, *de facto*, un art de l'immédiateté ;
- « prise directe » avec la rue et les publics qui n'est pas sans conséquences. Les artistes se mettent en danger car ils s'exposent aux réactions du public, des commanditaires et bien sûr aux contraintes législatives et réglementaires de l'espace public.

IV.2. Un déficit d'accompagnement de l'art urbain

« Ce n'est pas pour eux ! Donc ce n'est pas pour nous... »

Les institutions font peu d'efforts pour reconnaître et accompagner les artistes urbains dans leur parcours professionnel ce qui suscite chez eux un sentiment de relégation. Notons le peu d'empressement du CNAP et des FRAC à développer leurs politiques d'achat en direction de ces artistes.

Les artistes urbains connaissent mal les dispositifs auxquels ils ont droit ou les opportunités qui s'offrent à eux (appels à projets, commission d'achats, appels à candidatures, aides pour les artistes plasticiens, résidences d'artistes, prix et bourses, formations, etc.). Ils ont aussi une méconnaissance des lieux ressources existants. Ainsi la remarque « ce n'est pas pour nous » devient un *leitmotiv* qui freine la réalisation de leurs projets et ne leur permet pas la visibilité institutionnelle qu'ils sont en droit d'attendre. Pour briser ce cercle vicieux, plusieurs propositions sont évoquées par cette étude :

- formation des élus et des commanditaires en histoire de l'art urbain ;
- formation et information sur les lieux ressources et les dispositifs existants par des professionnels.

IV.3. Un déficit de recherche scientifique et de documentation

Les institutions culturelles louent les capacités de l'art urbain à travailler au cœur des territoires et reconnaissent son expertise de médiation mais résistent à lui donner une légitimité artistique.

Cette résistance a plusieurs origines dont la principale est l'absence de l'art urbain de l'histoire « officielle », rupture qui surviendrait vers le milieu des années 1980 avec l'arrivée du graffiti en France. Résistance qui peut aussi s'expliquer par la quasi-inexistence de recherche scientifique en histoire de l'art sur cette partie de la création contemporaine. Nous n'avons recensé que cinq thèses en histoire de l'art réalisées en France respectivement par Suzete Venturelli en 1988, Anne Puech en 2014, Chorong Yang la même année, Gary Burgi en 2016 et Vittorio Parisi en 2018.⁽¹⁷⁾ L'étude porte à connaissance :

- la nécessité d'encourager la recherche d'un art qui se développe hors des lieux, des modes conventionnels de représentation ainsi que des normes de l'art ;
- l'urgence de créer un ou plusieurs lieux de dimension nationale et internationale dédiés à l'art urbain pour accueillir les différents fonds d'archives, de photographies et les ouvrages de référence, comme les fonds Martha Cooper et Henry Chalfant ;
- le besoin de lieux spécifiques d'accompagnement de l'art urbain, à travers la production mais aussi la réalisation d'expositions (sur le modèle du centre national Arcena pour les arts du cirque, de la rue et du théâtre).

IV.4. Un entourage juridique et déontologique peu adapté

L'art urbain est singulier car il porte en lui, à des degrés divers, une part d'illégalité qui en fait à la fois l'attrait et le repoussoir. Ceux qui le pratiquent ont un regard équivoque sur les institutions. La ville est une forêt d'interdits et d'enjeux complexes, une somme de conflits politiques, des intérêts privés et sécuritaires, qui n'en font pas un espace facile. Mais c'est sans compter sur l'énergie et la ténacité des artistes urbains tentés par la transgression qui transforment cet espace pour le moins atypique en lieu de monstration et d'expression. Dans ce contexte, il serait souhaitable que les institutions adaptent cet entourage juridique à la spécificité de l'art urbain. Et il serait indispensable que les artistes et les commanditaires se familiarisent avec ce cadre juridique spécifique :

- autour du droit d'auteur et du droit de présentation ;
- autour de la pérennisation ou de la disparition des œuvres dans l'espace public ;
- autour des relations entre artistes, médiateurs artistiques (associations, villes, institutions, etc.) et publics.

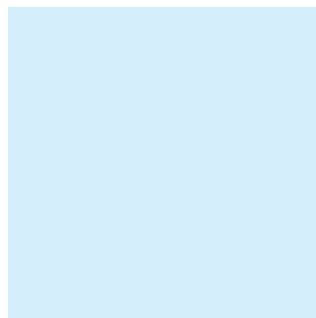
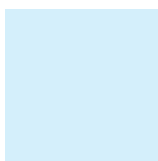
(17) Voir : « Bibliographie, filmographie et sitographie indicatives », p. 117.

IV.5. La Fédération de l'Art Urbain - création et réflexions

La Fédération de l'Art Urbain a été créée en octobre 2018 sur une intuition devenue ensuite une certitude : celle que les acteurs de l'art urbain devaient être représentés au niveau national et, pour cela, se structurer. La forme fédérative a été adoptée pour plus de cohérence et d'ambition afin de réaliser ses objectifs qui sont la promotion et la défense de l'art urbain sous toutes ses formes, pratiques et développements. Les résultats de l'étude confortent cette vision et permettront de dessiner plus précisément les contours de cette Fédération.

Dans le cadre de cette étude, nous avons interrogé les artistes et les structures privées sur le bien fondé d'une Fédération de l'Art Urbain, dont nous rappelons qu'elle embrasse toutes les pratiques artistiques « singulières » et professionnelles, du tag au muralisme contemporain. Les réponses ont été majoritairement positives !

Cette Fédération portera les problématiques et les aspirations de l'art urbain sur le devant de la scène, défendra cette création artistique ainsi que sa singularité, apportera des réponses concrètes à la professionnalisation de l'artiste tout en confortant ses pratiques artistiques. Il s'agit d'encadrer et encourager les actions de médiation de cette pratique, de porter une exigence d'expertise de ce milieu auprès des élus et des institutions culturelles, de valoriser la visibilité artistique de l'art urbain en soutenant toute démarche de recherche scientifique et de diffusion auprès des publics.



Annexes

1. Questionnaires

• Questionnaire – Artistes

Ce questionnaire s'adresse aux artistes urbains (graffiti, post-graffiti, street art, muralisme, etc.).

Conformément aux exigences de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, nous vous garantissons la confidentialité de vos réponses par le traitement anonyme des informations.

Il faut environ dix minutes pour compléter ce questionnaire.

À propos de l'artiste

Sexe : Femme / Homme / Autre

1. Quelle est votre année de naissance ?

2. Dans quelle commune résidez-vous ?

À propos de la pratique artistique

3. Vous percevez-vous comme artiste ? Oui / Non / Oui et non / Autre (merci de préciser)

4. Êtes-vous diplômé d'une école ou d'une université ? Oui (merci de préciser l'intitulé du diplôme et le niveau d'étude) / Non

5. Avez-vous suivi une formation artistique ?

Autodidacte / Art plastique (peinture, sculpture, dessin...) / Art décoratif / Architecture / Arts appliqués et design / Mode / Autre (merci de préciser)

6. Dans quelle catégorie inscrivez-vous votre pratique artistique ? (plusieurs réponses possibles)

Art urbain / Graffiti / Post-graffiti / Street art / Muralisme contemporain / Art contemporain / Autre (merci de préciser)

7. Depuis combien de temps menez-vous cette pratique artistique ?

Moins de 5 ans / Entre 5 et 10 ans / Entre 10 et 20 ans / Plus de 20 ans

8. Avez-vous un atelier ? Oui (merci de préciser la commune) / Non

9. Avez-vous une pratique artistique itinérante ? Oui / Non

10. Faites-vous partie d'un collectif d'artistes ou d'un *crew* ? Oui / Non

11. Êtes-vous membre d'une structure dédiée à l'art urbain (association ou autre) ? Oui / Non

Économie de l'artiste

12. Avez-vous une autre activité professionnelle ? Oui (merci de préciser) / Non

13. Quelle est la proportion (en %) de vos revenus globaux liés à votre pratique artistique pour ces trois dernières années ?

Entre 0 et 25% / Entre 25 et 50% / Entre 50 et 75% / Entre 75 et 100% / Autre (merci de préciser)

14. Comment qualifiez-vous votre équilibre économique ? Satisfaisant / Peu satisfaisant / Insatisfaisant / Ne se prononce pas

15. Avez-vous des remarques ?

Achats, commandes publiques et aides à la création

16. Avez-vous déjà bénéficié d'une résidence artistique en France ? Oui (merci de préciser le nom de la ou les résidences) / Non

17. Connaissez-vous le dispositif de la commande publique d'œuvres d'art dans l'espace public proposé par le ministère de la Culture et par d'autres structures publiques ? Oui / Non

18. Avez-vous déjà répondu à un appel à projet proposé par le ministère de la Culture ou par d'autres structures publiques ?
Oui (merci de préciser le ou les appels à projet) / Non

19. (Si oui) Votre projet a-t-il été retenu ? Oui (merci de préciser le ou les appels à projet) / Non

20. Connaissez-vous le CNAP (Centre national des arts plastiques) ? Oui / Non

21. (Si oui) Avez-vous déjà proposé une œuvre à la commission d'achat du CNAP ? Oui / Non

22. Avez-vous déjà répondu à un appel à projet proposé par le CNAP ? Oui (merci de préciser le ou les appels à projet) / Non

23. (Si oui) Votre projet a-t-il été retenu ? Oui (merci de préciser le ou les appels à projet) / Non

24. Avez-vous déjà bénéficié d'une aide individuelle délivrée par le CNAP ? Oui / Non

25. Connaissez-vous la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) ? Oui / Non

26. (Si oui) Avez-vous déjà travaillé avec la DRAC dans le cadre d'un projet artistique ? Oui (merci de préciser) / Non

27. Avez-vous déjà travaillé avec une collectivité territoriale (communes, départements, régions) dans le cadre d'un projet artistique ?
Oui (merci de préciser la ou les collectivités territoriales) / Non

28. Dans le cadre de vos relations avec les institutions publiques françaises (État, région, département, commune...), êtes-vous :
Satisfait(e) / Peu satisfait(e) / Pas satisfait(e) / Ne se prononce pas / Non concerné(e)

Autres partenaires

29. Avez-vous déjà bénéficié d'une résidence artistique à l'étranger ?
Oui (merci de préciser le nom de la ou les résidences) / Non

30. Avez-vous déjà travaillé avec une structure publique en France (musée, compagnie de transport, bailleur social, etc.) ?
Oui (merci de préciser la ou les structures) / Non

31. Avez-vous déjà travaillé avec une structure privée en France (fondation, musée privé, entreprise, galerie, points de vente de matériel artistique, etc.) ? Oui (merci de préciser la ou les structures) / Non

32. Dans le cadre de vos relations professionnelles avec les structures privées en France, êtes-vous :
Satisfait(e) / Peu satisfait(e) / Pas satisfait(e) / Ne se prononce pas / Non concerné(e)

33. Avez-vous déjà travaillé avec une structure publique à l'étranger (Institut français, ambassade, etc.) ?
Oui (merci de préciser la ou les structures) / Non

34. Avez-vous déjà travaillé avec une structure privée à l'étranger (fondation, musée privé, galerie, entreprise, etc.) ?
Oui (merci de préciser la ou les structures) / Non

Droits d'auteur

35. Sous quelle forme se développe votre collaboration avec les structures privées en France (fondation, musée privé, entreprise, galerie, etc.) ? (plusieurs réponses possibles) Contrat / Engagement tacite / Non concerné(e) / Autre

36. Dans le cadre de cette collaboration, êtes-vous rémunéré ? Oui / Non / Autre (merci de préciser)

37. (Si oui) Dans le cadre de vos contrats avec les structures privées, existe-il une clause relative aux droits d'auteur ?
Oui / Non / Autre (merci de préciser)

38. Connaissez-vous la Maison des Artistes ? Oui / Non (Si oui) Êtes-vous inscrit à la Maison des Artistes ? Oui / Non

39. Connaissez-vous l'ADAGP (Auteurs des Arts Graphique et Plastique) ? Oui / non (Si oui) Êtes-vous inscrit à l'ADAGP ? Oui / Non

40. Êtes-vous inscrit à une autre société de gestion de droits ? Oui (merci de préciser) / Non

Collection, archivage et documentation

41. Une ou plusieurs de vos œuvres ont-elles été acquises par une ou des collections publiques (musée public, CNAP, Frac, etc.) ?
Oui (merci de préciser) / Non

42. Une ou plusieurs de vos œuvres ont-elles été acquises par une ou des collections privées ?
Musée privé / Fondation privée / Société / Autre (merci de préciser)

43. Une ou plusieurs de vos œuvres ont-elles été acquises par une ou des structures culturelles privées ? (plusieurs réponses possibles)
Musée privé / Fondation privée / Autre (merci de préciser)

44. Procédez-vous à l'archivage de vos projets artistiques (photographies, vidéos...) ? Oui / Non

45. (Si oui) Partagez-vous vos archives ? Sites Internet, blogs / Réseaux sociaux / Publications (catalogue d'exposition, monographie, magazine...) / Prêt / Autre (merci de préciser)

46. Souhaitez-vous développer votre archivage ? Oui / Non

47. Rencontrez-vous des difficultés dans votre projet d'archivage ? Oui (merci de préciser) / Non

48. Conservez-vous des traces matérielles de vos projets artistiques (œuvres, objets, catalogues, livres d'or, etc.) ? Oui / Non

Pour conclure

49. Pensez-vous qu'il soit utile de créer une fédération dédiée à l'art urbain ? Oui / Non

50. Ce questionnaire vous a-t-il semblé utile ? Oui / Non

51. Avez-vous d'autres commentaires ?

• Questionnaire - Structures associatives (loi 1901)

Ce questionnaire s'adresse aux associations d'art urbain (graffiti, post-graffiti, street art, muralisme, etc.).

Conformément aux exigences de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, nous vous garantissons la confidentialité de vos réponses.

Il faut environ dix minutes pour compléter ce questionnaire.

À propos de votre association

1. Quel est le nom de votre association ?
2. Quel est l'objet de votre association défini par les statuts ?
3. Êtes-vous une association déclarée d'intérêt général (selon l'article 200 du Code général des impôts) ? Oui / Non
4. Quelle est la date de fondation de votre association ?
5. Dans quelle ville se trouve votre association ?

Activités et mode de fonctionnement

6. Quelles sont les activités de votre association (hors gestion courante) ? (plusieurs réponses possibles)

Intervention artistique dans l'espace public / Festival / Exposition / Production de projets artistiques / Action de médiation culturelle / Conférence / Autre (merci de préciser)

7. Parmi ces activités, quelle est la principale ?

8. Quelle est la fréquence de l'activité principale de votre association (hors gestion courante) ?

Hebdomadaire / Mensuelle / Trimestrielle / Annuelle / Bisannuelle / Autre (merci de préciser)

9. Dans quel type d'espace votre activité est-elle principalement organisée ? (plusieurs réponses possibles)

> Intérieur

Salles d'expositions régulières / Lieux d'expositions temporaires / Lieux commerciaux non dédiés aux expositions (magasins, cafés, etc.) / Lieux non commerciaux (MJC, friches, squats, etc.) / Autre (merci de préciser)

> Extérieur

Murs à programmation régulière / Murs publics / Murs privés (entreprise, particulier, etc.) / Autre (merci de préciser)

10. Quel est le statut des personnes qui travaillent dans votre association ? (plusieurs réponses possibles)

Salariés / Stagiaires / Bénévoles / Volontaires en service civique / Autre (merci de préciser)

11. Dans le cadre de vos activités, votre association travaille-t-elle avec des artistes ? Oui / Non

12. Si oui, sous quelle forme se développe votre collaboration avec les artistes ? Contrat / Engagement tacite / Autre (merci de préciser)

13. Dans ce cadre, les artistes sont-ils rémunérés par votre association ? Oui / Non / Autre (merci de préciser)

14. Dans le cadre de vos contrats avec les artistes, existe-il une clause relative aux droits d'auteur ? Oui (merci de préciser) / Non

Modes de financement

15. Quels sont les modes de financement de votre association ? (plusieurs réponses possibles)

Adhésions / Subventions publiques / Commandes publiques / Commandes privées / Mécénat / Autres modes de financement (ventes, billetteries, etc.)

16. Si votre association perçoit des subventions, pouvez-vous en préciser la source ? (plusieurs réponses possibles)

Communes / Structures intercommunales (communauté d'agglomération, communauté urbaine, communauté de communes, métropole etc.) / Départements / Régions / État / Fonds européens / Autres subventions (merci de préciser) / Non concernée

17. Comment qualifiez-vous votre équilibre économique ?

Satisfaisant / Peu satisfaisant / Insatisfaisant / Ne se prononce pas

Achats, commandes publiques et aides à la création

18. Connaissez-vous le dispositif de la commande publique d'œuvres d'art dans l'espace public proposé par le ministère de la Culture ou par d'autres structures publiques ? Oui / Non

19. Votre association a-t-elle déjà répondu à un appel à projets dans le cadre d'une commande publique ?

Oui (merci de préciser le ou les appels à projets) / Non

20. Si oui, le projet de votre association a-t-il été retenu ? Oui / Non

21. Connaissez-vous le CNAP (Centre national des arts plastiques) ? Oui / Non

22. Si oui, votre association a-t-elle déjà proposé une œuvre à la commission d'achat du CNAP ? Oui / Non

23. Votre association a-t-elle déjà répondu à un appel à projets du CNAP ? Oui (merci de préciser le ou les appels à projets) / Non

24. Si oui, le projet de votre association a-t-il été retenu ? Oui (merci de préciser le ou les projets) / Non

25. Connaissez-vous la DRAC de votre région (Direction régionale des affaires culturelles) ? Oui / Non

26. Si oui, votre association a-t-elle déjà travaillé avec la DRAC de votre région ? Oui / Non

27. Votre association a-t-elle déjà travaillé avec une collectivité territoriale dans le cadre d'un projet artistique ?

Oui (merci de préciser la ou les collectivités) / Non

28. Dans le cadre de vos relations avec les institutions publiques françaises (État, région, département, commune...), êtes-vous :

Satisfait(e) / Peu satisfait(e) / Pas satisfait(e) / Ne se prononce pas / Non concerné(e)

Autres partenaires

29. Votre association a-t-elle déjà travaillé avec un autre partenaire public en France (musée, compagnie de transport, bailleur social, etc.) ? Oui (merci de préciser le ou les partenaires) / Non

30. Votre association a-t-elle déjà travaillé avec un partenaire privé en France (fondation, musée privé, entreprise, etc.) ?

Oui (merci de préciser le ou les partenaires) / Non

31. Votre association a-t-elle travaillé avec un partenaire public à l'étranger (Institut français, ambassades, etc.) ?
Oui (merci de préciser le ou les partenaires) / Non

32. Votre association a-t-elle travaillé avec un partenaire privé à l'étranger (fondation, musée privé, entreprise, etc.) ?
Oui (merci de préciser le ou les partenaires) / Non

33. Votre association souhaite-t-elle se développer à l'étranger ? Oui / Non

34. Si oui, votre association rencontre-t-elle des difficultés dans le cadre de ce projet de développement à l'étranger ?
Oui (merci de préciser) / Non

Collection, archivage et documentation

35. Procédez-vous à l'archivage des projets artistiques réalisés avec votre association (photographies, vidéos, etc.) ? Oui / Non

36. Si oui, les partagez-vous ? Sites Internet, blogs / Réseaux sociaux / Publications (catalogue d'exposition, monographie, magazine, etc.) / Prêt / Autre (merci de préciser)

37. Souhaitez-vous développer davantage votre archivage ? Oui / Non

38. Si oui, rencontrez-vous des difficultés dans votre projet d'archivage ? Oui (merci de préciser) / Non

39. Conservez-vous des traces matérielles des projets artistiques réalisés avec votre association (œuvres, objets, catalogues, livres d'or, etc.) ? Oui / Non

40. Si oui, souhaitez-vous développer davantage cette activité au sein de votre association ? Oui / Non

41. Si non, souhaitez-vous développer cette activité au sein de votre association ? Oui / Non

Pour conclure

42. Pensez-vous qu'il soit utile de créer une fédération dédiée à l'art urbain ? Oui / Non

43. Ce questionnaire vous a-t-il semblé utile ? Oui / Non

44. Avez-vous d'autres commentaires ?

• Questionnaire - Structures non associatives

Ce questionnaire s'adresse aux structures non associatives d'art urbain (graffiti, post-graffiti, street art, muralisme, etc.).

Conformément aux exigences de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, nous vous garantissons la confidentialité de vos réponses.

Il faut environ dix minutes pour compléter ce questionnaire.

À propos de votre structure

1. Quel est le nom de votre structure ?

2. Quel type de structure êtes-vous ?

Galerie / Collectif d'artistes / Entreprise / Agence / Point de vente de matériel artistique / Librairie / Musée privé / Maison de vente / Autre (merci de préciser)

3. Quelle est la date de fondation de votre structure ?

4. Dans quelle ville se trouve votre structure ?

5. Votre structure compte-t-elle des artistes parmi ses membres ? Oui / Non

Activités et mode de fonctionnement

6. Quelles sont les activités de votre structure (hors gestion courante) ? (plusieurs réponses possibles)

Vente (livres, œuvres, objets dérivés, etc.) / Intervention artistique dans l'espace public / Organisation de festival / Exposition d'œuvres d'art / Action de médiation culturelle (visites, ateliers, etc.) / Autre (merci de préciser)

7. Parmi ces activités, quelle est la principale ?

Exposition d'œuvres d'art / Vente (livres, œuvres, objets dérivés, etc.) / Action de médiation culturelle (visites, ateliers, etc.) / Intervention artistique dans l'espace public / Organisation de festival

8. Quelle est la fréquence de l'activité principale de votre structure (hors gestion courante) ?

Quotidienne / Hebdomadaire / Mensuelle / Trimestrielle / Annuelle / Bisannuelle / Autre (merci de préciser)

9. Dans quel type d'espace votre activité est-elle principalement organisée ? (plusieurs réponses possibles)

> Intérieur

Salles d'expositions régulières / Lieux d'expositions temporaires / Lieux commerciaux non dédiés aux expositions (magasins, cafés, etc.) / Lieux non commerciaux (MJC, friches, squats, etc.) / Autre (merci de préciser)

> Extérieur

Murs à programmation régulière / Murs publics / Murs privés (entreprise, particulier, etc.) / Autre (merci de préciser)

10. Quel est le statut des personnes qui travaillent dans votre structure ? (plusieurs réponses possibles)

Salariés / Stagiaires / Bénévoles / Volontaires en service civique / Autre (merci de préciser)

11. Dans le cadre de vos activités, votre structure travaille-t-elle avec des artistes ? Oui / Non

12. [Uniquement pour les galeries] Combien d'artistes urbains votre galerie représente-t-elle ?

13. [Uniquement pour les galeries] Parmi ces artistes, combien d'entre eux vivent et travaillent en France ?

14. Sous quelle forme se développe votre collaboration avec les artistes ? (plusieurs réponses possibles)
Contrat / Contrat avec clause d'exclusivité / Contrat sans clause d'exclusivité / Engagement tacite / Non concerné(e) / Autre (merci de préciser)

15. Dans ce cadre, les artistes sont-ils rémunérés par votre structure ? Oui / Non / Autre (merci de préciser)

16. Dans le cadre de vos contrats avec les artistes, existe-il une clause relative aux droits d'auteur ? Oui / Non

Modes de financement

17. Quels sont les modes de financement de votre structure ? (plusieurs réponses possibles)
Vente d'œuvres d'art / Prestations de services / Commandes privées / Commandes publiques / Vente d'ouvrages / Vente de matériel artistique / Autre (merci de préciser)

18. [Uniquement pour les galeries] Quel pourcentage sur les ventes d'œuvres votre galerie retient-elle ?
Moins de 50 % / 50% / Plus de 50 % / Ne se prononce pas

19. Comment qualifiez-vous votre équilibre économique ? Satisfaisant / Peu satisfaisant / Insatisfaisant / Ne se prononce pas

Achats, commandes publiques et aides à la création

20. Connaissez-vous le dispositif de la commande publique d'œuvres d'art dans l'espace public proposé par le ministère de la Culture ou par d'autres structures publiques ? Oui / Non

21. Votre structure a-t-elle déjà répondu à un appel à projets dans le cadre d'une commande publique ?
Oui (merci de préciser le ou les appels à projets) / Non

22. (Si oui) Le projet de votre structure a-t-il été retenu ? Oui / Non

23. Connaissez-vous le CNAP (Centre national des arts plastiques) ? Oui / Non

24. (Si oui) Votre structure a-t-elle déjà proposé une œuvre à la commission d'achat du CNAP ? Oui / Non

25. Votre structure a-t-elle déjà répondu à un appel à projets du CNAP ? Oui (merci de préciser le ou les appels à projets) / Non

26. (Si oui) Le projet de votre structure a-t-il été retenu ? Oui (merci de préciser le ou les projets) / Non

27. Connaissez-vous la DRAC de votre région (Direction régionale des affaires culturelles) ? Oui / Non

28. (Si oui) Votre structure a-t-elle déjà travaillé avec la DRAC de votre région ? Oui / Non

29. Votre structure a-t-elle déjà travaillé avec une collectivité territoriale dans le cadre d'un projet artistique ?
Oui (merci de préciser la ou les collectivités) / Non

30. Dans le cadre de vos relations avec les institutions publiques françaises (État, région, département, commune, etc.), êtes-vous : Satisfait(e) / Peu satisfait(e) / Pas satisfait(e) / Ne se prononce pas / Non concerné(e) / Autres partenaires

31. Votre structure a-t-elle déjà travaillé avec un autre partenaire public en France (musée, compagnie de transport, bailleur social, etc.) ? Oui (merci de préciser le ou les partenaires) / Non

32. Votre structure a-t-elle déjà travaillé avec un partenaire privé en France (fondation, musée privé, entreprise, etc.) ?
Oui (merci de préciser le ou les partenaires) / Non

33. [Uniquement pour les galeries] Votre galerie participe-t-elle à des foires dédiées à l'art urbain en France ?
Oui (merci de préciser la ou les foires en France) / Non

34. Votre structure a-t-elle travaillé avec un partenaire public à l'étranger (Institut français, ambassades, etc.) ?
Oui (merci de préciser le ou les partenaires) / Non

35. Votre structure a-t-elle travaillé avec un partenaire privé à l'étranger (fondation, musée privé, entreprise, etc.) ?
Oui (merci de préciser le ou les partenaires) / Non

36. [Uniquement pour les galeries] Votre galerie participe-t-elle à des foires dédiées à l'art urbain à l'étranger ?
Oui (merci de préciser la ou les foires à l'étranger) / Non

37. Votre structure souhaite-t-elle se développer à l'étranger ? Oui / Non

38. (Si oui) Votre structure rencontre-t-elle des difficultés dans le cadre de ce projet de développement à l'étranger ?
Oui (merci de préciser) / Non

39. Dans le cadre de vos relations avec les institutions privées, êtes-vous :
Satisfait(e) / Peu satisfait(e) / Pas satisfait(e) / Ne se prononce pas / Non concerné(e)

Collection, archivage et documentation

40. [Uniquement pour les galeries] Achetez-vous des oeuvres aux artistes que vous représentez ? Oui / Non

41. Procédez-vous à l'archivage des projets artistiques réalisés avec votre association (photographies, vidéos, etc.) ? Oui / Non

42. (Si oui) Les partagez-vous ?
Sites Internet, blogs / Réseaux sociaux / Publications (catalogue d'exposition, monographie, magazine, etc.) / Prêt / Autre (merci de préciser)

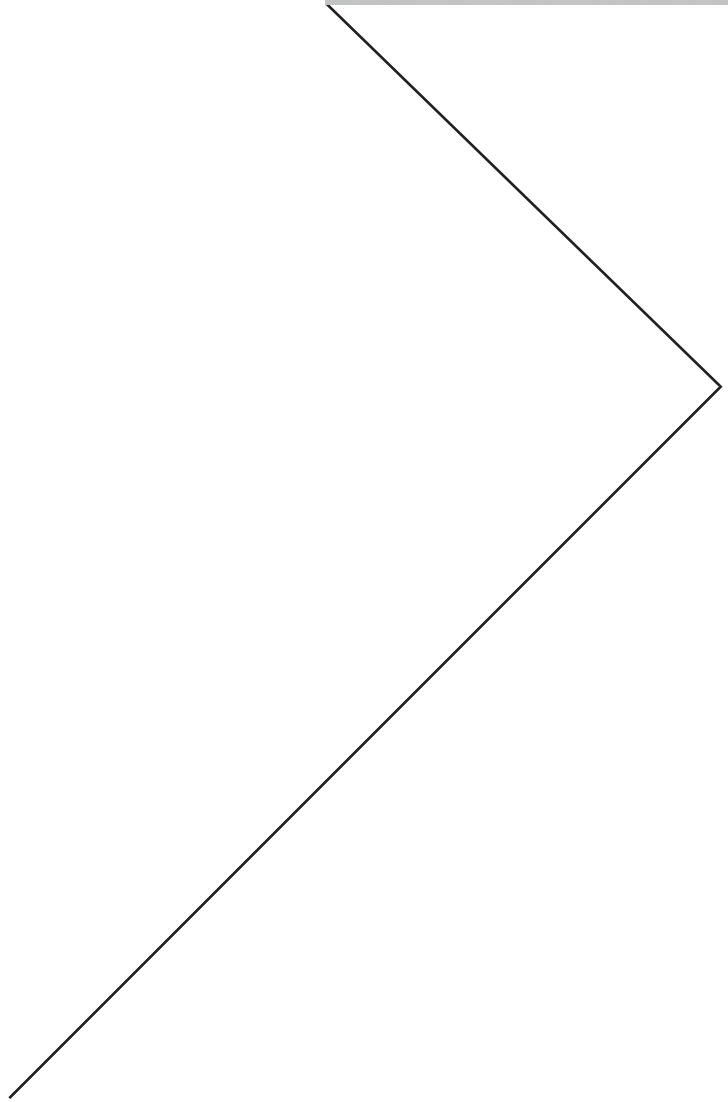
43. Souhaitez-vous développer votre archivage ? Oui / Non

44. (Si oui) Rencontrez-vous des difficultés dans votre projet d'archivage ? Oui (merci de préciser) / Non

Pour conclure

45. Pensez-vous qu'il soit utile de créer une fédération dédiée à l'art urbain ? Oui / Non

46. Avez-vous d'autres commentaires ?



2. Présentation de l'équipe

Jean Faucheur

Vice-président de l'association Le M.U.R.

Jean Faucheur est peintre, sculpteur, vidéaste et photographe ⁽¹⁸⁾. Après un parcours artistique classique (École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs, Villa Médicis Hors les murs), Jean Faucheur a été l'un des précurseurs de nouvelles interventions artistiques urbaines, au cours des années 1980. En 1983, il a ainsi « squatté » plusieurs panneaux publicitaires de Paris en collant des œuvres sur papier de grandes dimensions lors de performances spectaculaires. En 1984, il a cofondé le collectif de peintres Les Frères Ripoulin et plus tard, en 2007, l'association Le M.U.R.. Cette dernière est connue pour mettre à la disposition des artistes urbains un mur d'expression à programmation régulière, situé dans le XI^e arrondissement de la capitale. Artiste éclectique, Jean Faucheur a également assuré la direction artistique du projet *Les Murs de la L2* à Marseille. Parallèlement à ce projet, il a été commissaire de l'exposition *À l'échelle de la ville !*, réalisée en avril 2018 en partenariat avec le ministère de la Culture. Depuis octobre 2018, il coordonne l'Étude nationale sur l'Art Urbain.

Chaima Ben Haj Ali

Chargée de coordination

Après des études en design et scénographie (Tunisie), un master de recherche en « Esthétique et Cultures Visuelles » (Lyon) et un master professionnel en commissariat d'exposition (Paris), Chaima Ben Haj Ali entame en 2015 un doctorat en histoire de l'art contemporain et mène des recherches sur l'art et les cultures urbaines ⁽¹⁹⁾. La même année, elle travaille avec la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture pour la mise en œuvre d'un plan d'accompagnement pour les arts urbains. Elle assiste Dominique Aris, cheffe de projet pour l'art dans l'espace public, pour la création de l'exposition d'art urbain *Oxymores* au ministère de la Culture et du colloque international *État de l'art urbain, Oxymores III* en partenariat avec l'université Paris Nanterre, dont les actes ont été publiés en 2017 ⁽²⁰⁾. Elle participe ensuite, en tant que coordinatrice, à l'organisation de l'exposition *À l'échelle de la ville !* en avril 2018. Depuis octobre de cette même année, elle est directrice de l'association Quartier Monde et chargée de coordination pour l'Étude nationale de l'Art Urbain.

Cécile Cloutour-Rouzic

Chargée de mission

Diplômée de l'École du Louvre, Cécile Cloutour-Rouzic y a suivi un cursus d'histoire de l'art avec une double spécialisation en anthropologie urbaine et en art contemporain. Son cycle d'études s'est conclu en 2017 avec la réalisation d'un travail de recherche consacré à l'art urbain et ses enjeux terminologiques ⁽²¹⁾. Parallèlement, Cécile Cloutour-Rouzic a multiplié les expériences muséales. En 2015, elle a assisté le service des publics du Musée d'art moderne et contemporain de Genève. L'année suivante, elle a été missionnée auprès du Cabinet de la Photographie du Centre Pompidou pour effectuer l'inventaire des planches-contacts du photographe Brassai. Après ses études, elle a réalisé un service civique avec l'association Art Azoï, au cours duquel elle a notamment participé à la mise en place d'un système d'archivage ainsi qu'à la création d'un parcours audio sur les œuvres d'art urbain du XX^e arrondissement de Paris. Depuis octobre 2018, elle travaille à la Bibliothèque Kandinsky du Centre Pompidou tout en étant chargée de mission pour l'Étude nationale de l'Art Urbain, notamment pour sa partie rédactionnelle.

(18) Voir : <http://jean.faucheur.net>.

(19) Voir : *L'art urbain des années 1980 à nos jours. De la reconnaissance à une histoire plurielle des scènes urbaines. Street-Art et graffiti à Paris et Tunis*. Thèse de doctorat sous la direction de Thierry Dufrêne.

(20) Voir : Actes du colloque *État de l'art urbain, Oxymores III*, Paris (Grande Halle de la Villette), 13 - 14 octobre 2016, publiés sous la dir. de Dominique Aris, Marine Benoit-Blain, Paris, Direction générale de la création artistique, ministère de la Culture et de la Communication, 2017.

(21) « Art urbain », de quoi parle-t-on ? *Réflexions autour des emplois terminologiques liés à l'« art urbain » et à ses pratiques*. Mémoire de recherche sous la direction de Sophie Duplaix.

Timothée Pocard Kiény

Chargé de mission

Diplômé de l'école d'ingénieur Centrale Lille et d'un « Master of Science » à Skema Business School en gestion de projets et développement commercial, Timothée Pocard Kiény a une formation généraliste scientifique tournée vers le management de projets. Après sa sortie d'école en 2016, il commence à travailler dans le secteur privé, d'abord au Laos en tant qu'assistant du directeur exécutif d'Europ Continents, en charge de l'écriture du cahier des procédures et de l'optimisation de l'organisation interne. Puis il œuvre en France en tant que consultant dans une société de conseil en organisation. Missionné auprès de la société Renault-Nissan, il coordonne le projet de mise en commun des procédures de tests véhicule entre les deux industriels. En 2018, Timothée Pocard Kiény décide de quitter le privé pour s'investir dans le milieu associatif et réalise un service civique avec l'association Clowns Sans Frontières. Depuis décembre 2018, Timothée Pocard Kiény est chargé de mission pour l'Étude nationale sur l'Art Urbain pour le traitement des données statistiques.

Marie Vicet

Chargée de mission

Diplômée de l'École du Louvre et de l'université Paris Nanterre, Marie Vicet est docteure en histoire de l'art contemporain. Elle a soutenu en 2017 une thèse de doctorat sur les artistes contemporains et le clip vidéo (22). En 2016, elle a participé en tant qu'ingénieure d'étude à l'organisation du colloque international *État de l'art urbain, Oxymores III* organisé conjointement par l'université Paris Nanterre et le ministère de la Culture. En 2018, elle a rejoint Dominique Aris, cheffe de projet pour l'art dans l'espace public à la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture, pour travailler à ses côtés en tant que chargée de mission. Dans ce cadre, elle a participé notamment à l'organisation de l'exposition *À l'échelle de la ville !* qui s'est tenue d'avril à juin 2018 au ministère de la Culture (immeuble des Bons-Enfants et Palais-Royal) sous le commissariat de Jean Faucheur. Depuis février 2019, Marie Vicet est chargée de mission pour l'Étude nationale sur l'Art Urbain, notamment pour sa partie rédactionnelle.

Paul Cloutour

Superviseur

Paul Cloutour est docteur en sociologie urbaine. Il a mené des enquêtes sur le logement social et les quartiers populaires à Nantes et Saint-Nazaire au sein du GERS (Groupe d'études et de recherches sociales), avant d'intégrer la Ville de Nantes puis Nantes Métropole comme directeur de la politique de la ville et du dialogue citoyen. Depuis octobre 2018, il supervise l'Étude nationale sur l'Art Urbain.

(22) *Les artistes contemporain et le clip vidéo, de la naissance de MTV à l'apparition du YouTube (1981-2005)*. Thèse sous la dir. de Thierry Dufrêne et Françoise Parfait.

3. Bibliographie, filmographie et sitographie indicatives

Les références sont à titre indicatif, afin de donner des pistes de réflexion complémentaires à l'étude. Pour clarifier cet ensemble, nous avons souhaité mettre en avant les divers supports et qui requièrent, chacun, un regard spécifique : l'écrit (bibliographie), l'audiovisuel (filmographie) et le numérique (sitographie). Dans cet ensemble raisonné, nous avons ensuite regroupé les références par type de support ou par thème. Il faut aussi noter que certains articles ont été trouvés sur Internet alors qu'ils sont originellement de source écrite. Nous les avons quand même classés dans la bibliographie écrite par soucis de cohérence en indiquant l'adresse électronique. Enfin, dans chacune des catégories, nous avons classé les notices par ordre chronologique – à compter de la première édition – afin de rendre compte de l'évolution du traitement de l'art urbain au fil du temps. Si plusieurs d'entre elles concernent une même année ou n'ont pas de date, nous les avons présentées par ordre alphabétique d'auteur ou, à défaut, de titre.

- **Bibliographie**

Ouvrages et essais

- **1974 Mailer**

MAILER Norman, *The faith of graffiti*, New York, HarperCollins, 1974.

- **1976 Baudrillard**

BAUDRILLARD Jean, « Kool Killer ou l'insurrection par les signes », In *L'échange symbolique et la mort*, 1re éd. Paris, Gallimard, 1976, p. 118-128.

- **1984 Cooper/Chalfant**

COOPER Martha, CHALFANT Henry, *Subway Art*, Londres, Thames & Hudson, 1984.

- **1985 Riout**

RIOUT Denys, *Le Livre du graffiti*, Paris, Alternatives, 1985.

- **1987 Chalfant/Prigoff**

CHALFANT Henry, PRIGOFF James, *Spraycan Art*, Londres, Thames & Hudson, 1987.

- **1991 Doriath/Ben Yakhlef**

DORIATH Sylvain, BEN YAKHLEF Tarek, *Paris Tonkar*, Paris, Florent Masson, 1991.

- **1995 Bazin**

BAZIN Hugues, *La culture hip-hop*, Paris, Desclée de Brouwer, 1995.

- 1996 Montmagnon

MONTMAGON Olivier, *Sabotage. Le graffiti-art sur les trains d'Europe*, Paris, Florent Massot, 1996.

- 2004 Cooper

COOPER Martha, *Hip Hop Files: Photographs 1979-1984*, Cologne ; New York, From Here To Fame, 2004.

- 2005 Lemoine/Terral

LEMOINE Stéphanie, TERRAL Julien, *In situ. Un panorama de l'art urbain de 1975 à nos jours*, Paris, Alternatives, 2005.

- 2005 Dropdrop

Dropdrop agency, *The Book of Tags*, Bagnolet, Kitchen93, 2005.

- 2007 Sans auteur

Public Wall Writing in Philadelphia, s. l. , Megawords Magazine ; From Here to Fame ; Free News Projects, 2007.

- 2007 Faucheur/Lelong

FAUCHEUR Jean, LELONG Stéphane (dir.), *Une Nuit*, Bagnolet, Kitchen93, 2007.

- 2008 Jourdain

JOURDAIN Gautier (dir.), *400 ml. The collection*, Bagnolet, Kitchen93, 2008.

- 2009 Caputo

CAPUTO Andrea (dir.), *All city writers*, Bagnolet, Kitchen93, 2009.

- 2010 Faucheur

FAUCHEUR Jean (dir.), *Le Mur. The Wall*, Bagnolet, Kitchen93, 2010.

- 2011 Boukercha

BOUKERCHA Karim, *Descente interdite*, Paris, L'Oeil d'Horus, 2011.

- 2011 - 2012 Waclawek

WACLAWEK Anna, *Street art et graffiti*, éd. Londres, Thames & Hudson, 2011, trad. de l'anglais par Lydie Échasseriaud, éd. française. Paris, Thames & Hudson, 2012.

- 2012 Boudet/Ramier

BOUDET Marc, RAMIER Jay One, *Mouvement. Du terrain vague au dance floor, 1984-1989*, Paris, 19 / 80 Éditions, 2012.

- 2012 Calogirou

CALOGIROU Claire, *Une esthétique urbaine : graffeurs d'Europe*, Paris, L'Oeil d'Horus, 2012.

- 2012 Lemoine

LEMOINE Stéphanie, *L'art urbain. Du graffiti au street art*, Paris, Gallimard, 2012, (coll. Découvertes Gallimard).

- 2012 Guilbaud

GUILBAUD Sarah, *Nantes street art & graffiti*, Nantes, Coiffard, 2012.

- 2013 Schacter

SCHACTER Rafael (dir.), *Atlas du street art et du graffiti*, éd. Londres, Aurum Press, 2013, trad. de l'anglais par Denis-Armand Canal, éd. française. Paris, Flammarion, 2013.

- 2013 Mank

MANK, *Matière Grise. Paris Nord 1986-2013*, Wild Child, 2013.

- 2014 Kimvall

KIMVALL Jacob, *The G-Word : Virtuosity and Violation, Negotiating and Transforming Graffiti*, Årsta (Suède), Dokument Press, 2014.

- 2015 Catz

CATZ Jérôme, *Street art. Le guide*, Paris, Flammarion, 2015.

- 2015 Crapanzano

CRAPANZANO Fanny, *Street art et graffiti : l'invasion des sphères publiques et privées par l'art urbain*, Paris, L'Harmattan, 2015, (coll. Nouvelles tendances du management culturel).

- 2015 Danysz

DANYSZ Magda, *Anthologie du street art*, Paris, Gallimard, 2015, (coll. Alternatives).

- 2015 Escorne

ESCORNE Marie, *L'art à même la ville*, [Bordeaux], Presses universitaires de Bordeaux, 2015, (coll. Artes).

- 2016 Le M.U.R.

Association le M.U.R., *Le Mur. The Wall. 2010-2015*, Paris, Hermann, 2016.

- 2016 Vitrani

VITRANI Hugo (dir.), *Underground doesn't exist anymore*, [Paris], Manuella, 2016.

Catalogues d'exposition

- 1981 Paris

Graffiti et Société, Paris, Bibliothèque Publique d'Information du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, 29 juillet 31 août 1981, catalogue sous la dir. de Ange LEANDRI, Toulouse Université de Toulouse-Le Mirail, 1981.

- 2011 Los Angeles

Art in the Streets, Los Angeles, The Museum of Contemporary Art, 17 avril - 8 août 2011, catalogue sous la dir. de Jeffrey DEITCH, Roger GASTMAN, Aaron ROSE, New York ; Los Angeles, Skira Rizzoli ; MOCA, 2011.

- 2015 Paris

Oxymores. Exposition collective d'art urbain, Immeuble des Bons-Enfants du ministère de la Culture et de la Communication, 3 avril - 3 mai 2015, catalogue sous la dir. de Élise HERZSKOWICZ, David DE-MOUGEOT, Paris, 2015.

Travaux universitaires

Actes

- 2003 - 2004 Bordeaux

Actes de rencontres *Patrimoine, tags et graffs dans la ville*, Bordeaux (halle des Chartrons), 12 - 13 juin 2003, publiés sous la dir. de l'association Renaissance des cités d'Europe, Bordeaux, Centre régional de documentation pédagogique d'Aquitaine, 2004.

- 2016 - 2017 Paris

Actes du colloque *État de l'art urbain, Oxymores III*, Paris (Grande Halle de la Villette), 13 - 14 octobre 2016, publiés sous la dir. de Dominique ARIS, Marine BENOIT-BLAIN, Paris, Direction générale de la création artistique, ministère de la Culture et de la Communication, 2017 (<<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Arts-plastiques/Art-dans-l-espace-public/Art-urbain/Oxymores-III>> <<https://www.dailymotion.com/search/%C3%A9tat%20de%20l'art%20urbain>> [consulté le 18 février 2019]).

- 2017 Paris

Actes du colloque *Droit(s) et Street Art. De la transgression à l'artification*, Paris (Bibliothèque Nationale de France), 14 octobre 2016, publiés sous la dir. de Géraldine GOFFAUX CALLEBAUT, Didier GUÉVEL et Jean-Baptiste SEUBE, Issy-les-Moulineaux, L.G.D.J, 2017.

Thèses

- 1988 Venturelli

VENTURELLI, *Intervention de l'artiste plasticien en milieu urbain*, Paris, Université Paris 1, 1988
Thèse de doctorat en Art et archéologie (thèse sous la dir. de Bernard TEYSSÈDRE).

- 2014 Yang

YANG Chorong, *Graffiti et Street art : étude des discours historiographiques et de la critique esthétique d'une forme sociale de modernité visuelle*, Grenoble, Université de Grenoble, 2014, (thèse sous la dir. de Laurent BARIDON).

- 2014 Puech

PUECH Anne *Street art contestataire et revendicatif en Espagne : formes et pouvoir d'un engagement esthétique, social et politique* sous la direction de Roselyne Mogin - Angers Littératures et civilisations comparées, 2014 (thèse sous la dir. de Roselyne MOGIN).

- 2016 Burgi

BURGI Gary, *L'art urbain des graffitis : expérimentation des frontières esthétiques*, Saint-Denis, Université Paris 8, 2016, (thèse sous la dir. de François SOULAGES).

- 2017 Riffaud

RIFFAUD Thomas, *L'espace public : Les artisans des sports de rue, de la danse in-situ et du street-art à Montpellier*, Villeneuve d'Ascq, nord, sociologie, 2017, (thèse sous la dir. de Christophe GIBOUT et de Robin RECOURS)

- 2018 Parisi

PARISI Vittorio, *Le graffiti writing et le street art entre non-lieux et lieux communs : un changement de paradigme*, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2018, (thèse sous la dir. de Christophe GENIN).

Mémoires de recherche

- 2007 Miladi

MILADI Karim, *Le graffiti : de la rue à une reconnaissance institutionnelle ?*, Grenoble, Université Pierre Mendès France, 2007, (mémoire sous le dir. de Stéphane SAUZEDDE).

- 2008 Laclaustra

LACLAUSTRA Laure, *Le Street art et le graffiti. Un nouveau marché à Paris*, Paris, École du Louvre, 2008, (mémoire d'étude sous la dir. de Claire CALOGIROU et Federica TAMAROZZI).

- 2015 Leluc

LELUC Morgane, *Le terrain vague de Stalingrad (1984-1989) et sa place dans l'histoire du graffiti français*, Nanterre, Université Paris 10 Nanterre-La Défense, 2015, (mémoire de recherche sous la dir. de Christian JOSCHKE).

- 2017 Mazas

MAZAS Anne, *L'impact des attentats de 2015 sur le street art à Paris : un tournant pour la société française*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2017, (mémoire d'étude sous la dir. de André GUNTHERT).

- 2017 Cloutour

CLOUTOUR Cécile, « *Art urbain* », *de quoi parle-t-on ? Réflexions autour des emplois terminologiques liés à l'« art urbain » et à ses pratiques*, Paris, École du Louvre, 2017, (mémoire de recherche sous la dir. de Sophie DUPLAIX).

- 2018 Lebon

LEBON Lodi, *L'institutionnalisation du street art & graffiti à Montpellier. Les enjeux de valorisation d'un patrimoine controversé*, Montpellier, Université Paul Valéry Montpellier 3, 2018, (mémoire sous la dir. de Thierry VERDIER).

Projet d'étude expérimental

- 2017 Cuoco/Gorbaczewska-Kuźniak/Guillou/Yan

CUOCO Isabelle, GORBACZEWSKA-KUŹNIAK Daria, GUILLOU Lisa-Clémentine, YAN Corinne, *Vernir une œuvre d'art urbain. Étude des conséquences sur la peinture fluorescente*, Paris, Institut national du patrimoine, 2017-2018, (projet d'étude sous l'encadrement de Maroussia DURANTON et Mandana SAHEB).

Articles de presse

- 1971 The New York Times

« 'Taki 183' Spawns Pen Pals », *The New York Times*, 12 juillet 1971.

(<<http://www.nytimes.com/1971/07/21/archives/taki-183-spawns-pen-pals.html>> [consulté le 2 janvier 2019]).

Périodiques

- 1985 Centre d'édition et d'action poétique Tribu

Tribu, Toulouse, Centre d'édition et d'action poétique Tribu, 1985, n°10.

- 2016 Palais de Tokyo

Palais 24 – Arts urbains / Urban Art, Paris, Le Palais de Tokyo, automne 2016, n°24.

Articles de périodiques

- 1988 Kokoreff

KOKOREFF Michel, « Des graffitis dans la ville », *Quaderni*, hiver 1988, n°6, p. 85-90.

(<http://www.persee.fr/doc/quad_0987-1381_1988_num_6_1_1892> [consulté le 2 janvier 2019]).

- 2005 Calogirou

CALOGIROU Claire, « Réflexions autour des Cultures urbaines », *Journal des anthropologues*, 102-103 | 2005, p. 263-282. (<<https://jda.revues.org/1414>> [consulté le 2 janvier 2019]).

- 2006 Urlberger

URLBERGER Andrea, « L'art en espace public : pour quoi faire ? », *Lieux communs*, Revue du Laboratoire architecture, usage, altérité, Les cahiers du LAUA, 2006, n° 9, p. 131-146.

- 2016 Cahiers de Narratologie

GERINI Christian, « Le street art a-t-il toujours / n'a-t-il jamais existé ? », *Cahiers de Narratologie*, 2016, n°30, (<<http://narratologie.revues.org/7492>> [consulté le 2 janvier 2019]).

- 2017 Gzeley

GZELEY Nicolas, « De la rue au musée. Une histoire du street art », *Beaux Arts magazine*, mai 2017, n° 395, p. 46-59.

Rapports et études

- 2015 France Créative/Ernst & Young

Création sous tension. 2e panorama de l'économie de la culture et de la création en France, Ernst & Young Advisory, octobre 2015 (<<http://francecreative.org/wp-content/uploads/2018/11/EY-2e-panorama-de-l-economie-de-la-culture-et-de-la-creation-en-France.pdf>> [consulté le 7 mai 2019]).

- 2016 Gouvernement

Rapport du Gouvernement au Parlement sur la situation des arts visuels en application de l'article 45 de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine.

- 2016 Mnacep

Rapport remis par Jean Blaise, président de la Mnacep à Madame Audrey Azoulay, Ministre de la Culture et de la Communication, Paris, Mission nationale pour l'art et la culture dans l'espace public, juin 2016 (<<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Theatre-spectacles/La-MNACEP>> [consulté le 4 mars 2019]).

- 2018 Institut national d'histoire de l'art

DENOYELLE Martine, DURAND Katie, DANIEL Johanna, DOULKARIDOU-RAMANTANI Elli, *Rapport sur les régimes de diffusion des images patrimoniales et leur impact sur la recherche, l'enseignement et la mise en valeur des collections publiques*, Paris, Programme Images/Usages – Institut national d'histoire de l'art, octobre 2018 (<<https://www.inha.fr/fr/actualites/actualites-de-l-inha/en-2018/rapport-final-du-programme-images-usages.html>> [consulté le 4 mars 2019]).

• Filmographie

Film de fiction

- 1983 Ahearn

AHEARN Charlie (réal.), *Wild Style*, 1983.

Films documentaires

- 1983 Silver

SILVER Tony (réal.), *Style Wars*, 1983.

- 2004 Vecchione

VECCHIONE Marc-Aurèle (réal.), *Writers. 20 ans de graffiti à Paris. 1983-2003*, 2004.

- 2010 Banksy

BANKSY (réal.), *Faites le mur*, 2010.

- 2017 Thomas

THOMAS Jérôme (réal.), *Sky's the limit, les peintres de l'extrême*, 2017.

Reportage

- 2015 Diaz

DIAZ Cristobal (réal.), *Oxymores* [en ligne], 2015.

<<http://www.artazoi.com/expositions/oxymores>> (consulté le 2 janvier 2019).

• Sitographie

Publications sur l'Encyclopédie Universalis

- Sans date Universalis éducation, Encyclopédie Universalis

CURRY Glen D., DECKER Scott H., MCLEAN William P., *Graffiti* [en ligne].

<<http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/graffiti/>> (consulté le 25 avril 2019).

- Sans date Universalis éducation, Encyclopédie Universalis

FELL Claude, *Muralisme* [en ligne].

<<http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/muralisme/>> (consulté le 26 avril 2019).

- Sans date Universalis éducation, Encyclopédie Universalis

LEMOINE Stéphanie, *Art urbain* [en ligne].

<<http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/art-urbain/>> (consulté le 25 avril 2019).

Autres publications

- 2015 Bibliothèque nationale de France

Street art entre tunnels et galeries toujours hors les murs. Bibliographie sélective [en ligne], juillet 2015.

<http://www.bnf.fr/documents/biblio_street_art.pdf> (consulté le 2 janvier 2019).

- 2017 Laboratoire d'Excellence Création, Arts et Patrimoines

DANIEL Hugo, « Où est le vandale » ? : les valeurs du graffiti en France de 1944 à 1969 [en ligne], 2017.

<http://labexcap.fr/wp-content/uploads/2016/11/Projet_Hugo-Daniel_Projet-Labex-CAP_Les-valeurs-du-graffiti.pdf> (consulté le 2 janvier 2019).

4. Les œuvres d'art urbain dans les collections publiques françaises d'art contemporain

Cette liste répertorie de façon non exhaustive les œuvres d'art urbain présentes dans les collections publiques d'art contemporain françaises. Pour établir cette liste, qui reste une première ébauche, nous avons réalisé une recherche dans différentes collections publiques françaises en utilisant le site Internet Videomuseum qui regroupe différentes collections d'art moderne et contemporain (musées nationaux, régionaux, départementaux ou municipaux, Centre national des arts plastiques qui gère la collection nationale dite fonds national d'art contemporain [fnac], Frac, fondations) ainsi que le catalogue des différentes collections.

Malgré ces outils, la recherche n'a pas été aisée car une recherche par mots clés « art urbain » ou « street art » n'a pas été possible. Cette liste a été enrichie au fil des rencontres que nous avons faites et des renseignements que nous ont donnés nos différents interlocuteurs quant à la présence d'une œuvre d'art urbain dans une collection.

Précisons que le MUCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) possède la plus grande collection publique d'objets d'art urbain en France. Néanmoins, nous avons choisi de ne pas la répertorier ici de par sa quantité et la complexité du statut de ces objets ⁽²³⁾.

• Œuvres présentes dans les collections du Musée national d'art moderne du Centre Georges Pompidou (sur plus de 100 000 oeuvres)

- **LEK ET SOWAT**, Lek (Frederic Malek, dit) et Sowat (Mathieu Kendrick, dit), *Tracés directs*, 16 juin 2013, en collaboration avec Jacques Villeglé, Phillipe Baudelocque, WXYZ, Aléxone, SMO, L'outsider, Babs, Skki, Jayone, Kan, Seb 174, Sambre, Nassyo, Popay, Spé, Fléo, Dem 189, Swiz, Vidéo numérique HD, 16/9, couleur, son stéréo, Durée : 6 minutes 48, don des artistes 2014, Inv. : AM 2014-681 (1).

- **LEK ET SOWAT**, Lek (Frederic Malek, dit) et Sowat (Mathieu Kendrick, dit), *Tracés directs (Tableau noir)*, 7 octobre 2013, Reliquet d'une performance de Lek et Sowat qui s'est déroulée en 2013 au Palais de Tokyo durant laquelle une vingtaine d'artistes de rue ont été invités à venir travailler en tracés directs sur le tableau noir des médiateurs du Palais de Tokyo, don des artistes 2014, Inv. AM 2014-681 (2).

• Œuvres présentes dans les collections du Centre national des arts plastiques (CNAP) (sur 85 000 oeuvres)

- **Claude CLOSKY**, *I Love Closky*, 1985, éditions Frères Ripoulin – Paris, autocollant, impression offset couleur, 4 x 27 cm, tirage à 2000 exemplaires, achat à l'artiste en 2003, Inv. : FNAC 03-113, Centre national des arts plastiques, expositions : La force de l'art, Paris (France), Galeries nationales du Grand Palais, 09 mai 2006-25 juillet 2006.

(23) Voir : CALOGIROU Claire, *Une esthétique urbaine : graffeurs d'Europe*, Paris, L'Oeil d'Horus, 2012.

- **Ernest PIGNON-ERNEST**, *Les gisants*, 1971, série de deux montages photographiques et d'une sérigraphie, photographie noir et blanc, 70,5 x 47 cm, montage photographique, photographie noir et blanc, 70 x 47,5 cm, Inv. : FNAC 32832, Inv. : FNAC 32840, sérigraphie, 207,5 x 95,5 cm, Inv. : FNAC 32849, achat à l'artiste en 1978.
- **Ernest PIGNON-ERNEST**, *L'homme bloqué*, ensemble, 1972, série d'un montage photographique et d'une sérigraphie, montage photographique, photographie noir et blanc, 69 x 50 cm, Inv. : FNAC 32838, sérigraphie, 191 x 49 cm, Inv. : FNAC 32848, achat à l'artiste en 1978.
- **Ernest PIGNON-ERNEST**, *Le Havre*, ensemble, 1974, série d'un montage photographique et de deux sérigraphies, montage photographique, photographie noir et blanc, 69 x 50 cm, Inv. : FNAC 32851, sérigraphie, 207 x 96,5 cm, Inv. : FNAC 32837, achat à l'artiste en 1978.
- **Ernest PIGNON-ERNEST**, *Calais*, ensemble, 1975, série d'un montage photographique et d'un sérigraphie, montage photographique, photographie noir et blanc, 64 x 49,5 cm, achat à l'artiste en 1978, Inv. : FNAC 32834.
- **Ernest PIGNON-ERNEST**, *Immigrés-Avignon*, ensemble, 1975, série d'un montage photographique et de deux dessins, montage, photographie noir et blanc, 53 x 56 cm, avec cadre 77,5 x 62cm, Inv. : FNAC 32835, *Le visage*, 1975, crayon sur papier, 50 x 65,5 cm, avec cadre 52,5 x 67,7cm, Inv. : FNAC 32842, en dépôt depuis le 11/01/2002 : ministère des Affaires étrangères (Paris), achat à l'artiste en 1978.
- **Ernest PIGNON-ERNEST**, *Jumelage Nice-Le Cap*, ensemble, 1975, série d'un montage photographique et d'une sérigraphie, montage photographique, photographie noir et blanc, 75,3 x 60,2 cm, achat à l'artiste en 1978, Inv. : FNAC 32836.
- **Ernest PIGNON-ERNEST**, *Avortement*, ensemble, 1975-1976, série de 4 dessins et d'un montage photographique, *Le corps*, 1975, crayon sur papier, 56,5 x 71 cm, achat à l'artiste en 1978, Inv. : FNAC 32841, *Etude de main n°1*, 1975, crayon sur papier, 50 x 65 cm, achat à l'artiste en 1978, Inv. : FNAC 32843, *Etude de main n°2*, 1975, crayon sur papier, 47,5 x 45 cm, achat à l'artiste en 1978, Inv. : FNAC 32845.
- **Louis STETTNER**, *Graffiti*, 1947 – 1949, prise de vue réalisée à Paris, tirage réalisé en 1947/1949 par l'artiste, photographie noir et blanc, épreuve gélatino-argentique contrecollée sur carton, 21,9 x 23,9 cm, 9,5 x 12 cm (hors marge), achat à la Galerie Françoise Paviot en 2005, Inv. : FNAC 05-1043, en dépôt depuis le 01/06/2015 : LaM Lille métropole musée d'art moderne d'art contemporain et d'art brut (Villeneuve-d'Ascq).
- **Louis STETTNER**, *Graffiti*, 1947 – 1949, prise de vue réalisée à Paris, tirage réalisé en 1947/1949 par l'artiste, photographie noir et blanc, épreuve gélatino-argentique contrecollée sur carton, 21,9 x 23,9 cm, 9,5 x 12 cm (hors marge), achat à la Galerie Françoise Paviot en 2005, Inv. : FNAC 05-1044.
- **Louis STETTNER**, *Graffiti*, 1947 – 1949, prise de vue réalisée à Paris, tirage réalisé en 1947/1949 par l'artiste, photographie noir et blanc, épreuve gélatino-argentique contrecollée sur carton, 21,9 x 23,9 cm, 9,4 x 12 cm (hors marge), achat à la Galerie Françoise Paviot en 2005, Inv. : FNAC 05-1045, en dépôt depuis le 01/06/2015 : LaM Lille métropole musée d'art moderne d'art contemporain et d'art brut (Villeneuve-d'Ascq).
- **Louis STETTNER**, *Graffiti*, 1947 – 1949, prise de vue réalisée à Paris, tirage réalisé en 1947/1949 par l'artiste, photographie noir et blanc, épreuve gélatino-argentique contrecollée sur carton, 22 x 23,9 cm, 9,5 x 12 cm (hors marge), achat à la Galerie Françoise Paviot en 2006, Inv. : FNAC 05-1046, en dépôt depuis le 01/06/2015 : LaM Lille métropole musée d'art moderne d'art contemporain et d'art brut (Villeneuve-d'Ascq).
- **Gérard ZLOTYKAMIEN**, *Ronde macabre*, vers 1963, fresque, achat en salon à l'artiste en 1963, (Biennale de Paris), Inv. : FNAC 29469.

- **Gérard ZLOTYKAMIEN**, *Les éphémères*, 1977, 2 volets composés chacun de 3 panneaux, huile sur bois, 110 x 294 cm, chaque volet : 110 x 147 cm, achat à l'artiste en 1978, Inv. : FNAC 32802.

• Œuvres présentes dans les collections du CNAP - Commande publique

- **Yona FRIEDMAN**, *Le musée des graffiti*, ensemble, étude d'un musée des graffiti, rue de Belleville à Paris, 2007, réalisée dans le cadre d'un projet d'architecture éphémère, lieu de destination : Paris 19ème - rue de Belleville, jardin partagé Lilolila (association l'îlot-lilas).

• Œuvres présentes dans les collections du Fonds Municipal d'Art contemporain de Paris (FMAC) (sur 3 000 oeuvres d'art contemporain)

- **BLEK LE RAT**, *N.Y.C.*, 1983, pochoir matrice, 32 x 52 cm, acquisition en 1987, CMP18990.
- **BLEK LE RAT**, *Buster Keaton*, 1986, pochoir sur panneau, 185 x 72 cm, acquisition en 1987, CMP18991.
- **BLEK LE RAT**, *Sans titre*, pochoir et aérosol sur bois, 205 x 170,5 cm, acquisition en 1990, CMP19253.
- **Capt'n Fluo**, *Fiac 84*, 1984, aérosol sur papier, 59,5 x 42 cm, acquisition en 1990, CMP19227.
- **CAPT'N FLUO**, *Bonne année*, aérosol sur papier, 45,9 x 64 cm, acquisition en 1990, CMP19225.
- **CAPT'N FLUO**, *Robot moulinex*, aérosol sur papier, 65,1 x 50,2 cm, acquisition en 1990, CMP19226.
- **CAPT'N FLUO**, *Le présentateur TV*, carton découpé, 50 x 65 cm, acquisition en 1990, CMP19228.
- **CAPT'N FLUO**, *Robot*, carton découpé, 65 x 50,2 cm, acquisition en 1990, CMP19229.
- **EPSYLON POINT**, *Kung fu féminin*, aérosol sur toile, 50 x 40 cm, acquisition en 1992, CMP19322.
- **EPSYLON POINT**, *Les grimpeurs libres*, aérosol sur toile, 142 x 59 cm, acquisition en 1992, CMP19323.
- **EPSYLON POINT**, *Erotiks*, aérosol sur toile, 63,5 x 110 cm, acquisition en 1992, CMP19324.
- **FUTURA 2000**, *Spray paint experiment n° 5*, 1988, huile sur toile, 103 x 299,5 cm, acquisition en 1998, CMP19145.
- **JONONE**, *Fire and Fear*, peinture, technique mixte sur toile, 200 x 300 cm, acquisition en 1992, CMP19337.
- **MEGATON**, *B. quête*, aérosol sur carton, 100 x 100 cm, acquisition en 1990, CMP19255.
- **Jérôme MESNAGER**, *Bonhomme blanc*, 1987, peinture acrylique sur panneau, 196 x 93 cm, acquisition en 1987, CMP18989.
- **MISS TIC**, *Pochoir au portrait de groupe*, 1988, huile sur canson huilé, 100 x 70 cm, acquisition en 1988, CMP19085.
- **MISS TIC**, *Pochoir, poème*, 1988, huile sur papier journal, 37 x 58 cm, acquisition en 1988, CMP19112.
- **MISS TIC**, *Pochoir au portrait de Bruno Sulak*, huile sur canson huilé, 100 x 70, acquisition en 1988, CMP19082.
- **MISS TIC**, *Pochoir, élections*, 1986, huile sur papier journal, 37 x 58 cm, acquisition en 1988, CMP19111.
- **MISS TIC**, *Pochoir, poème*, 1988, huile sur papier canson, 50 x 66 cm, acquisition en 1988, CMP19113.
- **MISS TIC**, *Pochoir, poème à l'autoportrait*, huile sur papier canson, 50 x 66 cm, acquisition en 1988, CMP19114.
- **Marie ROUFFET**, *Rock'n nana bleu*, pochoir sur toile, 23,5 x 30 cm, acquisition en 1989, CMP19157.
- **Marie ROUFFET**, *Rock'n nana noir*, pochoir sur toile, 50,5 x 57 cm, acquisition en 1989, CMP19158.

- **Marie ROUFFET**, *Rock'n nana bleu, free time*, pochoir sur sopalin, 32,5 x 33 cm, acquisition en 1989, CMP19159.
- **Marie ROUFFET**, *Rock'n nana bleu, free time*, pochoir sur sopalin, 38,5 x 50,5 cm, acquisition en 1989, CMP19160.
- **Marie ROUFFET**, *Rock'n nana rouge, le commerce chartier*, pochoir sur sopalin, acquisition en 1989, 29,5 x 40 cm, CMP19161.
- **Speedy GRAPHITO**, *Jungle et tropiques*, acrylique sur panneau, 186 x 300,5 cm, acquisition en 1988, CMP19106.

• Œuvres présentes dans les collections du Fonds communal d'art contemporain de Rennes (sur plus de 500 oeuvres)

- **BREZ**, *Sans titre*, 2018, aérosol sur toile, 300 x 196 cm, achetée le 14 novembre 2018.
- **WAR !**, *War was here ! (War ! in Rennes 2010-2017...)*, plan de Rennes taché de peinture, acheté en 2018.

• Œuvres présentes dans les collections des FRAC (sur plus de 27 500 oeuvres)

- **Jean FAUCHEUR**, *Sans titre*, 1984, acrylique et laque sur toile, 210,5 x 402 cm, achat à l'artiste en 1985, N° de dépôt : D.1995.1.201, Frac Midi-Pyrénées, les Abattoirs.
- **Jean FAUCHEUR**, *Sans titre*, 1984, œuvre en 3 parties, acrylique et laque sur papier, 300 x 285 cm, œuvre composée de trois panneaux, achat à l'artiste en 1985, N° de dépôt : D.1995.1.202, Frac Midi-Pyrénées, les Abattoirs.
- **Jean FAUCHEUR**, *Multibras contre multiseins*, 1984, acrylique et laque sur papier, 300 x 100 cm, 300 x 300 assemblés, œuvre constituée de trois panneaux (laie de papier), don de l'artiste en 1984, N° de dépôt : D.1995.1.203, Frac Midi-Pyrénées, les Abattoirs.
- **Jean FAUCHEUR**, *Sans titre*, 1984, peinture réalisée à Castres pour l'exposition Graffitis, acrylique et laque sur papier marouflé sur toile, 300 x 185 cm, 290 x 170 cm (hors marge), don de l'artiste en 1984, N° de dépôt : D.1995.1.204, Frac Midi-Pyrénées, les Abattoirs.
- **Antonio GALLEGRO**, *un moment*, 2002, 30 pages, agrafées, offset couleur, 9 x 25 cm, Tirage : /1000, Achat aux Editions Incertain Sens en 2012, Inv. : 2012.128.1, Frac Normandie Rouen.
- **PEP'S (Patrick PERRIN, dit)**, *Metropolitan graffiti*, 1978, acrylique sur toile sur châssis, papier, journal et lettres en bois en relief collé sur du contreplaqué, morceau de plaque d'immatriculation en métal, 97 x 195 cm, achat à l'artiste en 1984, Inv. : 84 30 01, En dépôt depuis le 10/03/2010 : Créanto (Créhange) Frac Lorraine.
- **Ernest PIGNON-ERNEST**, *Flagellation 1*, 1988 Dessin à la pierre noire sur papier et photographie couleur 140 x 126 cm, S.D.T.R. sur papier collé: Ernest 88 Napoli Flagellation 1, Achat à la Galerie Lelong en 1991, Inv. : FBN 1991-13, Frac Normandie Caen.
- **LES FRÈRES RIPOULAIN (Mathieu Tremblin, David Renault)**, *Chemins du désir*, 2010 – 2014, installation, croquis préparatoires, documents de travail et documentation d'actions sur papier et enregistrement vidéo, techniques mixtes, vitrine : 90 x 200 x 90 cm, encadrements : 3 x (100 x 75 x 2 cm), achat aux artistes en 2016, Inv. : 161606, Frac Bretagne, expositions : Les horizons : La Créée, centre d'art contemporain, Rennes (France), 14 mars 2014-11 mai 2014 (Exposition collective).
- **Annie VERGER (Annie MANIORT, dit)**, *Italian graffitis*, 1980, tirage de 1982, 11 photographies montées sur un même support, épreuve noir et blanc, tirée sur papier Agfa Bovida, rehaussée à l'acrylique et montée sur contre-plaqué, 170 x 170 cm, achat à l'artiste en 1982, Inv. : 82PH0339, Frac Occitanie Montpellier.

5. Manifestations et festivals d'art urbain en France

Cette liste répertorie une partie des festivals annuels d'art urbain et autres manifestations d'art urbain récurrentes – biennales et triennales – en activité sur le territoire français. Elle regroupe uniquement les festivals et manifestations dont nous avons connaissance et pourra être complétée à l'avenir.

Pour une meilleure compréhension, nous avons fait le choix de distinguer les différentes manifestations selon leur récurrence – festival annuel, biennale et enfin triennale – et les avons classées par ordre alphabétique à l'intérieur de ces différentes catégories. Quand l'art urbain n'est pas l'unique objet de la manifestation, cela est précisé directement sous le nom de la manifestation.

• Festivals

Le Battle International de Graffiti (BIG)

Lieu : La Halle de Glisse à Lille (59). Première édition : 2009 . Temporalité : Tous les ans en décembre. Organisation : association Epsilon et Aerawsoul. Site Internet : <http://www.cultures-urbaines.fr/battle-international-de-graffiti-big-5-6-decembre-a-lille/>.

Bien Urbain, art dans (et avec) l'espace public

Lieux : Dans différents lieux à Besançon et ses alentours (25), Première édition : 2011, Temporalité : Tous les ans en juin , Coordination et direction artistique : David Demougeot, association Juste Ici. Site Internet : www.bien-urbain.fr/.

Ceci n'est pas un tag

Lieux : Dans différents lieux à Saint-Quentin (02). Première édition : 2015. Temporalité : Tous les ans fin septembre début octobre
Organisation : ville de Saint-Quentin.

Contre-Temps

Festival d'art urbain et de musiques actuelles. Lieux : Dans différents lieux à Strasbourg (67). Première édition : 2004
Temporalité : Tous les ans en juin. Organisation : association Dodekazz. Site Internet : <https://www.contre-temps.net/>.

Coop Live Festival

Festival d'art urbain, de cultures urbaines et musical. Lieu : La cave de Puilacher (34). Première édition : 2018
Temporalité : Tous les ans début juin. Organisation : association Line Up. Site Internet : <https://cooplive-festival.com/>.

10ème Art Festival

Lieux : Dans différents lieux à Aurillac (15). Première édition : 2016. Temporalité : Tous les ans de mai à octobre
Organisation : Association 10ème Art. Site Internet : <https://www.10emearth-festival.com/>.

Festilasai

Festival de la culture et des arts urbains. Lieux : Skatepark Lassolasai et L'Atabal, 33 Allée du Moura, Biarritz (64). Première édition : 2008. Temporalité : Tous les ans début août . Site internet : www.festilasaibiarritz.com/festilasai/.

Festival de la pluie

Lieu : Arromanches-les-Bains (14). Première édition : 2010. Temporalité : Tous les ans en septembre
Organisation : Vanluc Nghiemphu. Site Internet : <http://www.festivaldelapluie.com/>.

Festival international de Street Painting

Lieu : Place d'Armes, Toulon (83). Première édition : 2010. Temporalité : Tous les ans en juin . Organisation : Compagnie HO
Site Internet : <http://www.festival-streetpaintingtoulon.com/>.

FestiWall

Lieu : entre les berges du canal de l'Ourcq et du canal Saint-Denis, Paris (75). Première édition : 2016. Temporalité : Tous les ans en mai. Organisation : l'association De l'Amour et des Murs !, la galerie The Wall 51 et la mairie du 19ème arrondissement de Paris.
Site Internet : <https://www.facebook.com/galeriethewall51/>.

Graffeurs au Château

Lieu : Crissay-sur-Manse (37). Première édition : 2010. Temporalité : Tous les ans le premier dimanche de juillet.
Direction artistique : Monsieur Plume. Site Internet : <https://www.facebook.com/GraffeursAuChateau/>.

IN Cité

Lieux : Dans différents lieux à Rostrenen (22) et Carhaix (29). Première édition : 2016. Temporalité : Tous les ans en mai et juin
Direction artistique et organisation : Célia Ridé, association La Fourmi-e. Site Internet : <https://assolafourmie.wordpress.com/programme-in-cite-2019/>.

K-LIVE

Festival d'art urbain et de musiques actuelles. Lieux : Dans différents lieux à Sète (34). Première édition : 2008
Temporalité : Tous les ans début juin. Organisation : association SUN STEEL. Site internet : <https://k-live.fr/>.

LaBel Valette Fest

Lieu : Château de Pressigny-les-Pins (45). Première édition : 2017. Temporalité : Tous les ans début septembre
Organisation : association Urban Art Paris. Site internet : www.labelvalettefestival.fr/.

Little Festival

Festival de musique électronique et de street art. Lieux : Dans différents lieux à Seignosse, Hossegor, Capbreton (40)
Première édition : 2017. Temporalité : Tous les ans début août. Organisation : DFLG Production et Little Is Better.
Site Internet : <https://little-festival.fr/>.

Marseille Street Art Show

Lieu : Marchés aux Puces de Marseille, Hall des Antiquaires, 130 chemin de la Madrague-ville, Marseille (13). Première édition : 2014
Temporalité : Tous les ans en juin. Direction artistique : Catherine Coudert, directrice de la Galerie Saint Laurent et le curateur Stéphane de Calmels. Site Internet : <http://www.marseilvestreetart.org/project/marseille-street-art-show-2018/>.

Mister Freeze, Urban Contemporary Art & Graffiti

Lieu : 50CINQ, 55 avenue Louis Bréguet, Bat 9, Toulouse (31). Première édition : 2013. Temporalité : Tous les ans fin septembre ou début octobre, Direction artistique : Cédric Lascours alias Réso. Site internet : <https://www.facebook.com/expomisterfreeze/>.

NL Contest

Festival de sports et d'art urbains. Lieux : SkatePark, Rotonde, rue Pierre Nuss, Strasbourg (67). Première édition : 2005
Temporalité : Tous les ans en mai. Direction artistique : association Nouvelle Ligne. Site internet : <https://www.nlcontest.com/>.

Ono'U Tahiti Festival Graffiti – Polynésie française

Lieu : Raiatea, Tahiti. Première édition : 2014. Temporalité : Tous les ans en juin. Organisation : société Tahiti Nouvelles Générations
Site Internet : www.tahitifestivalgraffiti.com/.

Ourcq Living Colors

Lieux : Dans différents lieux du 19^{ème} arrondissement de Paris (75). Première édition : 2013. Temporalité : Tous les ans en juin.
Direction artistique et organisation : dAcRuZ et l'association Cultures Pas Sages. Site Internet : <https://www.ourcqlivingcolors.com/>.

PALMA Festival, explorations musicales et visuelles

Festival musical et d'art urbain. Lieux : Dans divers lieux à Caen et Mondeville (14). Première édition : 2016. Temporalité : Tous les ans en avril. Site Internet : <https://palmafestival.com/>.

Peinture Fraîche Festival

Lieu : Halle Debourg, Lyon (69). Première édition : 2019. Temporalité : Première édition en mai 2019
Direction artistique : Cart'1 et l'association Troi3. Site internet : <https://www.peinturefraichefestival.fr/>.

Le 4^{ème} Mur

Lieu : Dans différents lieux à Niort (79). Première édition : 2010. Temporalité : Tous les ans d'octobre à novembre. Direction artistique et organisation : Éric Surmont. SiteInternet : <http://www.winterlong-gallerie.com/festival-le-4eme-mur/>.

Street Art Fest Grenoble Alpes

Lieux : Dans divers lieux et dans les rues de Grenoble (38). Première édition : 2015. Temporalité : Tous les ans en juin. Direction artistique : Jérôme Catz, directeur de l'association Spacejunk Grenoble. Site Internet : <https://www.streetartfest.org/>.

Street Art Festival Villejuif

Lieu : Villejuif (94). Première édition : 2017. Temporalité : Tous les ans en septembre. Organisateur : Ville de Villejuif et Alexandre Rajkovic (alias Serty31). Site Internet : https://www.facebook.com/events/234655033916046/?active_tab=about/.

Street Art on the Roc

Lieu : Ancienne carrière de Villars-Fontaine (21). Première édition : 2016. Temporalité : Tous les ans fin août.

Organisation : association Vill'Art . Site internet : <http://villart.fr/actu/index.php/festival/>.

Urban Art Jungle

Lieu : 3-7 rue Pré-Gaudry, Lyon (69). Première édition : 2016. Temporalité : Tous les ans en septembre. Organisation : association

Superposition. Site Internet : <https://superposition.fr/festivals/>.

Les Urbanités

Lieux : Dans divers lieux à Reims (51). Première édition : 2019. Temporalité : Première édition de mars à fin mai 2019.

Organisation : association Traffic. Site Internet : https://www.facebook.com/asso_traffic/.

Vibrations Urbaines

Festival des cultures et sports urbains. Lieu : Salle Bellegrave, avenue Colonel Robert Jacqui, Pessac (33). Première édition : 1997

Temporalité : Tous les ans début novembre. Site internet : www.vibrations-urbaines.net/.

Wall Street Art Grand Paris Sud

Lieux : Grand Paris Sud (Centre Essonne (91) / Bondoufle, Courcouronnes, Evry, Lisses, Ris-Orangis et Villabé). Première édition :

2015. Temporalité : Toute l'année, Direction artistique : Gautier Jourdain. Site Internet : <https://wallstreetart.grandparissud.fr/>.

• **Biennales**

Biennale Internationale d'Art Mural

Lieux : Dans différents lieux à Lille (59). Première édition : 2013. Temporalité : Tous les deux ans en avril et mai.

Organisation : Collectif Renart. Site Internet : <https://biam-npdc.blogspot.com/>.

Rose Béton

Lieu : Dans différents lieux à Toulouse (31). Première édition : 2016. Temporalité : Tous les deux ans d'avril à septembre.

Organisation : Mairie de Toulouse. Site Internet : <http://rose-beton.com/>.

Teenage Kicks

Lieux : Dans différents lieux à Rennes (35), Nantes (44) et Saint-Malo (35). Première édition : 2013. Temporalité : Tous les deux ans en septembre. Direction artistique et coordination : Mathias Brez, direction artistique muralisme et Patrice Poch, direction artistique

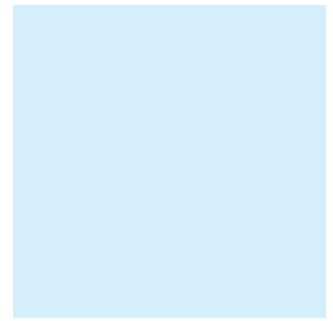
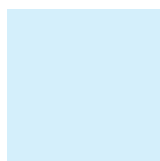
expositions. Site Internet : <http://www.teenagekicks.org/>.

• **Triennale**

Rouen Impressionnée

Lieux : Dans différents lieux à Rouen (76), Première édition : 2016. Temporalité : Tous les trois ans de juillet à octobre. Direction artistique

et coordination : Olivier Landes, fondateur de l'association Art en Ville. Site Internet : <http://www.rouenimpressionnee.fr/>.



6. Liste des artistes, structures associatives et non associatives

Artistes

Cette liste répertorie une partie des artistes urbains établis sur le territoire français.

Acet	De Bona Olivia	Jaye
Agal	Dem189	JBC
Aleteia	Dezer Martin	JC Earl
Alex	Diaz Cristobal	Jeff Aérosol
Alëxone	Digan	Jerk 45
Alfe	Dire 132	Joan
Angelier	Disco	Jourdan Catherine
Arkane	Dize	Kashink
Artof Popof	Djalouz	Kasper
Asto	El Tono	Katre
Astro	Ella	Kay One
Babs	Enaer	Kofie Augustine
Bambou	Ender	Konicheckis
Baudelocque Philippe	Epsilon	Koralie
Bault	Erol	Kosta-Théfaïne Olivier
Benaoum Tarek	Eyone	Kouka
Berthelot	Faggianelli	Kush
Berthet One	Fancie SDK	L'Atlas
Bidault Aurélie	Fars	L'Outsider
Bloch Alex	Faucheur Jean	Laading Benjamin
Bonus	Faust	Lacaze
Boukercha Karim	Fred Attali	Lacoste Philippe
Bour Maxime	Fredal	Lady K
Brez	Frez	Laluque
Brus	Froquet Romain	Lanciano
C215	Fuzi	Laurentin Clément
Cahurel	Gallego Antonio	Le Cyclop
Carreau Guillaume	Gilbert	Le Guen Sylvain
Carricondo Stéphane	Goddog	Le Module De Zeer
Carte	Guendoul	Legz
Castiglione Franck	Gutan	Lek
Cervoni Paola	H101	Lena
Chaix Fabien	Haddad	Levalet
Ciano	Heng	Liard Arnaud
Cibille	Herard Philippe	Liveneau
Codex Urbanus	Hien	Lnsurfil
Cokney	Hobz	Loeilpartoo
Combo	Honet	Lokiss
Crazé	Hopare	Lola Fagot
Da Cruz	Ipin	Lopes-Janeiro
Dagorn Matthieu	Jaceone	Lopez Maksim

Lopez Théo	Parse Bertrand	Stesi
Madame	Petit Gilbert	Stf Moscato
Mademoiselle Kat	Pitr	Stoul
Mademoiselle Maurice	Plume	Sun7
Mahn Kloix	Poch Patrice	Swiz
Mako Deuza	Polar	Tanc
Malo Cédric	Popay	Tchad
Marko Paint	Poter1	Tchekeo
Marko93	Povre	Tetar
Martinez	Primal	Teurk
Matagrano	Psyckoze	Thom Thom
Mauro Damien	RCF1	Tore
Maxo	Redone	Toz
Meas	Rero	Troadec
Megot	Reso	Trojani
Mesnager Jérôme	Retro	Twix
Miss Van	Rish	Uno Remy
Miss.Tic	Richard	Van Der Hoeven
Mist	Richard Pierre	Velvet
Mosko et associés	Rodet Antonin	Vessot Christelle
Moureu Vincent	Roti	Vince
Mouridi	Roussel Joffrey	Vinie
Mr Bien	Russ	Vision
Nassyo	Saget Jordane	Weiss
Ned	Scauri Nicolas	Weiss Fred
Nelio	Sean Hart	Willis Leila
Nelson	Seb Niark	YZ Yseult Digan
Neur 1	Seize Happywallmaker	Zago Pablito
No rules art no rules corp	Semiramoth	Zicho
Nosbeone	Serty31	Zlotykamien Gérard
Noyps	Seth	Zoer
Nubian	Shaka	
O'Cloock	Sifat	
Oddos Eloise	Siko	
Ogreoner	Skio	
Orhan Mathias	Skki	
Ose	Socrome	
OX	Sowat	
Paella	Speedy Graphito	
Parain Stéphane	Spet	
Parcillie	Stak Olivier	

Structures associatives

Cette liste répertorie une partie des associations œuvrant pour le développement de l'art urbain sur le territoire français.

21 x 29,7, association de défense de l'art mural (Nice)	Juste ici (Besançon)
3angles (Cherbourg)	Juxtapoz (Marseille)
50cinq (Toulouse)	Ka Divers (Aix-en-Provence)
A Baze d'atomes (Lille)	Kosmopolite (Bagnolet)
À l'échelle II (Marseille)	L'A.S.A.R.U.E. (Association de Soutien Au Réseau Urbain d'Expression) (Rennes)
Alchemist (Bordeaux)	L'Alicorne (Reillane)
Arcanne (Ivry-sur-Seine)	L'Horloge jaune (Paris)
Art Azoï (Paris)	L'Art Prend la Rue (Vannes)
Art en Ville (Paris)	L'étrange Atelier (Ajaccio)
Artivism Contemporary Art (Paris)	La Constellation (Grigny)
Asca (Beauvais)	La Coulure (Lyon)
Association Vill'Art (Villard-Fontaine)	La Crèmerie (Rennes)
ASSPUR (Villefontaine)	La Fourmi-e (Rostrenen)
Basalt, l'école des graffs (Saint-Ouen)	La Lune en parachute (Épinal)
Broz - Combinaisons créatives (Vitry-sur-Seine)	La rue est vers l'art (Aix-en-Provence)
Callegraff (Dumbéa)	La voie de l'écrit (Lyon)
Cheminement(s) (Saint-Paul, La Réunion)	Label Valette festival Urban art (Pressigny-les-Pins)
Cicero (Paris)	Le 6b (Paris)
Collectif GFR (Paris)	Le Kollektiv (Dunkerque)
Collectif Le Mouvement (Paris)	Le M.U.R de Pérols (Pérols)
Collectif Renart (Lille)	Le M.U.R Grenoble (Grenoble)
Collectif RVB (Fort-de-France)	Le M.U.R. (Paris)
Color life (Gap)	Le M.U.R. XIII (Paris)
Compagnie HO (Toulon)	Le MUR 69 (Lyon)
Cultur all (Lille)	Le MUR 93 (Saint-Denis)
Culture de banlieue (Dieppe)	Le MUR Bordeaux (Bordeaux)
Cultures Pas Sages (Paris)	Le MUR Colmar (Colmar)
Darwin Écosystème (Bordeaux)	Le MUR de Bourges (Bourges)
De l'Amour et des Murs – DAM (Paris)	Le Mur Dijon (Dijon)
Dodekazz (Strasbourg)	Le MUR Épinal (Épinal)
Douze Douze (Bagnolet)	Le MUR Mulhouse (Mulhouse)
Emmetrop (Bourges)	Le MUR Nancy (Nancy)
Epsilone (Lille)	Le MUR Orléans (Orléans)
FauteOGraff (Toulouse)	Le MUR Saint-Étienne (Saint-Étienne)
FBI Prod (Annemasse)	Le MUR Tours (Tours)
Full Street Art (Arles)	LERKA/ Espace de Recherche et de Création en Arts Actuels (Saint-Denis, La Réunion)
Graffiteam (Rennes)	Les Ateliers de l'Étoile (Vernou-sur-Brenne)
Grand Ecart (Arromanches)	Les femmes à barbe (Uzerche)
Hangar 107 (Rouen)	
Inzouc Assoc (Malakoff)	

Les Filles du Jeudi (Avignon)
 Les Temps d'arts (Tregunc)
 Ligne 2 Mire (Villiers-sur-Marne)
 LineUP (Montpellier)
 LSAA [LaSauceAuxArts] (Caen)
 Marseille Street Art (Marseille)
 Méta 2 (Marseille)
 Métamorphose (Grigny)
 Mister Freeze (Toulouse)
 Monuments en mouvement (La Rochelle)
 Mouvement Associatif Pour Les Cultures Urbaines (m.a.p.c.u.) (Toulouse)
 Move In Silence (Saint-Raphaël)
 Ne plus jeter (Cayenne)
 Ocm Vibration (Marseille)
 PALMA (Caen)
 Peintures A.O.C. (ARTISTIQUES ONIRIQUES CHROMATIQUES) (Strasbourg)
 Pick Up Production (Nantes)
 Pictav'art (Sèvres-Anxaumont)
 Pixo (Paris)
 Planète Émergences (Marseille)
 Plus de couleurs (Nantes)
 Pôle Magnétique (Bordeaux)
 Praxis (Bayonne)
 Prémudanse (Clermont-Ferrand)
 Quai 36 (Paris)
 Quartier Monde (Paris)
 Red Bricks (Lens)
 Reseau Friche (Paris)
 Rio Fluo (Saint-Ouen)
 Robien les murs (Saint-Brieuc)
 Rstyle (Paris)
 Session Libre (Aurillac)
 Shandynamiques (Cerbère)
 Skinjackin (Bordeaux)
 Spacejunk (Grenoble, Lyon, Bayonne)
 Sprayclub (Strasbourg)
 Stéréophonk (Rennes)
 Street Art City (Lurcy-Lévis)
 Street Art Sans Frontières (Saint-Nazaire)
 Sun's Teel (Sète)
 Superposition (Lyon)
 TA (Toulouse)
 Taverne Gutenberg (Lyon)
 Top to Bottom (Paris)
 Transfert (Bordeaux)
 TROI3 (Lyon)
 UISC – Union Internationale de la Street Culture (Perpignan)
 Unavida Familia ((Marseille)
 Unwhite it. (Mouans-Sartoux)
 Updaters (Anglet)
 Urban Art (Bordeaux)
 Urban Art Paris (Paris)
 Urban Connexion (La Roche-sur-Yon)
 Vibrations Urbaines (Pessac)
 Vitry'n Urbaine (Vitry-sur-Seine)
 We Records (Marseille)
 Winterlong galerie (Niort)
 Zutique productions (Dijon)

Structures non associatives

9ième concept (Paris)
Art 42 (Paris)
Artcurial (Paris)
Critères Éditions (Grenoble)
Discover Walks Paris (Paris)
ECAU, Espace Contemporain d'Art Urbain de Haute Saône (Vesoul)
Éditions Terrain Vague (Ivry-sur-Seine)
Espace Mikau (Bordeaux)
Fondation d'entreprise Desperados pour l'Art Urbain (Paris)
Fluctuart (Paris)
Fresh Street Art Tour Paris (Paris)
H.ART «a lifestyle» (Paris)
Je-regarde (Niort)
Quai 36 (Paris)
La Manufacture 111 (Paris)
La Place (Paris)
Le Grand Jeu (Paris)
Le Lavo//Matik (Paris)
L'Encadreur (Paris)
Les Visites des Filles (Lyon)
Lezarts Urbains Éditions (Fontainebleau)
MAUSA Vauban, Musée des Arts Urbains et de Street Art (Neuf-Brisach)
Musée du Graffiti (Paris)
My Urban Experience (Paris)
Rio Fluo (Saint-Ouen)
Rstyle (Paris)
Sergeant Paper (Paris)
Société Tahiti Nouvelles Générations (Papeete)
Street art festival de Moutiers (Moutiers)
Street Art Paris (Paris)
Street Art Tour Marseille Le Panier (Marseille)
Street Art Tour Paris (Paris)
toctocMarseille (Marseille)
Turboformat (Avignon)
Underground Paris (Paris)

Galleries

Galerie 36e Art (Saint-Dié-des-Vosges)
Galerie 42b (Paris)
193 Gallery (Paris)
912 Arty Gallery (Lourmarin)
AD Galerie (Montpellier)
Adda et Taxie (Paris)
Addict Galerie (Paris)
Akiza la galerie (Paris)
Galerie Alexis Lartigue (Paris)
Galerie Ange Basso (Paris)
Aristoi Gallery (Rochefort)
Galerie Art&Craft (Paris)
Art Factory Gallery (Sainte-Clothilde)
Art Five Gallery (Marseille)
Artmajeur (en ligne)
ArtCan Gallery (Marseille)
Artistik Rezo Galerie (Paris)
Artkanoid (Paris)
Artsper (en ligne)
Art to be galerie (Lille)
Galerie At Down, Montpellier
Backside Gallery + Villa Alliv (Marseille)
Backslash gallery (Paris)
Galerie Bartoux (Cannes)
Bear Galerie (Uzès)
Bel-Air Fine Art (Saint-Tropez)
Galerie Berthéas (Paris)
Galerie Berthéas espace Les Tournesols (Saint-Étienne)
Galerie Berthéas Tournesols Art Gallery (Vichy)
Galerie Bobino-Langlais (La Baule)
Galerie Bomma (Paris)
Galerie Brugier-Rigail (Paris)
By Night Gallery (Paris)
Caplain-Matignon (Paris)
Galerie Celal (Paris)
Galerie Clémouchka (Lyon)
Cox Gallery (Bordeaux)
David Pluskwa Art Contemporain (Marseille)
Galerie du jour Agnès B. (Paris)
Family Drugstore (en ligne)

Galerie Géraldine Zberro (Paris)
GCA Gallery (Nice)
Green Flowers Art Gallery (Boulogne-Billancourt)
Ground Effect (Paris)
Galerie GZ (Paris)
H Gallery (Paris)
Hélène Bailly Gallery (Paris)
Galerie Intuiti Paris (Paris)
Galerie Itinerrance (Paris)
Galerie Jacques Hamon (Le Havre)
Joël Knafo Art Gallery (Paris)
KAZoART (en ligne)
Galerie Keller (Paris)
Galerie Kochi (Paris)
Galerie Lacroix (Paris)
La PopArtiserie (Strasbourg)
Galerie Laurent Strouk (Paris)
La Villa Tschaen Urban Art Gallery (Colmar)
Galerie Lazarew (Paris)
Lebenson Gallery (Paris)
Le cabinet d'amateur (Paris)
Galerie Le Feuvre & Roze (Paris)
Galerie Lélia Mordoch (Paris)
Le Paris Urbain (Paris)
Galerie Les temps données (Paris)
Galerie Ligne 13 (Paris)
Galerie Lithium (Paris)
Galerie LJ (Paris)
L'Œil Ouvert (Paris)
Loft du 34 (Paris)
Galerie Magda Danysz (Paris)
Ma Première Galerie (Quimper)
Maquis-art Shop and Gallery (Paris)
Galerie Mathgoth (Paris)
Montana Gallery (Montpellier)
Galerie Moretti & Moretti (Paris)
My Art Makers (en ligne)
My Web'Art (en ligne)
Newarty's (en ligne)
New heArt City Gallery (Paris)

New Square gallery (Lille)
Nextstreet Gallery (Paris)
Galerie Nicolas Xavier (Montpellier)
Nunc ! Galerie (Grenoble)
Galerie Omnibus (Besançon)
Galerie OpenSpace (Paris)
Opera Gallery Paris (Paris)
Orlinda Lavergne Gallery (Mulhouse)
Galerie Patricia Dorfmann (Paris)
PDP Gallery (Paris)
Galerie Perrotin (Paris)
Galerie Rabouan Moussion (Paris)
Raison d'art (Lille)
Galerie Rive Gauche Marcel Strouk (Paris)
SAS. Street art Galerie (en ligne)
Since Upian Gallery (Paris)
Galerie Shan-art (Aix-en-Provence)
Galerie Slika (Lyon)
Sold Art (en ligne)
Street Art Alley (Paris)
Galerie Strip Art (en ligne)
Galerie Tagliatella Paris (Paris)
The Wall 51 (Aubervilliers)
Tokyoïte Gallery (Paris)
Urban Gallery Paris (Paris)
Vente d'Art (en ligne)
Galerie Wallworks (Paris)
Galerie W Eric Landau (Paris)
Winterlong Galerie (Niort)
Xin Art (Île-de-Ré)

7. Lettre de mission du ministère de la Culture



22 NOV. 2018



Direction générale
de la création
artistique

Messieurs Bob Jeudy et Jean Faucheur
Président et vice-président de l'association
Le M.U.R.
8, rue du Général Renault
75011 Paris

Messieurs les Présidents,

SERVICE DES ARTS PLASTIQUES

Affaire suivie par

Dominique Arts

Poste

Cheffe de projets arts espace public

Référence

62, rue Beaubourg
75 003 Paris France

Téléphone

Depuis 2015, le ministère de la Culture a mis en œuvre un plan d'accompagnement de l'art urbain, auquel vous avez régulièrement apporté votre concours et votre expérience et je vous en remercie vivement.

Les travaux engagés avec le plan Oxymores (expositions, appels à projets, le colloque international *État de l'art urbain*, etc.) ont permis au ministère de la Culture de réaffirmer son attachement à ces formes artistiques et d'en acquérir une meilleure connaissance.

Toutefois, lors de la rencontre du 28 juin dernier, nous sommes arrivés conjointement à la conclusion que l'art urbain n'avait pas encore acquis toute sa légitimité et reconnaissance et qu'il était indispensable de poursuivre ces travaux et recherches.

Force est de constater que ce secteur manque de ressources documentaires, de lieux de référence et qu'il faudrait engager une logique de professionnalisation. Une réflexion doit aussi être menée sur la création d'une structure nationale, fédérant les différents acteurs de ce secteur qui pourrait être un atout pour y parvenir.

Avant d'apporter de nouvelles réponses, il semble indispensable de mieux connaître l'existant et c'est pour ces raisons que je souhaite confier à votre association Le M.U.R. une étude sous forme d'un état des lieux de l'art urbain en France qui consistera à :

- identifier les différentes structures associatives d'art urbain servant d'interfaces entre l'artiste et le commanditaire, les commanditaires publics et privés, et plus généralement l'ensemble des acteurs investis dans ce secteur,
- établir le nombre d'artistes urbains travaillant et vivant en France,

...

- repérer les lieux d'exposition de l'art urbain : structures associatives, centres d'art, FRAC, médiathèques, galeries d'art urbain, foires, festivals d'art urbain, etc,
- recenser les lieux de ressources, les archives et documents papier, les supports vidéo, les différentes revues d'art urbain, les ressources/sites internet dévolus à l'art urbain,
- réfléchir à la création d'un/de plusieurs centres de ressources de l'art urbain.

Le M.U.R, fort de ses expériences nombreuses et réussies dans le développement de projets artistiques sera le point de référence de ce travail de repérage des actions conduites. Pour mener cette recherche il sera amené à solliciter l'ensemble des acteurs et porteurs de projets de ce secteur artistique.

Je vous demande de bien vouloir me remettre un rapport d'étape en février 2019 et l'étude finalisée en juin 2019.

Pour réaliser ce travail, le ministère de la Culture versera une subvention de 30 000 euros à l'association Le M.U.R. sur l'exercice 2018.

Souhaitant la réussite de ce projet, je vous prie d'agréer, messieurs les Présidents, l'expression de ma considération distinguée.

Très cordialement

Béatrice SALMON

Cheffe de service, Directrice adjointe chargée des arts plastiques

...

8. Liste des acronymes et des abréviations

ADAGP : Association pour la Diffusion des Arts Graphiques et Plastiques

AGESSA : Association pour la Gestion de la Sécurité Sociale des Auteurs

BnF : Bibliothèque nationale de France

BPI : Bibliothèque Publique d'Information

CNAP : Centre National des Arts Plastiques

CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

DGCA : Direction Générale de la Création Artistique

DGLFLF : Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

FMAC : **Fond Municipal d'Art contemporain de Paris**

FNAC : Fonds National d'Art Contemporain

FRAAP : Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens

INHA : Institut National d'Histoire de l'Art

INP : Institut National du Patrimoine

MC : Ministère de la Culture

MDA : Maison des Artistes

MUCEM : Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

SACD : Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques

SACEM : Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique

9. Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement Dominique Aris, cheffe de projets pour l'art et la culture dans l'espace public à la DGCA, pour son soutien sans faille à la cause de l'art urbain, pour son enthousiasme communicatif et sa détermination qui ont permis que tout cela arrive... Merci !

Nous remercions d'autre part Sylviane Tarsot-Gillery, Béatrice Salmon, Régine Hatchondo ainsi que toutes les personnes du ministère de la Culture, dont Pascal Murgier et Isabelle Petit, qui nous ont reçus, écoutés et soutenus.

Merci aux collaborateurs et amis qui ont participé et facilité la réalisation de cette étude : Paul Cloutour, Christine Jugla, Caroline Do et Ici-Même.

Merci à nos partenaires David Demougeot, Elise Herszkowicz, Bob Jeudy, Mathilde et Gautier Jourdain ainsi que Christian Omodeo.

Merci à Stéphanie Lemoine, Nicolas Gzeley et Poch pour leur bienveillance et leur conseils généreux. Merci aux différents acteurs et actrices de l'art urbain et de la culture pour leurs témoignages et conseils avisés : Vittorio Parisi, Stéphane Chatry, Laetitia Lafforgue, Sophie Duplaix, Thierry Dufrêne, Isabelle Cuoco, Lisa-Clémentine Guillou, Orbiane Wolff, Stéphanie Meyer, Keini Liguagua, N'jinga Falorca Teodoro, Lodi Lebon, Nicolas Xavier, Pierre Oudart, Gérard Paquet, Caroline Séguier, Karine Terlizzi, Charlotte Pelouse, Morgane Leluc, Inouk Moncorgé, Grégory Jubé, Antinéa Garnier, Johanna Hagège, Philippe Bettinelli, Sarah Joseph-Jacques, Olivier Landes, Nicolas Obadia, Pascal François, Bénédicte Pilet, Alexandre Ribeyrolles et Sébastien Desgranges d'Otrad.

Nous remercions tous les artistes, tagueurs, graffeurs, sculpteurs, affichistes et pochoiristes d'avoir partagé leurs doutes et espoirs : Jef Aérosol, Teurk, Anton, Romain Froquet, Nubian, Ose, Naer, Zicho, Hien, Asto, Faust, Arkane, Primal, Polar, Siko, STF Moscato, Alias Ipin, Reso, Brez, OGREoner, Monsieur Plume, Poter1, Aleteia, Le Module De ZeeR, Sifat, Thom Thom et Vince.

Un grand merci à tous les artistes et toutes les structures d'avoir répondu à nos questionnaires, sans qui, cette étude n'aurait pas été possible.

Et aussi à Shaun, Loriane Alem, Clément Chaumet, Natalia Klanchar, Jean-Baptiste Leduc, Franck Lefric, Mathilda Niang, Nicolas, Samia, Hélène Thil, Cléa Waurzyniak, Yves, Farid, Coralie, Ursula, Paul, Camille et Kevin.

Association Le M.U.R.

Jean Faucheur, vice-président

Chaima Ben Haj Ali, chargée de coordination

Cécile Cloutour-Rouzic, chargée de mission

Timothée Pocard Kieny, chargé de mission

Marie Vicet, chargée de mission

Avec les conseils de Paul Cloutour, docteur en sociologie urbaine

Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture

Sylviane Tarsot-Gillery, directrice générale de la création artistique

Béatrice Salmon, directrice adjointe chargée des arts plastiques

Dominique Aris, cheffe de projet pour l'art dans l'espace public

Impression

Otrad

56 av. du Général Michel Bizot

75012 Paris

Juillet 2019

Contact

lemur.etudearturbain@gmail.com

